

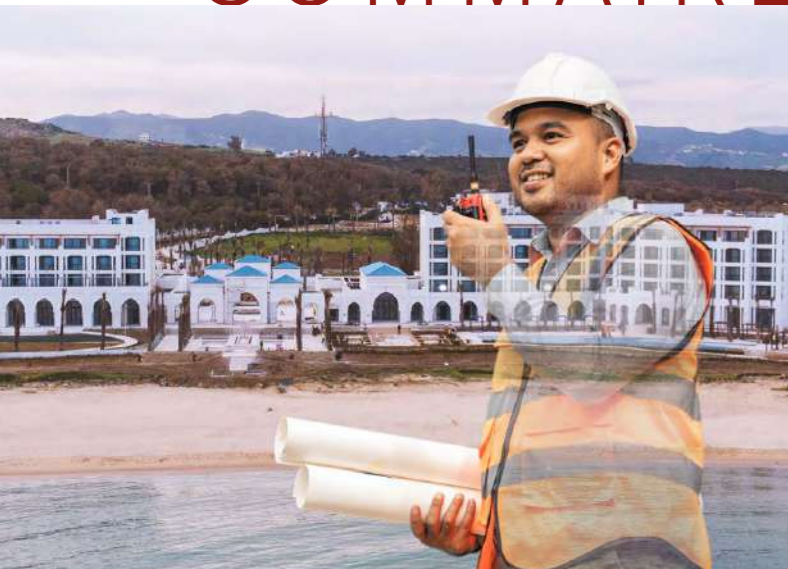
**Rapport  
Financier  
Annuel  
2022**

**GCC**  
CONSTRUISSONS ENSEMBLE

# Construiss **ensemble**

**GCC**  
CONSTRUISSONS ENSEMBLE

# SOMMAIRE



## Présentation de TGCC

- 10** – Notre raison d'être « Construisons ensemble »
- 12** – Plus de 30 ans au service du développement économique national
- 14** – Un actionnariat solide et diversifié
- 16** – Un management au service des ambitions de l'entreprise
- 18** – Des valeurs et des compétences, clés de la différenciation du Groupe
- 20** – Un modèle économique créateur de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes

## Rapport d'Activité

- 25** – Poursuite du développement du carnet de commandes
- 26** – Les projets phares de 2022
- 30** – Renforcement de la stratégie d'intégration verticale
- 32** – Dynamique de développement à l'international
- 34** – Lancement de chantiers stratégiques transverses au service de la croissance
- 37** – Poursuite de la croissance de l'activité et performance des indicateurs de résultats

## Rapport ESG

- 40** – Un Groupe engagé dans le développement durable et responsable
- 43** – La santé et la sécurité au cœur des préoccupations de TGCC
- 44** – Le capital humain, une richesse sur laquelle TGCC capitalise au quotidien
- 50** – Un engagement renforcé en faveur de l'environnement
- 54** – La culture et l'art pour tous, dans l'ADN du Groupe
- 56** – Promotion du sport et du dépassement de soi
- 58** – Gouvernance TGCC

## Comptes Annuels & Rapports

- 68** – Rapport de Gestion
- 78** – Comptes sociaux
- 112** – Comptes consolidés
- 128** – Rapports des Commissaires aux Comptes

## Préambule

Les informations contenues dans le Rapport Financier Annuel (RFA) de TGCC regroupent les informations et indicateurs, en réponse aux exigences de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières.

## Entretien avec le **Président Directeur Général** Mohammed **Bouzoubâa**



### **Quel bilan faites-vous de cette année ?**

L'année 2022 a été une année riche pour TGCC, avec une dynamique de production remarquable tant au Maroc qu'à l'international, et une activité commerciale intense qui a conduit le Groupe à s'engager dans de multiples projets dans des secteurs clés pour le développement économique et social national. Fort de ces réalisations, notre chiffre d'affaires a franchi cette année le cap de 5Md MAD.

### **Comment avez-vous abordé le contexte sectoriel en 2022 ?**

L'année 2022 a été marquée par des défis majeurs dans l'industrie de la construction, notamment avec une hausse considérable des prix des matières premières, ainsi que des difficultés d'approvisionnement à l'échelle internationale. Malgré ces obstacles, nous avons fait preuve de résilience grâce à nos fondamentaux solides et à notre capacité à nous adapter rapidement à notre environnement. Nous avons mis en place un plan d'actions avec des mesures strictes permettant de faire face aux nouvelles contraintes du marché, de poursuivre la production et de contenir l'impact de l'inflation sur notre performance.

### **Quels ont été les progrès réalisés sur votre stratégie de développement ?**

Parallèlement à la progression de notre carnet de commandes qui nous permet d'entrevoir 2023 avec sérénité, en 2022 nous avons accéléré le déploiement de notre stratégie avec des avancées majeures sur nos différents axes.

TGCC a procédé en 2022 au lancement de plusieurs filiales à l'échelle nationale et internationale, consolidant ainsi notre stratégie de verticalisation et de diversification. La création de TGEM, entité spécialisée dans les lots techniques, nous permet d'asseoir davantage notre positionnement d'acteur intégré dans le secteur de la construction et nous ouvre de nouvelles opportunités de croissance.



**Nous avons mis en place un plan d'actions avec des mesures strictes permettant de faire face aux nouvelles contraintes du marché, de poursuivre la production et de contenir l'impact de l'inflation sur notre performance.**



Le développement à l'international à travers la création de TGCC Guinée, renforce notre ancrage dans le continent et notre ambition de devenir un opérateur local reconnu dans chacune de nos implantations.

Enfin, 2022 a été une année où l'excellence opérationnelle et l'optimisation de nos processus ont été le mot d'ordre. Grâce à l'implication de l'ensemble de nos équipes, que je tiens à remercier pour leur dévouement, nous avons entamé plusieurs projets transverses structurants pour l'avenir du Groupe.

### **Quelle est votre politique de sécurité sur les chantiers ?**

Notre engagement en matière de sécurité reste un pilier essentiel de notre stratégie et nous continuerons à œuvrer pour faire partie des références en la matière dans le secteur. Au cours de l'année, nous avons poursuivi nos efforts par le biais de la formation, la sensibilisation et ce, pour renforcer notre culture de sécurité auprès de nos collaborateurs

### **Quelles sont vos perspectives pour les années à venir ?**

Nous avons réussi à surmonter les défis de cette année difficile tout en maintenant notre dynamique commerciale. Nous sommes donc confiants en notre capacité à réaliser nos objectifs et améliorer notre rentabilité.

# Présentation de TGCC

Projet : Hôtel Saint Régis





## Notre raison d'être « **Construisons ensemble** »

Depuis sa création en 1991, TGCC est avant tout une histoire de femmes et d'hommes animés par l'ambition de contribuer à construire ensemble le Maroc de demain. Un Maroc moderne, ouvert sur son continent, s'érige chaque jour depuis plusieurs décennies à travers des projets structurants pour l'économie nationale et régionale. C'est à cette dynamique de croissance que les collaborateurs de TGCC participent pleinement au quotidien, en mettant en œuvre leur savoir-faire et leur expertise dans la construction d'ouvrages d'envergure pour différents secteurs : éducation, santé, hôtellerie, industrie et infrastructure.

Aujourd'hui, fortes de plus de 30 ans d'existence, d'une histoire jalonnée de plusieurs succès ainsi que de valeurs fondamentales inscrites dans leur ADN, les forces vives de TGCC ambitionnent d'aller plus loin et de relever de nouveaux défis.

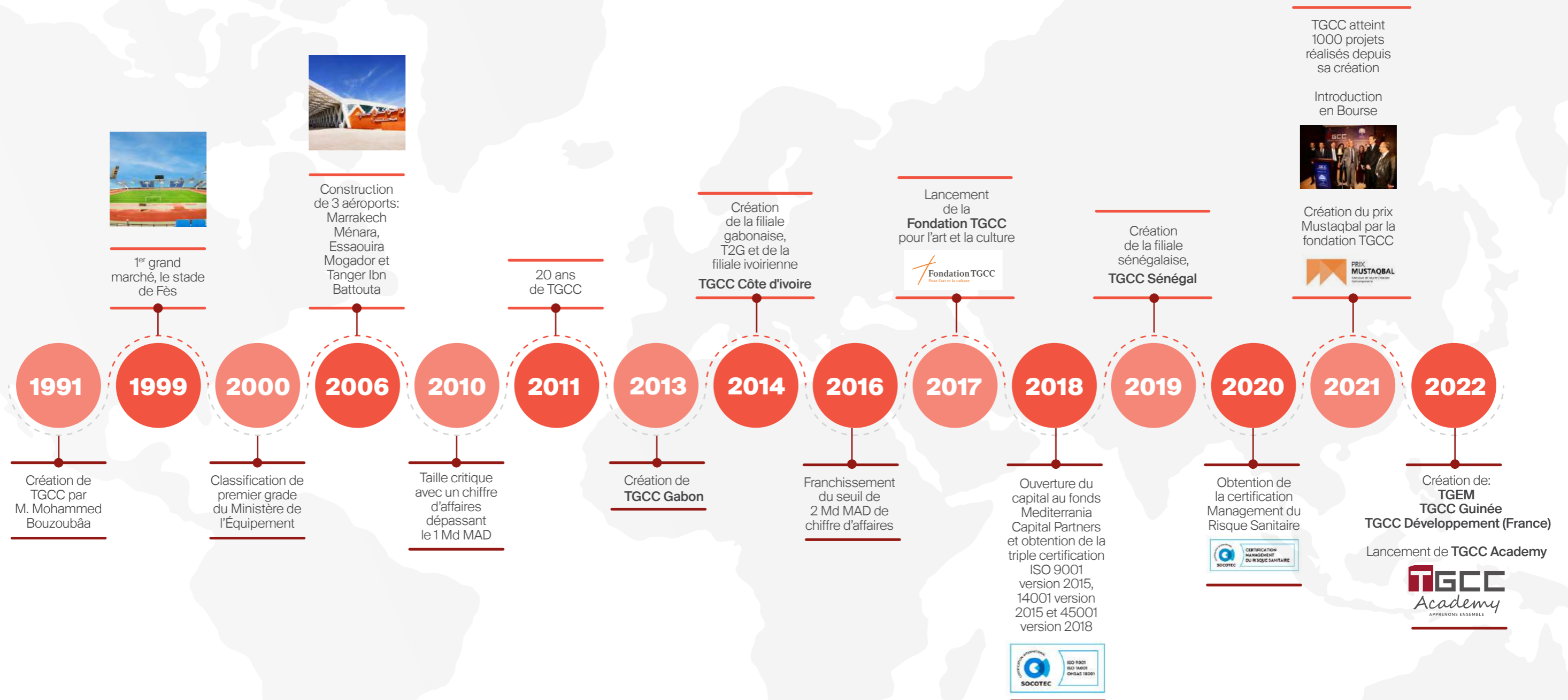
La vision du groupe s'oriente vers un modèle durable et responsable avec une ambition de développement toujours aussi forte à l'échelle nationale et internationale.



Film institutionnel

# Plus de 30 ans au service du développement économique national

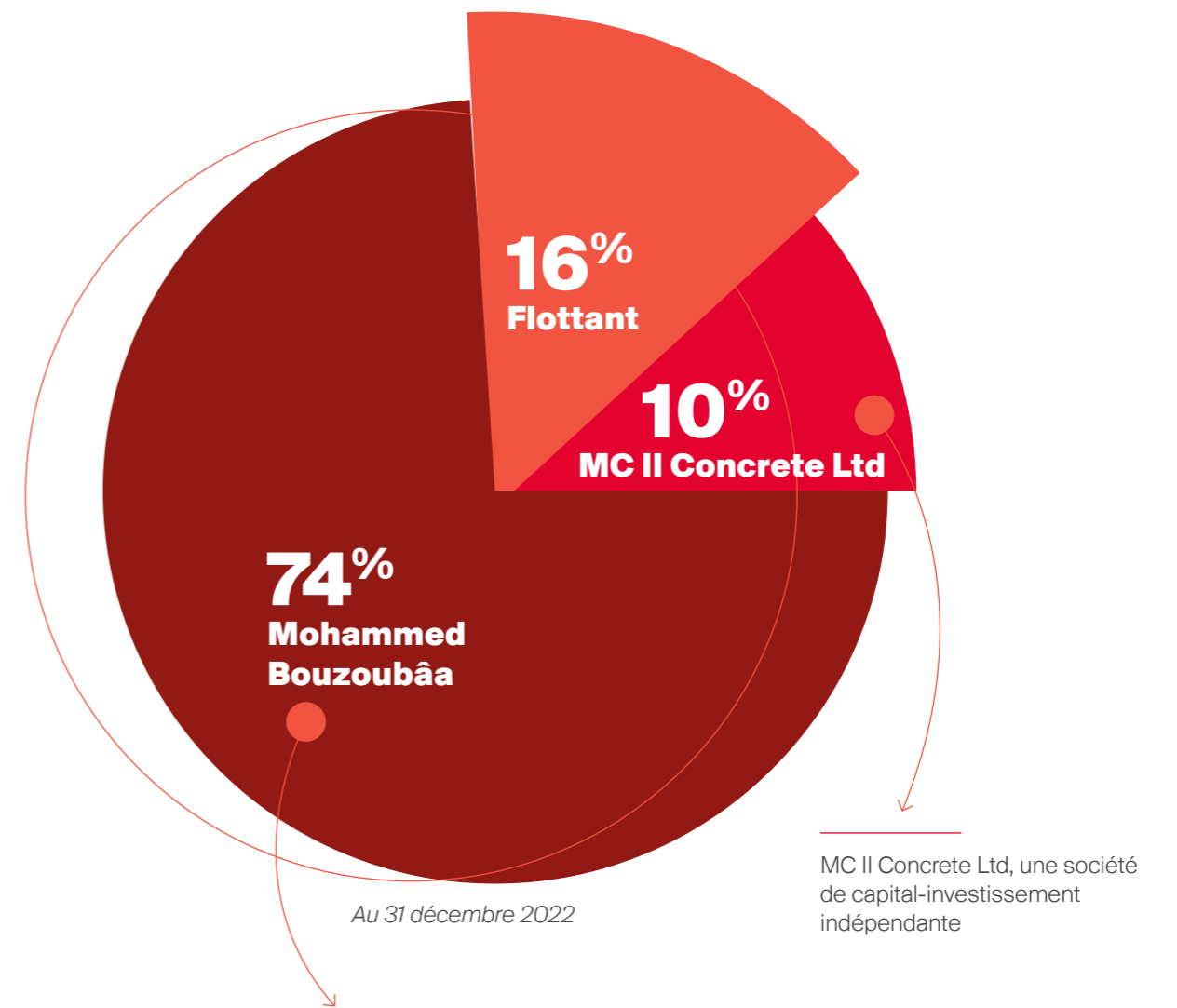
TGCC est un leader reconnu dans le secteur de la construction au Maroc, ayant réalisé avec succès plus de 1000 projets à travers le Maroc et à l'international. Son expertise multi-ouvrages s'étend des chantiers simples aux chantiers les plus complexes, au service de secteurs clés de la croissance économique. Son savoir-faire, aujourd'hui éprouvé, évolue en permanence pour répondre aux besoins d'un marché en perpétuelle recherche d'innovation, avec des exigences techniques de plus en plus fortes.





Projet : Tour Mohammed 6

## Un actionnariat solide et diversifié



**Mohammed Bouzoubâa**

Fondateur, Directeur Général et Président du Conseil d'Administration de TGCC

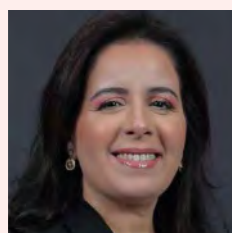


# Un management au service des ambitions de l'entreprise



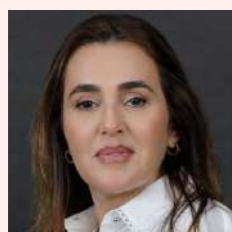
**Mohammed BOUZOUBÂA**  
Président Directeur Général

Mohammed Bouzoubâa est le Directeur Général de TGCC et le Président de son Conseil d'Administration. Après des études à l'école des Ponts et Chaussées et quelques années passées au sein d'autres sociétés de construction, il décide à 31 ans, de créer TGCC en 1991. Quelques années après le lancement de ses activités et après la livraison des premiers chantiers, TGCC décroche son premier grand chantier en 1999, le stade de Fès. Suite à cela, TGCC renforce son carnet de commandes de différents projets d'envergure (stades, gares, hôtels, aéroports, projets résidentiels divers, etc.) et franchit le cap du milliard de dirhams de chiffre d'affaires en 2010. En 2013, M. Mohammed Bouzoubâa accompagne TGCC dans le lancement de son activité à l'international et développe ainsi des activités au Gabon, puis en Côte d'Ivoire et au Sénégal.



**Asmaa ABARAGH**  
Directrice Générale Adjointe- Support

Asmaa Abaragh est diplômée de l'ESSEC. Après une expérience en audit financier à Paris, elle intègre en 1997 le groupe ONA en étant Directeur Financier de Marjane. À partir de 2003 elle rejoint le groupe Saham jusqu'en 2015 en participant notamment au développement du pôle offshoring en tant que Secrétaire Général. De 2016 à 2021, c'est au sein de Webhelp Maroc qu'Asmaa Abaragh a occupé la fonction de Directeur de la région Rabat Kénitra Salé avant de rejoindre TGCC en tant que DGA Support en décembre 2021.



**Meryem NAZIH CHERKAOUI**  
Directrice Pôle Ressources Humaines et Moyens Généraux

Meryem Nazih Cherkaoui a suivi des études en finance à l'ESG Paris ainsi qu'une formation en gestion administrative des ressources humaines chez Diorh. Elle intègre TGCC en 2001 en tant que Responsable Ressources Humaines, pour évoluer progressivement et devenir Directrice Ressources Humaines en 2008 puis Directrice des Affaires Générales et Ressources Humaines en 2018. Outre le Groupe TGCC, Meryem Nazih Cherkaoui est également Gérante de Artorium et Présidente de la Fondation TGCC.



**Fatima BOUZOUBÂA**  
Directrice Pôle Administratif et Financier

Fatima Bouzoubâa a poursuivi des études en finance à l'ESG Paris. Après l'obtention de son diplôme en 1995, Fatima Bouzoubâa intègre TGCC. Elle occupe aujourd'hui le poste de Directeur Administratif et Financier de TGCC.



**Bouchra BOUZOUBÂA**  
Directrice Pôle Achats et Sous-Traitance

Bouchra Bouzoubâa est lauréate de l'IGA et titulaire d'un diplôme en Gestion et Finance. Après l'obtention de son diplôme, Bouchra Bouzoubâa rejoint TGCC en 1992, où elle occupe aujourd'hui le poste de Directrice Achat et Approvisionnement.



**Moulay Ahmed IRAQUI**  
Directeur Général Adjoint - Production

Moulay Ahmed Iraqui est ingénieur en Génie Civil diplômé de l'Académie des travaux publics de Kharkov en 1998. En 1999, il rejoint TGCC en qualité de Directeur Général Adjoint. Parmi les principales références d'Ahmed Iraqui : le complexe touristique Bouznika Bay, Prestigia Marrakech Golf, Aéroport Mohammed V, Aéroport Marrakech Menara, Casa Anfa City, CHU Agadir, etc.



**Mohamed FENNAN**  
Directeur Technique

Ingénieur d'état en Génie Civil de l'École Mohammedia d'Ingénieurs, Mohamed Fennan a rejoint TGCC en 2002. Il y occupe le poste de Directeur de Projet. M. Fennan a dirigé de nombreux projets d'envergure, notamment le Grand Théâtre de Casablanca, l'atelier de maintenance de la LGV à Tanger et la station de dessalement à Jorf.



**Rida BENABDELJALIL**  
Directeur Zone Rabat

Ingénieur d'état en Génie Civil, lauréat de l'École Hassania des travaux publics, Rida Benabdeljalil commence sa carrière en 1991 au sein du Ministère de l'équipement en tant qu'Ingénieur d'Études. En 1993, il rejoint la Direction du Patrimoine pour la mise en place de la division des études et des interventions. Il réintègre par la suite le Ministère de l'équipement en tant qu'Ingénieur d'études chargé des grands projets pendant 4 ans. Il rejoint TGCC en 2000 et y occupe actuellement le poste de Directeur de Zone.



**Aniss EL ASSIMI**  
Directeur à l'International

Aniss El Assimi est ingénieur diplômé de l'ESTP. Il a commencé sa carrière dans la maîtrise d'œuvre au sein d'Egis puis au sein d'Artelia, où il a eu l'occasion de contribuer à la concrétisation de plusieurs projets d'infrastructures en France et à l'international. Après un master en Finance à l'IAE de Paris, il a poursuivi sa carrière dans le conseil en financement de projets d'infrastructures au sein d'EY, puis en tant que Directeur financier au sein d'Artelia. Il a rejoint TGCC en 2019 en tant que Directeur financier & de développement à l'international, avant d'évoluer en fin 2022 en tant que Directeur à l'international.



**Smail EL MANJRA**  
Directeur développement

Smail El Manjra est diplômé de l'ESCP Europe à Paris. Il réalise une partie importante de sa carrière dans le Conseil en Stratégie et en Management chez des cabinets comme Roland Berger ou Capgemini Consulting. Ces expériences lui ont permis d'évoluer dans une grande variété de secteurs. En 2021, il rejoint TGCC en tant que Chargé de Mission auprès du Président avant de se voir confier le périmètre du Développement et des Filiales marocaines fin 2022.

## Des valeurs ...

TGCC affirme chaque année ses avantages compétitifs et ses facteurs clés de différenciation. La qualité, l'expertise technique, le respect des délais de livraison et le savoir-faire, sont les atouts qui font sa réputation

sur son marché. Visant l'excellence dans chaque projet, les équipes de TGCC sont animées par la volonté de repousser constamment les limites en faveur du client.



## ... et des compétences, clés de la différenciation du Groupe

TGCC dispose d'une équipe diversifiée de 11 313 collaborateurs au Maroc et à l'international, chacun apportant des compétences, une expertise, une créativité et un dévouement uniques. Conscient que sa pérennité et son succès dépendent étroitement de

la qualité de son capital humain, TGCC met le talent management au cœur de sa stratégie avec un focus sur le recrutement de ressources hautement qualifiées dans le domaine de la construction et le développement des compétences en interne.

# Un modèle économique créateur de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes

La vision stratégique de TGCC repose sur les principes de stabilité financière, de progrès industriel, de durabilité écologique et de bien-être des employés. Cette philosophie favorise un sens aigu de la responsabilité de l'entreprise et de l'engagement pour une création de valeur durable et partagée avec l'ensemble des parties prenantes.

## NOS RESSOURCES

**NOTRE CAPITAL HUMAIN**



**11 313**

Collaborateurs  
Groupe

dont



**299**

Cadres

**NOS RESSOURCES**



**1300**

Parc  
de engines



**5**

Pays  
de présence



**5**

Filiales  
spécialisées

- Béton
- Menuiserie bois
- Revêtement
- Menuiserie aluminium
- Lots techniques



**25**

Nombre  
de projets réalisés



**6,5 Md MAD**

Carnet de  
commandes

**NOS RESSOURCES FINANCIÈRES**



**5,2 Md MAD**

Total actif



**1,3 Md MAD**

Capitaux propres



**72,6 M MAD**

Free cash flow

## NOTRE DÉMARCHE

**NOTRE AMBITION**

Consolider notre position d'acteur de référence dans le secteur de la construction au Maroc et à l'international



**NOS AXES STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT**



Développement  
du carnet de  
commandes



Diversification  
et intégration  
verticale



Expansion  
internationale

**NOS LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT**



Une expertise multi-ouvrages  
de plus de 30 ans



Une capacité à se déployer  
rapidement et massivement dans  
des chantiers simples, complexes  
et en fast-track



Une culture d'entreprise fondée  
sur les valeurs d'excellence et de  
la satisfaction client



Une diversification et une  
intégration dans la chaîne de  
valeur de la construction

## NOTRE CRÉATION DE VALEUR



**POUR LA COMMUNAUTÉ**

Plus de 1000 projets développés au Maroc et à l'international  
Expertise multi-sectorielle et contribution à l'économie nationale  
Création d'emplois à l'échelle locale dans chaque pays d'implantation



**POUR LES COLLABORATEURS**

**6 495 h**

Heures de formation  
(y compris HSE)



**154**

Collaborateurs formés à la  
santé et la sécurité



**POUR L'ENVIRONNEMENT**

Contribution au développement de projets de construction durables et stratégie visant la réduction de l'impact de l'activité sur l'environnement : préservation des ressources, gestion des déchets, réduction des rejets atmosphériques



**POUR LES ACTIONNAIRES**

**245 M MAD**

RNPG

**4,8 %**

D/Y

**19 %**

ROE

# Rapport **d'activité**

Projet : Stade d'Al Hoceima



Projet : Arzana



## Poursuite du **développement du carnet de commandes**

En 2022, malgré un contexte sectoriel difficile, marqué par la pression inflationniste, l'activité de TGCC a connu un essor important et plusieurs succès commerciaux, renforçant ainsi son carnet de commandes.

Cette performance est attribuée aux efforts engagés par les équipes commerciales de TGCC à la fois au Maroc et à l'international, caractérisée par un poids plus conséquent des projets d'envergure et en fast-track.

TGCC a ainsi consolidé en 2022 son positionnement d'acteur de référence dans le paysage économique national et a ancré son empreinte d'opérateur local dans ses différents pays d'implantation.



**6,5 Md MAD**

Carnet de commandes  
au 31 décembre 2022



**22**

Nombre de projets lancés  
en 2022 au Maroc



**4**

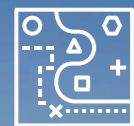
Nombre de projets lancés en  
2022 à l'international

# Les projets phares de 2022

En 2022, TGCC a accéléré son rythme de production et a déployé plusieurs projets d'envergure ayant une portée stratégique pour l'économie nationale et cela dans différents secteurs d'activité, tels que l'immobilier résidentiel et professionnel, l'infrastructure, l'éducation, la santé, l'hôtellerie, à la fois au Maroc et à l'international.

## ARZANA

Situé entre plage Petit Val d'Or et plage Oued Ykem à Rabat, Arzana est un complexe composé d'un hôtel de luxe appartenant à la chaîne Hilton et disposant de divers espaces d'hébergement, de détente et de travail ainsi que de plus de 58 villas haut de gamme.



**14 ha**  
Superficie



**120**  
Chambres



UM6P-Bâtiment Administratif



UM6P-Business School



UM6P-Gymnase

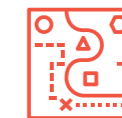


UM6P- Digital Center



## UM6P-Business School

L'université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) est une institution marocaine de l'enseignement supérieur jouissant d'une portée internationale. Son campus situé à Benguerir, offre des infrastructures contemporaines, adaptées aux exigences de l'enseignement et de la recherche, et des espaces de vie appropriés pour l'épanouissement social, intellectuel et physique des étudiants. Dans le cadre de son projet de construction TGCC a procédé à la réalisation d'un ensemble de bâtiments, tels que le gymnase, le digital center, ou encore le bâtiment administratif...



**3 364 m<sup>2</sup>**

Superficie du Digital Center

**5 200 m<sup>2</sup>**

Superficie du Gymnase

**27 800 m<sup>2</sup>**

Superficie Bâtiment Administratif

## UN ENSEMBLE D'INFRASTRUCTURES DE SANTÉ

En 2022, TGCC a participé à la construction de plusieurs cliniques multidisciplinaires et spécialisées, représentant plus de 900 lits à l'échelle nationale et couvrant différentes régions du Maroc.



**+ 900**

Lits



Clinique Akdital de Safi



Université de Bouaké



Université de Daloa



Université de Korhogo



Université d'Abidjan



## 4 UNIVERSITÉS EN CÔTE D'IVOIRE

Particulièrement axé sur l'éducation, secteur dans lequel il a développé une réelle expertise, le Groupe TGCC a contribué en 2022 à la construction de 4 universités dans différentes villes en Côte d'Ivoire.



**3 600**

Étudiants



**100 000 m<sup>2</sup>**

Superficie construite



Clinique Akdital de Tanger



Clinique Akdital de Salé



Clinique Akdital de Bouskoura



Clinique Akdital d'Agadir

## Renforcement de la stratégie d'intégration verticale

À travers sa stratégie d'intégration verticale et de diversification, TGCC accompagne ses clients sur toute la chaîne de construction de leurs chantiers et répond aux besoins de projets des plus exigeants.

Dans un secteur où la compétitivité et la différenciation représentent des enjeux majeurs, l'intégration des métiers et la maîtrise de toutes les étapes de la chaîne de valeur de l'industrie de la construction sont des axes prioritaires de développement pour TGCC. En effet, la démarche de verticalisation permet à TGCC de garantir la qualité et le respect de ses engagements tout en réduisant ses coûts, grâce à la mutualisation de ses fonctions support et la réalisation de synergies entre ses entités.

Enfin, TGCC bénéficie d'une plus importante force de frappe sur son marché, grâce à une offre complète de produits et de services, qui répond mieux aux besoins de ses clients.

C'est dans ce cadre, que le Groupe mène depuis plusieurs années, une stratégie de création ou d'acquisition de différentes entreprises spécialisées dans les métiers du secteur de la construction. Cela va de l'activité des lots secondaires, notamment le revêtement, la menuiserie du bois et celle de l'aluminium, à la production de béton et produits à base de béton. En 2022, TGCC a franchi une nouvelle étape, à travers la création de TGEM (Travaux généraux d'électromécanique), une filiale dédiée aux lots techniques. Il s'agit d'une activité stratégique pour le Groupe et dont l'intégration permet d'assurer l'optimisation et la qualité des projets tout en maximisant leur rentabilité.

Sur l'année, l'activité des filiales a connu une forte accélération et contribue aujourd'hui significativement aux revenus du Groupe, soit à plus de 13%.



**Smail El Menjra**  
Directeur Développement



**13%**

Part des filiales nationales dans le chiffre d'affaires consolidé



TGCC s'est fermement établie comme une force dans l'industrie de la construction marocaine. Pour poursuivre sa croissance, TGCC cherche à diversifier ses activités et à tirer parti des opportunités offertes par les perspectives du plan de relance du Maroc, en particulier les ports, les barrages et les ouvrages d'art. Parallèlement, le marché des travaux publics dans les pays d'Afrique subsaharienne offre un potentiel important. Qu'il s'agisse de la taille et de l'expertise de ses équipes, de l'envergure de son parc d'engins ou encore de l'organisation de ses projets, TGCC dispose aujourd'hui de tous les atouts nécessaires afin de se développer sur l'ensemble des segments de la construction.



### TGCC complète son intégration verticale par la création de **TGEM, filiale spécialisée dans les lots techniques**

Spécialisée dans les lots techniques, l'activité de TGEM consiste en la conception, l'installation, la maintenance et la gestion des équipements techniques dans les bâtiments. Ces équipements techniques sont des systèmes complexes qui permettent aux bâtiments de fonctionner efficacement et en toute sécurité, notamment en matière de ventilation, de chauffage, de climatisation, d'électricité, de plomberie, d'éclairage et de sécurité incendie.



## Dynamique de développement à l'international

Afin d'élargir ses horizons de croissance, TGCC mène depuis quelques années une stratégie de développement à l'international.

En 2022, cette politique a connu une accélération du rythme de production et de développement commercial dans ses pays d'implantation, et plus particulièrement en Côte d'Ivoire.

Acteur local et autonome, la filiale ivoirienne de TGCC a pris part en 2022 à divers projets stratégiques pour le développement économique et social du pays, notamment des projets d'infrastructures d'éducation et résidentiels. Parallèlement, plusieurs succès commerciaux ont alimenté le carnet de commandes de TGCC Côte d'Ivoire, permettant de conforter la dynamique opérationnelle en 2023.

Pour accompagner sa montée en puissance, l'activité à l'international a entamé cette année une démarche de transformation organisationnelle adaptée à ses ambitions. Au Sénégal, le carnet de commandes s'est également étoffé, assurant une plus forte contribution au chiffre d'affaires du Groupe à l'avenir.

Le développement international a aussi été marqué en 2022 par la création de TGCC Guinée, avec pour objectif d'étendre les activités du Groupe en Guinée avec un premier contrat portant sur la construction du siège du Groupe Orange à Conakry : un immeuble de 12 400 m<sup>2</sup>, destiné à accueillir plus de 700 collaborateurs.

Enfin, TGCC a renforcé davantage en 2022 son activité relative au développement de projets, dans le but de mieux accompagner ses clients en leur proposant une solution complète : de la genèse du projet jusqu'à sa réalisation, en passant par l'ensemble des étapes de développement (études de programmation et de conception) et en offrant des solutions de financement de projet. À ce titre, TGCC a créé une filiale en France, TGCC Développement, dont la vocation est de porter l'ensemble de cette activité de développement de projet à l'international.



Pose de la première pierre du futur siège de Orange Guinée à Conakry



**Aniss EL ASSIMI**  
Directeur à l'international

Depuis 2014, le Groupe TGCC a développé ses activités à l'international en accompagnant ses clients dans la réussite de leurs projets. Grâce à l'engagement sans failles de ses équipes à l'international, TGCC est devenu aujourd'hui un véritable acteur local de référence dans le secteur de la construction et dans le développement de projets d'infrastructures. Fort de ces



acquis, l'ensemble de l'équipe internationale de TGCC, avec l'appui du Groupe, est totalement engagée afin de réussir ses prochains challenges, portant à la fois sur (i) la consolidation de notre positionnement, (ii) l'adaptation de notre organisation, nos processus et nos outils à notre évolution et à nos objectifs, et (iii) le développement de notre activité à l'international dans nos pays de présence, ainsi que dans de nouveaux pays cibles.

Enfin, TGCC Développement (basée en France) sera amenée à jouer un rôle prépondérant dans le développement de nos activités à l'international, en offrant à nos clients une solution globale et intégrée pour réussir leurs projets.

# Lancement de chantiers stratégiques transverses au service de la croissance

Afin d'accompagner sa dynamique de développement et de garantir le succès de son plan stratégique, TGCC s'est engagé dans une démarche d'amélioration aussi bien sur ses process, que sur l'organisation et le pilotage. Cette démarche qui a démarré en 2022 avec le lancement de 10 projets, s'appuie sur 5 enjeux majeurs.

## 1- L'amélioration de l'efficacité de nos processus

Plusieurs axes d'amélioration de nos processus de travail ont été identifiés, visant à gagner en efficacité et en agilité. En 2022, la priorité a été donnée à la structuration de fonctions clés telles que les achats, la sous-traitance, la logistique, et la direction juridique à travers la mise en place de méthodes de travail plus rigoureuses et mieux définies.

## 2- Le renforcement de la compliance et le contrôle interne

Afin de garantir le respect de notre conformité légale et réglementaire ainsi que de fiabiliser la qualité de nos prises de décisions, une série de mesures a été mise en place, notamment, un dispositif de contrôle des circuits d'engagements du Groupe, ainsi qu'un plan d'audit annuel.

## 3- Mieux servir nos équipes

Le programme intègre un certain nombre de leviers venant en appui aux chantiers comme, à titre d'exemples, l'amélioration de la planification des ressources pour une meilleure anticipation des besoins ou des programmes de formation adaptés délivrés par la TGCC Academy. Le dispositif inclut également le renforcement du suivi des tiers (suivi contractuel, gestion du contentieux...)

## 4- La maîtrise de nos marges

L'amélioration des outils de pilotage de nos marges est un vecteur clé du programme avec notamment des actions enclenchées permettant un suivi analytique plus fin de notre rentabilité ( par lot,...), une analyse régulière de nos bilans de chantier.

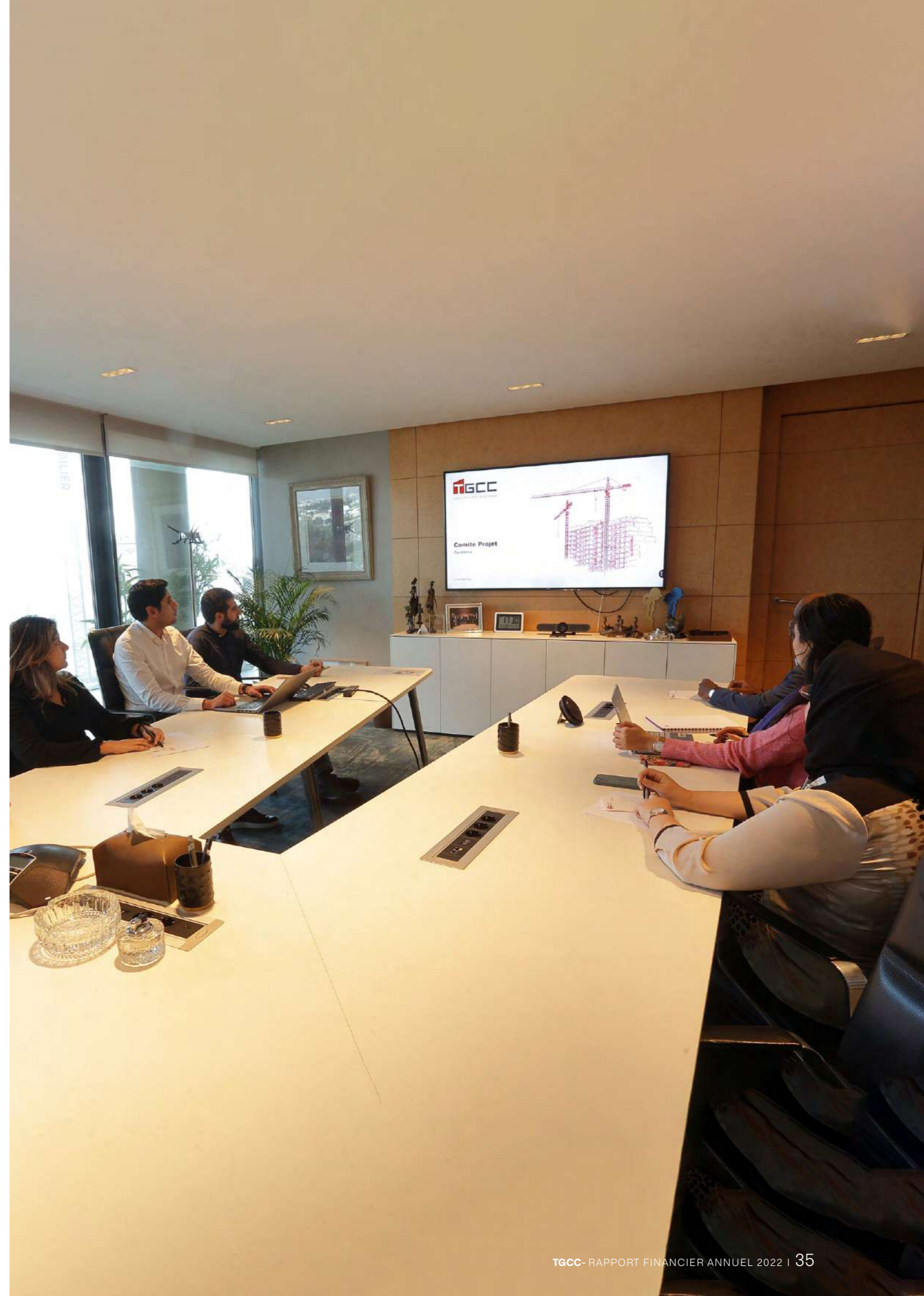
## 5- Le développement de notre organisation

TGCC a connu cette année une revue de son organisation avec la restructuration de son organigramme et l'instauration de nouvelles fonctions. Par ailleurs, TGCC a fait évoluer sa gouvernance à travers notamment la mise en place d'instances régulières.



**Asmaa ABARAGH**  
Directrice générale adjointe - Support

Le programme de projets stratégiques transverses, lancé en 2022, s'appuie sur un plan d'actions aux objectifs et aux contours bien définis, ainsi que des horizons de déploiement courts. Un ensemble de chantiers a été identifié et démarré, avec en priorité la restructuration de la sous-traitance, la fiabilisation de la logistique, la rationalisation des processus de planification, la revue de l'organisation, la structuration de la fonction juridique, ou encore la digitalisation. Afin de garantir le bon déroulement et la concrétisation de cette transformation, une gouvernance en mode gestion de projets a été instaurée, impliquant une charte projets, des feuilles de route claires, et des comités de suivi avec des reportings réguliers.



Projet : Siège CFG



## Poursuite de la croissance de l'activité et performance des indicateurs de résultats

Indicateurs consolidés en M MAD	2021	2022	Variation
Produit d'exploitation *	3 728	<b>5 261</b>	+ 41%
EBITDA	485	<b>572</b>	+ 18%
Résultat net part du groupe	236	<b>245</b>	+ 4%
Carnet de commandes	6 878	<b>6 503</b>	- 6%

\* Produit d'exploitation : chiffre d'affaires + variation de stock travaux + transferts de charges et reprises d'exploitation.

En 2022, l'activité de TGCC a franchi le cap des 5Md MAD, réalisant ainsi un produit d'exploitation de **5 261 M MAD**, en progression notable de 41% par rapport à 2021. Cette croissance s'explique par :

- une dynamique de production exceptionnelle aussi bien au Maroc qu'à l'international ;
- une montée en puissance des filiales nationales, consolidant davantage la stratégie de verticalisation ;
- et la poursuite de l'expansion du Groupe à l'international.

Face à l'impact de la forte hausse des prix des principales matières premières, TGCC a préservé sa performance opérationnelle avec un EBITDA à **572 M MAD**, en hausse de 18% par rapport à 2021, grâce à :

- l'augmentation de la production ;
- le maintien de la chaîne d'approvisionnement, en sécurisant les achats stratégiques ;
- le pilotage du BFR ;
- et la gestion des charges de structure.

Au terme de l'année, TGCC réalise un résultat net part du groupe de **245 M MAD**, en hausse de 4%, après constatation de charges non récurrentes.

Malgré un contexte sectoriel difficile, TGCC conforte sa position d'acteur de référence dans le secteur, avec un carnet de commandes qui s'établit à **6,5 Md MAD** à fin décembre 2022.



**Fatima BOUZOBÂA**  
Directrice Pôle Administratif et Financier

Afin d'atténuer l'impact inflationniste sur son activité et de préserver sa profitabilité, TGCC a rapidement mis en place à partir du 2<sup>ème</sup> trimestre 2022, les mesures nécessaires. Il s'agit notamment de la sécurisation du circuit d'approvisionnement avec la gestion des prix d'achat, la rationalisation des coûts de structure, la négociation des prix des chantiers lancés et la tarification des nouvelles prises de commandes.

Avec l'appui de ses fournisseurs stratégiques, ses partenaires clients et la mobilisation de toutes les équipes du Groupe, TGCC a déployé son plan d'action face à la pression inflationniste tout en maintenant son rythme de production et en poursuivant sa stratégie de développement.



Rapport  
**ESG**

## Un Groupe engagé dans le **développement durable et responsable**

TGCC est une entreprise engagée en matière de développement durable. Cet engagement se manifeste à travers une activité qui est réalisée dans le respect de l'environnement, des clients, des collaborateurs, et de l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème du Groupe.

Plusieurs initiatives sont ainsi menées afin de garantir la santé et la sécurité des collaborateurs, partenaires et sous-traitants sur l'ensemble des sites où nous opérons, pour garantir des comportements éthiques irréprochables, et enfin pour protéger l'environnement.

TGCC veille à travers sa politique RSE à répondre aux grands enjeux sociétaux tels que l'employabilité, en favorisant la formation et l'emploi local, et en privilégiant des partenaires et sous-traitants locaux.



Projet : Arzana



## La santé et la sécurité au cœur des préoccupations de TGCC

Conscient des risques liés au secteur d'activité de la construction, TGCC s'est engagé pour faire de la santé et de la sécurité sa priorité absolue. Cette exigence rythme désormais chaque action menée, afin de préserver la santé et la sécurité de toutes les personnes présentes sur les chantiers.

Avec une forte volonté d'insuffler une vraie culture d'exigence en matière de sécurité, les équipes de TGCC ont mis en place « le quart d'heure sécurité », un préalable à tout démarrage de l'activité ou de réunion, sur chantier, au siège ou dans les entrepôts. Cet événement quotidien vise à transmettre cette culture auprès de l'ensemble des collaborateurs et en faire une valeur qui fait partie de l'ADN de l'entreprise.



### 279

Nombre total de séances de formation



### 3 339

Nombre total de personnes formées à la sécurité

Afin de déployer sa politique sécurité, TGCC a renforcé l'encadrement au niveau de ses chantiers, ce qui s'est traduit par le doublement de l'effectif des animateurs HSE dont le rôle est de sensibiliser et de former les ouvriers et techniciens sur chantier et de les alerter sur les risques d'accident.

Les efforts entrepris en matière de digitalisation ont également permis un pilotage plus fin du volet sécurité et de mieux prévoir le renouvellement régulier des équipements de protection individuels et collectifs.

Des sessions de sensibilisation ont été réalisées afin de veiller au port obligatoire des Équipements de Protection Individuels (EPI) et l'utilisation correcte des équipements adaptés pour les travaux en hauteur. Le cycle de formation a été enrichi avec des modules spécifiques qui ont été dispensés par des cabinets externes spécialisés.

Sur plusieurs de nos chantiers, l'ensemble de ce dispositif s'appuie sur une étroite collaboration avec JESA, le leader africain des services de conception, d'ingénierie de projets.

Soucieux de la santé de ses collaborateurs, TGCC a mis en place les conditions nécessaires pour apporter assistance à ses ouvriers sur les chantiers en cas de besoin, que ce soit à travers la présence d'une infirmerie au sein de chaque chantier, ou par le biais des médecins du travail qui offrent des prestations de médecine de travail, d'assistance médicale notamment en cas d'accidents de travail.

Compte tenu des risques particuliers liés au secteur de la construction, TGCC a, depuis plus de 10 ans, établi un partenariat avec une société d'assistance médicale qui couvre l'ensemble des chantiers au Maroc, ainsi que les dépôts logistiques et le siège. Cette assistance permet la prise en charge immédiate en cas d'accident, de réaliser le suivi médical en cas d'hospitalisation et de gérer le dossier médical de la victime en collaboration avec la compagnie d'assurance et l'équipe TGCC.

### Santé & Sécurité au travail

	2020	2021	2022
Nombre d'accidents de travail	114	137	176
Taux de fréquence des accidents	8,5	8,1	7,8
Taux de gravité des accidents	0,5	0,43	0,58

## Le capital humain, une richesse sur laquelle TGCC capitalise au quotidien

Ce sont ses collaborateurs qui font de TGCC une grande entreprise. C'est en accompagnant leur développement professionnel, en leur assurant des conditions de travail qui favorisent leur bien-être, et en valorisant leur diversité, que TGCC assure leur mobilisation et leur engagement en faveur de la croissance de l'entreprise.

### Fidéliser la population ouvrière

Avec plus de 80% de son effectif qui est composé d'ouvriers, TGCC a mis en place plusieurs dispositifs afin de leur assurer des conditions de travail optimales, notamment le transport entre le chantier et les lieux d'habitation, ainsi que la mise à disposition de logements durant la période de construction de projets, quand ils s'éloignent de leur ville d'habitation. Afin de les fidéliser et leur garantir une longévité de carrière au sein de l'entreprise, TGCC a déployé un système de reconduction des contrats pour retenir les talents et capitaliser sur l'expertise et l'expérience acquise. Visant à participer

au développement local des régions où se situent ses projets, TGCC encourage principalement l'emploi des communautés riveraines.

Les équipes en charge des Ressources Humaines de TGCC se sont fortement mobilisées au cours de l'année 2022 pour accompagner le besoin en recrutement et faire face à la croissance de l'activité particulièrement soutenue de l'année.

Avec une vision sur le long terme, TGCC a déployé plusieurs initiatives pour attirer et fidéliser les talents.

#### Évolution de l'emploi de l'effectif global

	2020	2021	2022
Nombre de recrutements	10 406	14 201	16 898
Nombre de démissions	185	95	176
Nombre de licenciements	78	28	36
Nombre de fin de contrat	7 534	12 430	15 018
Nombre de retraités	7	6	5

#### Répartition par ancienneté de l'effectif global

	2020	2021	2022
0 >= & < 2 ans	6 175	8 637	10 295
2 >= 1 < 5 ans	340	408	367
5 >= & < 10 ans	320	351	348
10 >= & < 12 ans	102	101	87
12 >= & < 20 ans	113	148	180
20 >= & < 25 ans	10	17	27
25 ans et plus	9	9	9
<b>Total effectif</b>	<b>7 069</b>	<b>9 671</b>	<b>11 313</b>



Stade de Tanger

### Pépinière TGCC : Un vivier d'ingénieurs hautement qualifiés dans les métiers de la construction

Acteur incontournable du secteur du bâtiment, TGCC a souhaité à travers la création de la pépinière TGCC apporter sa contribution à la formation des jeunes ingénieurs sortis d'écoles. Avec un programme réalisé sur mesure, les jeunes ingénieurs recrutés dans le cadre de la pépinière sont accompagnés dans leur montée en compétence. Au cours de leur formation, ils font un

passage par plusieurs chantiers afin d'élargir leur savoir-faire. C'est à l'issue de leur période de formation qu'ils peuvent soit être recrutés par TGCC lorsque le besoin se présente, ou bien rejoindre une autre entreprise du secteur avec une première expérience reconnue sur le marché.



### Digitalisation du processus de recrutement

Avec l'objectif d'accompagner les besoins en ressources des chantiers de TGCC, la Direction des Ressources Humaines a lancé une nouvelle plateforme digitale. Cette plateforme permet désormais d'améliorer le processus de recrutement avec une centralisation des candidatures reçues à travers divers canaux, leur traitement et leur suivi. Cette plateforme n'est que la première partie du programme global qui sera déployé en 2023 et qui comprend notamment le lancement de la feuille de route de gestion de carrières, ainsi que la digitalisation de l'ensemble des process RH.

## TGCC Academy : Un centre de formation sur mesure couvrant l'ensemble des besoins du Groupe



Afin de constituer un vivier de talents et une main-d'œuvre de qualité aux standards internationaux, TGCC a lancé « TGCC ACADEMY ». Véritable centre de formation itinérant, l'Académie a dès son lancement procédé à un recensement des besoins en formation, à la fois pour améliorer les compétences du personnel ouvrier, des techniciens de chantier et pour développer un savoir-faire sur de nouveaux processus et méthodes de construction.

Les premières formations dispensées ont notamment concerné les métiers de la maçonnerie et du coffrage. Face au besoin croissant d'animateurs en sécurité sur les chantiers et compte tenu de l'absence de ce type de formation sur le marché, les équipes de TGCC Academy en partenariat avec les experts de l'entreprise

et un cabinet de conseil en sécurité ont mis en place un parcours de formation dédié à la sécurité. Les formations dispensées par l'Académie concernent également les cadres de l'entreprise qui bénéficient d'une plateforme de formation en e-learning à la fois sur les soft skills, mais également sur des spécificités du métier.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une priorité stratégique du management avec comme objectifs, la transmission des savoir-faire clés entre collaborateurs, l'intégration et la formation des nouveaux collaborateurs, la valorisation des seniors, et la professionnalisation des équipes.

Cet institut entre également dans la stratégie de diversification des activités de TGCC à travers l'ouverture du catalogue de formation à l'écosystème et au secteur de la construction.

### Formation globale

	2020	2021	2022
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	12,5%	9,9%	11,89%
Budget formation en % de la masse salariale	0,1%	0,2%	0,110%
Nombre de jours de formation / salarié	0,016	0,016	0,026



**Meryem NAZIH CHERKAOUI**  
Directrice des Affaires Générales  
et des Ressources Humaines



Au-delà de sa mission de former les collaborateurs, TGCC Academy permet de renforcer la culture d'entreprise en mettant l'accent sur des valeurs telles que la sécurité. Elle permet également de fidéliser les collaborateurs qui bénéficient d'un parcours de formation adapté aux besoins spécifiques de leur métier.

Afin de toucher l'ensemble des collaborateurs, TGCC Academy a lancé sa caravane de formation qui sillonne l'ensemble des régions où des chantiers sont en cours.

## Les 1<sup>ères</sup> sessions de formation dispensées en 2022

Les premières formations déployées par les équipes de TGCC Academy ont porté sur les techniques d'implantation et de construction des murs, le coffrage et l'application de l'enduit. Les formateurs ont pu ainsi mettre l'accent sur les rudiments dans les travaux de maçonnerie tels que le traçage, le parallélisme des murs avec les axes de structure et la conformité des angles. La formation dédiée au coffrage a permis de montrer les différents types de coffrage utilisés en fonction des cahiers des charges des clients, ainsi que la méthode usuelle de montage et de démontage. La formation relative aux techniques d'application de l'enduit a permis de sensibiliser les ouvriers à la vérification de la qualité des matériaux utilisés, à la préparation du dosage des



matières et des adjuvants en fonction des différents cahiers des charges, les techniques d'application pour obtenir de bonnes finitions, les vérifications de jonctions ou encore les temps de pause à respecter entre les applications pour une meilleure adhérence.

## Chiffres clés TGCC Academy

**2548 h**

Volume horaire de formation réalisé au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022

Dont

**88 h**

Formations digitales

**586 h**

Formations métiers

**1873h**

Formations HSE



## La diversité et l'équité, des valeurs fortes chez TGCC

Compte tenu de la spécificité du secteur de la construction et du bâtiment, TGCC porte une attention particulière au recrutement des femmes que ce soit sur le terrain pour des postes de chefs de projets, animateurs HSE ou conducteurs de travaux, mais également pour les métiers support, en vue de renforcer leur présence dans l'entreprise.

TGCC s'engage par ailleurs à maintenir l'équité salariale entre les femmes et les hommes, dans l'ensemble des directions supports et métiers indirects, gage essentiel de l'égalité professionnelle.

### Répartition de l'effectif global par genre

	2020	2021	2022
Femmes	135	189	205
Hommes	6 934	9 482	11 108
<b>Total effectif</b>	<b>7 069</b>	<b>9 671</b>	<b>11 313</b>

### Répartition de l'effectif permanent par genre

	2020	2021	2022
Femmes	77	118	136
Hommes	1 014	1 325	1 403
<b>Total effectif</b>	<b>1 091</b>	<b>1 443</b>	<b>1 539</b>

### Répartition de l'effectif global par nature du contrat de travail

	2020	2021	2022
CDD	1 091	1 443	1 539
CDI	5 978	8 228	9 774
<b>Total effectif</b>	<b>7 069</b>	<b>9 671</b>	<b>11 313</b>

### Répartition de l'effectif permanent par catégorie (direction, cadres, employés...) déclinée par genre

	2020	2021	2022
Femmes direction	6	7	8
Femmes cadres	30	53	58
Femmes non cadres	41	58	70
<b>Total femmes</b>	<b>77</b>	<b>118</b>	<b>136</b>
Hommes direction	31	39	37
Hommes cadres	99	145	196
Hommes non cadres	884	1 141	1 170
<b>Total hommes</b>	<b>1 014</b>	<b>1 325</b>	<b>1 403</b>

### Répartition de l'effectif global par branche d'activité

	2020	2021	2022
Siège	120	123	121
Département logistique	359	438	413
Chantiers	5 717	7 906	8 484
Filiales Maroc	500	963	1 234
Filiales Intérieures	373	241	1 061
<b>Total effectif</b>	<b>7 069</b>	<b>9 671</b>	<b>11 313</b>



## Le transfert de compétences, facteur clé de succès dans le développement international

En raison de la dynamique d'activité à l'international, notamment en Afrique de l'Ouest, TGCC a mis en place un dispositif de transfert de compétences qui permet de former et d'accompagner les équipes locales dans le développement de leur savoir-faire. Ceci permet à TGCC de capitaliser sur le vivier de compétences locales pour saisir de nouvelles opportunités dans les pays d'implantation.

## Un climat social, basé sur l'écoute et l'échange

TGCC s'engage à maintenir un environnement de travail sain en favorisant une communication ouverte et constructive avec les représentants du personnel, en créant des conditions de travail propices, en offrant des opportunités de développement et de progression, et en garantissant l'équité dans le traitement des employés. TGCC encourage une culture d'entreprise positive qui met en valeur les employés et les traite avec respect et reconnaissance.



### Dialogue social

	2020	2021	2022
Nombre de jours de grève	-	2	0
Nombre de représentants du personnel	18	18	18
Nombre de litiges sociaux	60	116	21



Projet : Cité des métiers et des compétences (CMC) - Nouaceur

## Un engagement renforcé en faveur de l'environnement

TGCC considère l'environnement comme une question stratégique et déploie une politique de développement durable dont l'engagement en faveur de l'environnement est un axe central. Cette démarche est cruciale pour la durabilité du groupe et contribue à répondre aux défis mondiaux de transition énergétique. TGCC promeut le respect de l'environnement avec des pratiques rigoureuses pour limiter la consommation d'eau, d'énergie, de matières premières et améliorer la gestion des déchets.

### Une gestion des ressources naturelles optimisée

TGCC a mis en place des mesures pour réduire la consommation d'électricité et d'eau afin de préserver les ressources naturelles. L'entreprise sensibilise également ses employés et prestataires à l'utilisation rationnelle de l'eau et de l'énergie sur les chantiers à travers des campagnes et des formations.

Afin d'optimiser sa consommation électrique, TGCC a installé des panneaux solaires au niveau du siège qui permettent de réduire sa consommation de 50 %.

Au niveau des chantiers, des dépôts et des ateliers, TGCC a fait évoluer progressivement son modèle énergétique en procédant systématiquement à la substitution des groupes électrogènes par l'alimentation par le réseau électrique lorsque les conditions le permettent.

La consommation en eau est également pilotée à travers un suivi rigoureux des compteurs qui permet d'identifier les éventuelles fuites d'eau, éviter les gaspillages et optimiser son utilisation.

#### Consommation d'eau

En m <sup>3</sup>	2020	2021	2022
Consommation d'eau	71 454	124 352	360 102

#### Consommation d'électricité

En Kwh	2020	2021	2022
Consommation d'électricité	1 809 434	1 699 963	4 675 142

#### Consommation d'hydrocarbures et lubrifiants

	2020	2021	2022
Gasoil (m3)	2685	3607	6 268 523
Huiles (L)	107090	72987	94 596

### Un parc d'engins en renouvellement pour réduire l'impact sur l'environnement

Dans sa démarche de préservation de l'environnement, TGCC a procédé au cours de l'année à un inventaire de son parc d'engins et à une évaluation de sa vétusté afin d'en limiter l'impact sur l'environnement.

Ceci a conduit l'entreprise à sortir du parc des équipements dont les performances environnementales ont été jugées non conformes avec les standards mis en place par l'entreprise. Un programme de renouvellement progressif du parc a ainsi été lancé.



Dépôt Logistique TGCC

### Des rejets atmosphériques réduits

Afin de réduire ses rejets atmosphériques, TGCC a lancé un chantier de mesure de son bilan carbone qui sera effectif en 2023. L'objectif de ce bilan est de lancer un programme de réduction de l'empreinte carbone de l'entreprise.

### Une gestion des déchets en constante amélioration

TGCC applique la règle des trois R à toutes les phases de ses projets pour une gestion efficace des déchets. Le but est de minimiser leur production à la source et de favoriser leur recyclage, afin de mieux gérer les produits en fin de vie.



## Une expertise avérée en matière de construction durable

Face à la forte demande de construction de bâtiments écologiques, économes en énergie et utilisant des matériaux innovants, TGCC a développé au cours de ces dernières années une expertise qui lui permet aujourd'hui de répondre aux cahiers des charges les plus exigeants en matière de construction durable. De nombreux ouvrages réalisés par TGCC ont été certifiés

ou en cours de certification LEED «Leadership in Energy and Environmental Design» ou HQE «Haute Qualité Environnementale». Il s'agit d'un système d'évaluation reconnu comme la marque internationale d'excellence pour les bâtiments durables dans plus de 132 pays. Il place la durabilité au cœur des bâtiments : dans leur conception, leur construction et leur exploitation.

Plusieurs ouvrages réalisés par TGCC ont été certifiés :



**ATTIARIWABA BANK SOUISSI**



**TOUR MOHAMMED VI**



**HÔTEL HYATT REGENCY TAGHAZOUT**



**UM6P-BUSINESS SCHOOL**



**LES ARÈNES DE CASABLANCA**



**TOUR 55**



**TOUR 54**



**TOUR CFC**



**SEVEN SQUARE**



**ANP**



## Des certifications renouvelées

Au cours de l'année 2022, TGCC a connu le renouvellement de ses certifications ISO 9001 : 2015, ISO 14001 : 2015 et ISO 45001 : 2018 par SOCOTEC



## La culture et l'art pour tous dans l'ADN du Groupe

Créée en 2017, la Fondation TGCC est née de la conviction que l'art et la culture sont des leviers importants de développement. Elle s'est ainsi donnée pour mission de préserver, transmettre et révéler le patrimoine culturel du Royaume à travers l'organisation de conférences, de signatures de livres, d'expositions d'artistes reconnus et émergents, des visites scolaires et des ateliers, ou encore l'accessibilité de l'art sur les réseaux sociaux.



Vitrine incontournable pour les artistes du Royaume, la Fondation TGCC permet aux artistes marocains, confirmés ou en devenir, d'avoir un lieu dédié afin de présenter leurs travaux et montrer au public toute la diversité de la création picturale au Maroc.

Positionnée comme une passerelle entre les artistes d'aujourd'hui et les talents de demain, la Fondation TGCC a l'ambition de devenir une pépinière de jeunes talents. Un appel à candidatures est organisé chaque année afin

de révéler de nouveaux talents que la Fondation TGCC s'engage à exposer et à soutenir, afin qu'ils deviennent à leur tour des artistes reconnus.

Les événements récurrents organisés au profit des enfants de tout âge et issus de tous les milieux, en partenariat avec des écoles et des associations, comme les conférences thématiques organisées tous les mois sont pour leur part destinés à contribuer à démocratiser l'accès à l'art et la culture auprès du plus grand nombre.

**PRIX MUSTAQBAL**  
Concours de Jeune Création Contemporaine

Afin de renforcer son dispositif en faveur des jeunes talents, la Fondation TGCC a lancé le Prix Mustaqbal en 2021, concours de jeune création contemporaine à destination de jeunes artistes marocains ou étrangers résidents au Maroc. Le Prix Mustaqbal sélectionne chaque année, à travers un jury d'exception, un minimum de 10 artistes pour exposer au sein d'Artorium, l'espace d'art de la Fondation TGCC. Parmi ces artistes, 3 lauréats sont sélectionnés et invités à entrer en résidence d'artistes à Jardin Rouge, grâce au soutien de la Fondation Montresso. Le premier prix se voit offrir une exposition personnelle au sein de l'espace d'art Artorium de la Fondation TGCC.

## Chiffres clés 2022



\*Ayant visité l'espace d'art

### The Kitab Club, la promotion de la lecture et de la littérature

Le lancement de The Kitab Club, est une initiative de la Fondation TGCC qui vise à promouvoir la lecture et la découverte d'auteurs nationaux et internationaux à travers un club de lecture où les passionnés peuvent partager leurs coups de cœur littéraires et débattre autour de thématiques liées aux livres et leurs auteurs. Lancé juste avant la pandémie, The Kitab Club s'est d'abord déroulé de manière virtuelle avant de prendre place en 2022 dans l'espace d'art de la Fondation TGCC.



## Promotion du sport et **du dépassement de soi**

Avec une forte volonté de promouvoir des valeurs telles que l'effort, la persévérance, la santé, la performance ou la solidarité, TGCC a choisi de véhiculer ce partage de valeurs communes à travers le sponsoring de 5 grands sportifs nationaux.

Il s'agit de 4 coureurs du Marathon des Sables sous le drapeau de l'équipe "TGCC Maroc Team" un joueur de golf, Ayoub Lguirati.

Bien plus que de simples actions de sponsoring, ces partenariats sportifs s'inscrivent dans la durée, et ont vocation à accompagner les challenges de ces sportifs sur plusieurs années.



Ayoub Lguirati



# Gouvernance **TGCC**

## Structure de **gouvernance**

TGCC est une société anonyme à Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration définit les orientations stratégiques de la société et veille à leur mise en œuvre. Il procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns et se saisit de toute question relative à la bonne marche de la société.

## Composition du **Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration est composé de dix administrateurs et d'un Président Directeur Général. Au cours de l'année 2022, le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois.

	Nom et prénom	H/F	Date de nomination	Date d'échéance du mandat	Biographie	Nombre de mandats dans d'autres sociétés	Appartenance à des Comités	Fonction au sein des Comités
<b>Président du Conseil d'Administration</b>	Mohammed Bouzoubâa	H	12-Jan-18	2024 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023)	M. Mohammed Bouzoubâa est diplômé de l'École des Ponts et Chaussées, il crée TGCC en 1991, à 31 ans, soit quelques années après un passage au sein d'autres sociétés de construction.	48	Comité Exécutif	Président Directeur Général
<b>Administrateurs exécutifs</b>	Meryem Nazih Cherkaoui	F	12-Jan-18	2024 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023)	Mme Meryem Nazih Cherkaoui est diplômée en finance de l'ESG Paris et en gestion administrative des ressources humaines chez Diorh. Elle intègre TGCC en 2001 en tant que Responsable Ressources Humaines, pour évoluer progressivement et devenir Directrice Ressources Humaines en 2008 puis Directrice du pôle Ressources Humaines et Moyens Généraux en 2018. Elle est également Gérante de Artorium et Présidente de la Fondation TGCC.	2	Comité Exécutif Comité de Nomination et de Rémunération	Directrice des Affaires Générales et des Ressources Humaines Président
	Fatima Bouzoubâa	F	12-Jan-18	2024 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023)	Mme Fatima Bouzoubâa est diplômée en finance de l'ESG Paris. Elle intègre TGCC en 1995.		Comité Exécutif	Directrice Administrative et Financière
<b>Administrateurs non exécutifs</b>	Abla Bouzoubâa	F	27-Oct-21	2027 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2026)	Mme Abla Bouzoubâa est diplômée de l'ECE Paris et de l'ESCP Europe. Elle est consultante en services financiers chez Wavestone et dispose d'une expérience en Private Equity après son passage chez Mediterrania Capital Partners.		Comité d'Audit	Membre
	Mohamed Saad Berrada	H	12-Jan-18	2024 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023)	M. Mohamed Saad Berrada est diplômé de l'école des Ponts et Chaussées et de la Sorbonne. Il est le Président Directeur Général de Michoc, qu'il a créée en 1997.	16		
	Mohamed Reda Jaafar Senoussi	H	12-Jan-18	2024 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023)	M. Mohamed Reda Jaafar Senoussi est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en Génie Civil de l'École Spéciale des Travaux Publics (ESTP). Après 10 années d'expérience dans la finance et l'immobilier, il a rejoint TGCC en 2013 en tant que Directeur Général Adjoint. Aujourd'hui, il occupe de nouvelles fonctions au sein d'une société de gestion d'OPCC et il est également trésorier de la Fondation TGCC.	6	Comité de Nomination et de Rémunération	Membre
	Saad Bendidi, représentant de MC II Concrete	H	30-Juin-19	2025 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2024)	M. Saad Bendidi est diplômé de l'École Centrale, HEC et Sciences Po Paris. Après avoir exercé à Wafabank et été à la tête de Magetex et de CIB, il devient le premier Président de Méditel (actuellement Orange) entre 1999 et 2005. En 2001, il rejoint BMCE Bank en tant que Vice Président de Finance.com. Il quitte le groupe en 2005 et devient Président de l'ONA (actuellement Al Mada) jusqu'en 2008. Depuis, il a assuré plusieurs mandats et a réalisé diverses missions de conseil. En 2013, il est nommé Directeur Général Délégué au sein du Groupe Saham, qu'il quittera en 2017. Aujourd'hui, Saad Bendidi est Associé et Président du Conseil d'Administration de MCP, membre du Comité d'Investissement de Mediterrania Capital II et III et membre du Conseil d'Administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires.	21		
	Hatim Ben Ahmed, représentant de MC III	H	30-Juin-19	2025 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2024)	M. Hatim Ben Ahmed est diplômé en ingénierie de l'ESTP puis en Private Equity et Business Administration de Harvard Business School. Il a été Auditeur au sein du cabinet EY avant de rejoindre le cabinet Accuracy en 2006 en qualité de Manager en Conseil Financier. En novembre 2008, il rejoint Riva y Garcia en tant que Directeur d'Investissement qui donnera naissance à Mediterrania Capital Partners (MCP). Hatim Ben Ahmed est à ce titre, membre du Comité d'Investissement de Mediterrania Capital II and III et membre du Conseil d'Administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires.	19	Comité d'Audit Comité de Nomination et de Rémunération	Membre Membre
<b>Administrateurs indépendants</b>	Khalid Chami	H	16-Déc-2021	2027 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2026)	M. Khalid Chami est diplômé d'HEC Paris en 1991. Il a effectué la majeure partie de sa carrière dans le secteur bancaire et notamment auprès de la SGMB, en tant que Responsable mondial des ventes des produits dérivés sur actions, Directeur des Grandes Entreprises, Directeur du Pôle Corporate, Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Entreprise et du développement des fonds de commerce de SGMB ou encore membre du Comité Exécutif et du Comité Financier.	8	Comité d'Audit	Président
	Mohammed Saad Benjelloun Touimi	H	16-Déc-2021	2027 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2026)	M. Mohammed Saad Benjelloun Touimi est titulaire d'un DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) en banque et finance et d'une maîtrise en sciences économiques et sociales de l'Université Paris X. Auparavant, il était Directeur de la Banque de l'Entreprise, puis Directeur Général Adjoint d'Attijariwafa Bank, en charge de la Direction Régionale du Grand Casablanca. Depuis 2018, M. Mohammed Saad Benjelloun Touimi est Associé Gérant de MKN Consulting.	1	Comité d'Audit	Membre

## Indépendance des membres du Conseil d'Administration

Deux administrateurs indépendants font partie du Conseil d'Administration de TGCC conformément aux dispositions de l'article 41 bis de la loi n° 20-19, publiée au bulletin officiel en avril 2019, modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, et notamment aux critères d'indépendance des administrateurs.

## Taux de présence effective aux séances du Conseil

Au cours de l'exercice 2022, le Conseil d'Administration a tenu 3 réunions avec une présence de 100% de tous les administrateurs.

## Parité

Le Conseil d'Administration de TGCC est composé à hauteur de 30% de femmes en conformité avec les mesures transitoires prévues dans la loi 17-95. TGCC prévoit de procéder à des nominations ultérieurement, afin d'atteindre le taux de 40% fixé par la loi.

## Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est chargé d'assurer le suivi de l'information financière, la fiabilité du dispositif de contrôle interne et la mise en œuvre d'une gestion des risques adaptée à l'entreprise.

Le Comité d'Audit est chargé du contrôle légal des comptes annuels et de l'indépendance des commissaires aux comptes. Le Comité se réunit deux fois par an, et peut se réunir à titre exceptionnel, en cas d'urgence, pour des faits raisonnables et justifiés.

## Composition du Comité d'Audit

Khalid Chami	Président
Mohammed Saad Benjelloun Touimi	Membre
Abla Bouzoubâa	Membre
Hatim Ben Ahmed	Membre

## Comité de Nomination et de Rémunération

Le Comité de Nomination et de Rémunération est chargé de présenter des recommandations au Conseil d'Administration relatives à la nomination et à la politique de rémunération globale des dirigeants et/ou salariés de la société, au type et mode de nomination et de calcul des rémunérations. Il est également consulté sur les questions se rapportant à la politique générale de nomination et de rémunération, ainsi que sur le plan de recrutement des salariés de la société et de ses filiales sur un horizon d'un an. Ce comité se réunit au moins une fois par an.

## Composition du Comité de Nomination et de Rémunération

Meryem Nazih Cherkaoui	Président
Mohammed Reda Jaafar Senoussi	Membre
Hatim Ben Ahmed	Membre

## Mandats des administrateurs dans d'autres Conseils d'Administration

### M. Mohammed Bouzoubâa

Société	Mandat
Agaly Promo	Co gérant
Abline	Gérant
Albo Promotion	Co gérant
Artorium	Co gérant
B Distrib	Gérant
B. Invest Holding	Gérant
Bfo Office	Gérant
Bfo Partners	PDG
Bfo Sante	Gérant
Bh Développement	Co gérant
Bina Bayti	Co gérant
Bina Développement	Gérant
Bina Développement Immobilier	Co gérant
Bina Invest	Gérant
Bina Logistics	Administrateur
Bina Premium	Co gérant
Bouskoura Immobilier	Co gérant
Bouskoura Immobilier 2	Co gérant
Carlton Immobilier	Co gérant
Casa Anfa Développement	Gérant
Chellalate Promo	Co gérant
Crea Immo	Co gérant
Espacio 2005 Maroc	Gérant
Galy Immo	Co gérant
Gidm Promo	Co gérant
Groupe Alj & Bouzoubaa	Co gérant
Groupe Arabe de Réalisation d'Afrique du Nord	Administrateur / DG
Groupe International De Management Des Etablissements De Soins	PDG
Groupe Soukkania	Co gérant
Hdyat Errahma	Co gérant
Immobilier Forrest	Gérant
Immobilier Soukkania	Co gérant
Immoxy	Co gérant
Kenz Tamaris	Co gérant
Lead Premium	Co gérant
Linab	Co gérant
Mbo Développement	Co gérant
Midp Hôtel	Gérant
Mme Trading Agency	PDG
Nec Immo	Gérant
Promo 611	Co gérant
Pharmaprom	Administrateur
TGCC Développement Immobilier	Gérant
TGCC Immobilier	Co gérant
TGCC Réalisations Immobilières	Gérant
Tmlog	Co gérant
Villa Van Gogh	Gérant
Yas Développement	Co gérant

Mme Meryem **Nazih Cherkaoui**

Société	Mandat
Artorium	Gérante
Fondation TGCC	Présidente

M. Saad **Bendidi**

Société	Mandat
Akdital Holding	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
AZIZA	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
DISLOG Industries	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Forafric	Président du Conseil d'Administration
Forafric Global Plc	Président du Conseil d'Administration
Les Eaux Minérales d'Oulmès	Membre du Conseil d'Administration
MC II Pasta	Membre du Conseil d'Administration
MC III Meso	Membre du Conseil d'Administration
MC II Concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC III concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC II Smart	Membre du Conseil d'Administration
MC II Trailers	Membre du Conseil d'Administration
MC III Al Razi	Membre du Conseil d'Administration
MC III Indus	Membre du Conseil d'Administration
MC III Clean	Membre du Conseil d'Administration
MC Holding	Membre du Conseil d'Administration
MCIII Scan I	Membre du Conseil d'Administration
MCP Gestion	Président du Conseil d'Administration
M Park	Président du Conseil d'Administration
M Office QCA	Président du Conseil d'Administration
RAYLAB	Président du Conseil d'Administration

M. Saad **Berrada**

Société	Mandat
Berch	Gérant Associé
C.C Outtour	Gérant Associé
Chocosweet	Gérant Associé
Habitation Modernes	Gérant Associé
Hamd	Gérant Associé
Michoc	Président Associé
MP2C	Gérant Associé
MC Sweet	Gérant Associé
Santraco	Gérant Associé
Societe Immo Outtour	Gérant Associé
Mipar	Gérant Associé
Yas Immobilier	Associé
Bousoukoura Immobilier	Associé
Tmlog	Associé
Pharmaprom	PDG
Pres du Service	Associé
Afriquia Gaz	Administrateur

M. Mohamed Reda Jaafar Senoussi

Société	Mandat
Mediterrania Capital Partners gestion	Administrateur Directeur Général
MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement
M Park	Administrateur Directeur Général
M Office Qca	Administrateur Directeur Général
Sininvest	Gérant
Fondation TGCC	Trésorier

M. Saad **Benjelloun**

Société	Mandat
MKN Consulting	Associé Gérant



M. Hatim **Ben Ahmed**

Société	Mandat
Mediterrania Capital Gestion	Directeur Général Délégué et Membre du Conseil d'Administration
Mediterrania Capital Partners Maroc	Gérant
Akdital	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
MC Team Maroc	Gérant
MC II Pasta	Membre du Conseil d'Administration
MC III Meso	Membre du Conseil d'Administration
MC II Concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC III concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC II Smart	Membre du Conseil d'Administration
MC II Trailers	Membre du Conseil d'Administration
MC III Al Razi	Membre du Conseil d'Administration
MC III Indus	Membre du Conseil d'Administration
MC III Clean	Membre du Conseil d'Administration
MC Holding	Membre du Conseil d'Administration
MC IV Pharma	Membre du Conseil d'Administration
DISLOG Group	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Société Meunière Tunisienne	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
AMIC	Président du Conseil d'Administration

M. Khalid **Chami**

Société	Mandat
Administration de Transports Marocains	Président du Conseil d'Administration
Dislog	Administrateur indépendant
Gemarfin Sarl	Gérant
H&S	Administrateur indépendant
Investima	Administrateur
Marbar SA	Administrateur
Marbar Chimie SA	Administrateur
Union Maritime Minière SA	Président du Conseil d'Administration

## Comité de Direction

Le Comité de Direction est une instance de partage de l'information, de débat stratégique et de prise de décision opérationnelle qui se réunit 1 à 2 fois par mois. Le Comité de Direction examine et approuve les questions et les décisions relatives à la stratégie et à l'organisation du Groupe TGCC et se penche notamment sur les sujets suivants :

- ▶ Revues des recouvrements clients et de la performance globale de la société et de ses filiales ;
- ▶ Évolution du portefeuille d'affaires et du niveau, à date, du carnet de commandes ;
- ▶ Suivi de la production de chiffre d'affaires et son évolution comparativement au budget des projets ;
- ▶ Discussion de sujets opérationnels relatifs aux enjeux et problématiques liés à la coordination entre les fonctions support et production ;
- ▶ Redéploiement des ressources humaines à la survenance des pics de production ;
- ▶ Partage et débats autour de sujets conjoncturels importants.

## Rémunération des administrateurs

Au titre de l'exercice 2022, les administrateurs ont perçu 210 000 MAD au titre de jetons de présence.

## Rémunération des dirigeants

La rémunération versée aux dirigeants de l'entreprise au titre de l'année 2022 s'est élevée à 24 318 000 MAD.

## Relations avec les actionnaires

Conformément aux exigences réglementaires, TGCC informe, depuis son introduction en bourse en décembre 2021, régulièrement ses actionnaires par le biais de son site internet où est répertorié l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

Au cours de l'année 2022, TGCC a publié ses informations financières selon le calendrier suivant :

Indicateurs du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2021	23/02/2022
Résultats annuels au 31 décembre 2021	30/03/2022
Indicateurs du 1 <sup>er</sup> trimestre 2022	30/05/2022
Indicateurs du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2022	30/08/2022
Résultats du 1 <sup>er</sup> semestre 2022	30/09/2022
Indicateurs du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2022	29/11/2022

L'ensemble des communiqués publiés sont disponibles sur le site internet de TGCC :

<https://tgcc.ma/informations-financieres/>

# Comptes annuels & rapports



# RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EXERCICE 2022

Mesdames, Messieurs,

**Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire annuelle conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.**

Ce rapport expose :

1. L'activité de la société au cours de l'exercice 2022, les opérations réalisées et les résultats obtenus ;
2. La situation financière de la société;
3. La présentation des comptes annuels;
4. La proposition d'affectation du résultat;
5. L'état des filiales et participations et des sociétés contrôlées;
6. L'état de décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs ;
7. les difficultés rencontrées au cours de l'exercice;
8. L'évolution prévisible et les perspectives d'avenir;
9. La situation du mandat des administrateurs;
10. La liste des mandats des administrateurs dans d'autres conseils d'administration ou conseils de surveillance ;
11. La situation du mandat des commissaires aux comptes;
12. Les investissements entrepris par l'entreprise
13. Les conventions réglementées.

Les convocations prescrites ont été régulièrement faites et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

## 1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2022

L'exercice 2022 a été marqué par l'acquisition de la totalité des parts sociales de TGCC CI et la création de trois nouvelles filiales détenues à 100% : TGCC GUINÉE, TGCC DEVELOPPEMENT et TGEM.

L'exercice 2022 a connu la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 4 425 020 KMAD contre 3 202 775 KMAD pour l'exercice précédent ; soit une augmentation d'environ 38%.

## 2. SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

Nous allons maintenant vous présenter en détail les états de synthèse sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 4 468 931 KMAD contre 3 179 445 KMAD au titre de l'exercice précédent ; soit une hausse de 41%.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 4 219 975 KMAD contre 2 902 728 KMAD au titre de l'exercice précédent ; soit une hausse d'environ de 45%.

Le résultat d'exploitation s'élève à 248 957 KMAD contre à 276 717 KMAD au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier positif de 27 061 KMAD, le résultat courant avant impôt est de 276 018 KMAD contre 244 315 KMAD au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat non courant négatif de 2 370 KMAD et après déduction de l'impôt sur les sociétés d'un montant de 62 916 KMAD, l'exercice 2022 se traduit par un bénéfice net de 210 732 KMAD contre un bénéfice net de 185 260 KMAD pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la société s'élève à 4 028 546 KMAD contre 4 119 795 KMAD au titre de l'exercice précédent ; soit une baisse de 2 %.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de 210 732 KMAD.

## 3. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, le groupe a réalisé :

- Un total produit d'exploitation consolidé de 5 261 MMAD contre 3 728 MMAD au titre de l'exercice précédent ;
- Un résultat d'exploitation courant consolidé de 399 MMAD contre 364 MMAD en 2021 ;
- Un résultat net consolidé de 245 MMAD contre 236 MMAD au titre de l'exercice précédent.

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes.

### 1) Bilan

Les principaux postes du bilan figurent ci-après en annexe.

### 2) Compte de produits et charges et ESG

Ces états sont reproduits ci-après en annexe.

### 3) Tableau de financement

Le tableau de financement figure en annexe

### 4) État des Informations Complémentaires

Les états d'information complémentaires prévus par la réglementation comptable sont également joints aux états cités ci-dessus.

## 4. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 210 732 155,18 dirhams comme suit :

Report à nouveau	106 107 671,86 MAD
Résultat net de l'exercice	210 732 155,18 MAD
Résultat distribuable	316 839 827,04 MAD
Dividendes bruts	189 839 100,00 MAD
Report à nouveau 2023	127 000 727,04 MAD

## 5. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les résultats des filiales de la Société au 31 décembre 2022.

								Extrait des derniers états de synthèse de la société	
Raison sociale	Secteur d'activité	Capital social	Participation	Prix d'acquisition	Date de clôture	Situation nette	Résultat net		
BESIX TGCC SAS	Travaux de construction	1 000 000,00	45%	450 000,00	12/31/2022	108 391 748,77	59 341 062,15		
ARTE LIGNIUM	Menuiserie Bois	100 000,00	90%	90 000,00	12/31/2022	3 038 518,26	2 853,553,19		
PLATINUM POWER	Travaux de construction	26 264 000,00	5%	50 000 000,00	12/31/2022	-	-		
T2G GABON	Travaux de construction	214 300,00	80%	171 474,64	12/31/2022	-1 973 266,69	8 084 737,82		
TGCC COTE D'IVOIRE	Travaux de construction	215 000,00	100%	8 098 622,70	12/31/2022	45 830 883,07	7 678 955,10		
EMENE PREFA	Fabrication de matériaux de construction	21 000 000,00	100%	41 750 000,00	12/31/2022	39 401 567,74	16 689 457,87		
TGCI	Société à statut CFC	300 000,00	100%	300 000,00	12/31/2022	-216 046,27	-50 861,67		
TGCC SENEGAL	Promotion immobilière	168 717,50	100%	168 717,50	12/31/2022	-2 601 217,00	631 249,00		
OXY REVET	Revêtement	100 000,00	100%	18 470 589,00	12/31/2022	4 156 131,51	4 036 131,51		
INFINITE	Menuiserie	100 000,00	80%	80 000,00	12/31/2022	15 096 909,25	13 976 909,25		
TGEM	Travaux d'électromécanique de polimerie	100 000,00	100%	100 000,00	12/31/2022	969 487,18	869 487,18		
TGCC DEVELOPEMENT	Travaux de construction	108 550,00	100%	108 550,00	12/31/2022	111 592,00	-		
TGCC GUINEE	Travaux de construction	259 680,00	100%	259 680,00	12/31/2022	245 654,00	-		

## 6. DÉCOMPOSITION PAR ÉCHÉANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture	(B) Montant des dettes non échues	(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 30 et 61 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
31/12/2021	1 442 257 844,49	822 199 014,55	75 714 997,29	95 433 223,92	54 378 142,75	394 532 465,98
31/12/2022	1 522 028 839,29	802 654 624,33	130 669 367,67	70 090 767,66	69 719 083,59	448 894 996,04

## 7. LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

## 8. ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le niveau et la qualité du carnet de commandes au 31 Décembre 2022 permettront à TGCC de maintenir sa dynamique de croissance ainsi que sa rentabilité, et ce malgré un contexte de hausse des prix des matières premières qui exercent une pression sur les taux de marge.

## 9. SITUATION DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration examine la situation du mandat des administrateurs, et constate que ces derniers n'arriveront à échéance qu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera tenue pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, 31 décembre 2024 et 31 décembre 2026, selon le cas.

## 10. LA LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION AINSI QUE LEURS EMPLOIS

Cf. Annexe 1

## 11. SITUATION DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le conseil d'administration examine la situation des mandats des commissaires aux comptes. Le conseil d'administration constate que le mandat du commissaire aux comptes Audicis représenté par M. BOUMESMAR Mohamed n'arrive à échéance qu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera tenue pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le conseil d'administration constate également que le mandat du commissaire aux comptes Fidaroc Grant Thornton représenté par M. MAAROUF Tarik n'arrive à échéance qu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera tenue pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

## 12. INVESTISSEMENTS ENTREPRIS PAR LA SOCIÉTÉ

Les dépenses en investissements nets consolidés se sont élevées à 121 MMAD au 31 décembre 2022 contre 150 MMAD en 2021. Ces investissements accompagnent le déploiement de la production et portent principalement sur des installations techniques, des équipements d'échafaudage et du matériel de transport.

## 13. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous soumettons le rapport général du commissaire aux comptes de la Société ainsi que le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée.

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à Casablanca, le 29 Mars 2023.

**Le Président du Conseil d'Administration**

# LA LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION AINSI QUE LEURS EMPLOIS

## Mandats des administrateurs dans d'autres Conseils d'Administration

M. Mohammed **Bouzoubâa**

Société	Mandat
Agaly Promo	Co gérant
Abline	Gérant
Albo Promotion	Co gérant
Artorium	Co gérant
B Distrib	Gérant
B. Invest Holding	Gérant
Bfo Office	Gérant
Bfo Partners	PDG
Bfo Sante	Gérant
Bh Développement	Co gérant
Bina Bayti	Co gérant
Bina Développement	Gérant
Bina Développement Immobilier	Co gérant
Bina Invest	Gérant
Bina Logistics	Administrateur
Bina Premium	Co gérant
Bouskoura Immobilier	Co gérant
Bouskoura Immobilier 2	Co gérant
Carlton Immobilier	Co gérant
Casa Anfa Développement	Gérant
Chellalate Promo	Co gérant
Crea Immo	Co gérant
Espacio 2005 Maroc	Gérant
Galy Immo	Co gérant
Gidm Promo	Co gérant
Groupe Alj & Bouzoubaa	Co gérant
Groupe Arabe de Réalisation d'Afrique du Nord	Administrateur / DG
Groupe International De Management Des Etablissements De Soins	PDG
Groupe Soukkania	Co gérant
Hdyat Errahma	Co gérant
Immobilie Forrest	Gérant
Immobilie Soukkania	Co gérant
Immoxy	Co gérant
Kenz Tamaris	Co gérant
Lead Premium	Co gérant
Linab	Co gérant
Mbo Développement	Co gérant
Midp Hôtel	Gérant
Mme Trading Agency	PDG
Nec Immo	Gérant
Promo 611	Co gérant
Pharmaprom	Administrateur
TGCC Développement Immobilier	Gérant
TGCC Immobilier	Co gérant
TGCC Réalisations Immobilières	Gérant
Tmlog	Co gérant
Villa Van Gogh	Gérant
Yas Développement	Co gérant

Mme Meryem **Nazih Cherkaoui**

Société	Mandat
Artorium	Gérante
Fondation TGCC	Présidente

M. Saad **Bendidi**

Société	Mandat
Akdital Holding	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
AZIZA	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
DISLOG Industries	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Forafric	Président du Conseil d'Administration
Forafric Global Plc	Président du Conseil d'Administration
Les Eaux Minérales d'Oulmès	Membre du Conseil d'Administration
MC II Pasta	Membre du Conseil d'Administration
MC III Meso	Membre du Conseil d'Administration
MC II Concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC III concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC II Smart	Membre du Conseil d'Administration
MC II Trailers	Membre du Conseil d'Administration
MC III Al Razi	Membre du Conseil d'Administration
MC III Indus	Membre du Conseil d'Administration
MC III Clean	Membre du Conseil d'Administration
MC Holding	Membre du Conseil d'Administration
MCIII Scan I	Membre du Conseil d'Administration
MCP Gestion	Président du Conseil d'Administration
M Park	Président du Conseil d'Administration
M Office QCA	Président du Conseil d'Administration
RAYLAB	Président du Conseil d'Administration

M. Saad **Berrada**

Société	Mandat
Berch	Gérant Associé
C.C Outtour	Gérant Associé
Chocosweet	Gérant Associé
Habitation Modernes	Gérant Associé
Hamd	Gérant Associé
Michoc	Président Associé
MP2C	Gérant Associé
MC Sweet	Gérant Associé
Santraco	Gérant Associé
Societe Immo Outtour	Gérant Associé
Mipar	Gérant Associé
Yas Immobilier	Associé
Bousoukoura Immobilier	Associé
Tmlog	Associé
Pharmaprom	PDG
Pres du Service	Associé
Afriquia Gaz	Administrateur

M. Mohamed Reda **Jaafar Senoussi**

Société	Mandat
Mediterrania Capital Partners gestion	Administrateur Directeur Général
MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement
M Park	Administrateur Directeur Général
M Office Qca	Administrateur Directeur Général
Sininvest	Gérant
Fondation TGCC	Trésorier

M. Saad **Benjelloun**

Société	Mandat
MKN Consulting	Associé Gérant

**M. Hatim Ben Ahmed**

<b>Société</b>	<b>Mandat</b>
Mediterrania Capital Gestion	Directeur Général Délégué et Membre du Conseil d'Administration
Mediterrania Capital Partners Maroc	Gérant
Akdital	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
MC Team Maroc	Gérant
MC II Pasta	Membre du Conseil d'Administration
MC III Meso	Membre du Conseil d'Administration
MC II Concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC III concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC II Smart	Membre du Conseil d'Administration
MC II Trailers	Membre du Conseil d'Administration
MC III Al Razi	Membre du Conseil d'Administration
MC III Indus	Membre du Conseil d'Administration
MC III Clean	Membre du Conseil d'Administration
MC Holding	Membre du Conseil d'Administration
MC IV Pharma	Membre du Conseil d'Administration
DISLOG Group	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Société Meunière Tunisienne	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
AMIC	Président du Conseil d'Administration

**M. Khalid Chami**

<b>Société</b>	<b>Mandat</b>
Administration de Transports Marocains	Président du Conseil d'Administration
Dislog	Administrateur indépendant
Gemarfin Sarl	Gérant
H&S	Administrateur indépendant
Investima	Administrateur
Marbar SA	Administrateur
Marbar Chimie SA	Administrateur
Union Maritime Minière SA	Président du Conseil d'Administration

# COMPTES SOCIAUX

## Bilan Actif

	(En dirhams)	31-déc-22			31-déc-21
		Brut	Amortissement	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations en non valeur (A)</b>	<b>86 732 726,52</b>	<b>52 154 110,31</b>	<b>34 578 616,21</b>	<b>51 925 161,51</b>
	Frais préliminaires	272 072,00	217 657,61	54 414,39	108 828,79
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	86 460 654,52	51 936 452,70	34 524 201,82	51 816 332,72
	Primes de remboursement des obligations				
	<b>Immobilisations incorporelles (B)</b>	<b>7 097 632,96</b>	<b>6 582 245,21</b>	<b>515 387,75</b>	<b>702 414,34</b>
	Immobilisations en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	7 097 632,96	6 582 245,21	515 387,75	702 414,34
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	<b>Immobilisations corporelles (C)</b>	<b>423 739 163,52</b>	<b>285 907 176,04</b>	<b>137 831 987,48</b>	<b>129 923 166,88</b>
	Terrains				
	Constructions	2 405 000,00	200 416,67	2 204 583,33	2 324 833,33
	Installations techniques, matériel et outillage	377 648 812,78	260 010 513,91	117 638 298,87	119 278 066,63
	Matériel de transport	4 657 186,46	4 399 034,90	258 151,56	320 270,97
	Mobilier de bureau, aménagements divers	39 028 164,28	21 297 210,56	17 730 953,72	7 999 995,95
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	<b>Immobilisations financières (D)</b>	<b>137 704 707,03</b>	<b>52 800 000,00</b>	<b>84 904 707,03</b>	<b>79 159 150,30</b>
	Prêts immobilisés	439 179,96		439 179,96	254 943,96
	Autres créances financières	17 217 893,23		17 217 893,23	19 438 652,50
	Titres de participation	120 047 633,84	52 800 000,00	67 247 633,84	59 465 553,84
	Autres titres immobilisés				
	<b>Ecart de conversion - Actif (E)</b>				
Diminution des créances immobilisées					
Augmentation des dettes financières					
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>655 274 230,03</b>	<b>397 443 531,56</b>	<b>257 830 698,47</b>	<b>261 709 893,03</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks (F)</b>	<b>622 805 587,78</b>		<b>622 805 587,78</b>	<b>580 663 170,64</b>
	Marchandises				
	Matières et fournitures consommables	80 071 823,48		80 071 823,48	78 825 397,89
	Produits en cours	542 733 764,30		542 733 764,30	501 837 772,75
	Produits intermédiaires et résiduels				
	Produits finis				
	<b>Créances de l'actif circulant (G)</b>	<b>3 256 946 692,82</b>	<b>135 852 716,72</b>	<b>3 121 093 976,10</b>	<b>3 073 758 357,78</b>
	Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	245 621 379,74		245 621 379,74	258 431 330,95
	Clients et comptes rattachés	2 511 967 760,22	135 852 716,72	2 376 115 043,50	2 431 179 235,88
	Personnel	48 957,05		48 957,05	263 763,72
	État	395 171 314,21		395 171 314,21	322 959 599,31
	Compte d'associés				
	Autres débiteurs	84 286 558,26		84 286 558,26	39 042 844,71
	Comptes de régularisation actif	19 850 723,34		19 850 723,34	21 881 583,21
	<b>Titres et valeurs de placement (H)</b>				
Ecarts de conversion actif [I]   Eléments circulants	208 009,15		208 009,15	260 206,94	
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>3 879 960 289,75</b>	<b>135 852 716,72</b>	<b>3 744 107 573,03</b>	<b>3 654 681 735,36</b>	
TRESORERIE	<b>Trésorerie-Actif</b>	<b>26 607 513,40</b>		<b>26 607 513,40</b>	<b>203 402 926,31</b>
	Chèques et valeurs à encaisser				
	Banques, T G et C C P	26 106 654,16		26 106 654,16	203 114 219,20
	Caisses, Régies d'avances et accreditifs	500 859,24		500 859,24	288 707,11
	<b>TOTAL III</b>	<b>26 607 513,40</b>		<b>26 607 513,40</b>	<b>203 402 926,31</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 561 842 033,18</b>	<b>533 296 248,28</b>	<b>4 028 545 784,90</b>	<b>4 119 794 554,70</b>

## Bilan Passif

	(En dirhams)	31-déc-22	31-déc-21
		<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 146 992 686,36</b>
Capital social ou personnel ( 1)	316 398 500,00	316 398 500,00	
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé	316 398 500,00	316 398 500,00	
dont versé	316 398 500,00	316 398 500,00	
Primes d'émission, de fusion , d'apport	481 717 109,19	481 717 109,19	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	31 639 850,00	28 166 660,00	
Autres réserves	397 400,13	397 400,13	
Report à nouveau ( 2)	106 107 671,86	98 340 455,24	
Résultats nets en instance d'affectation ( 2)			
Résultat net de l'exercice ( 2)	210 732 155,18	185 259 581,62	
<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>1 146 992 686,36</b>	<b>1 110 279 706,18</b>	
<b>Capitaux propres assimilés (B)</b>			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Dettes de financement (C)</b>	<b>71 976 428,32</b>	<b>85 214 917,46</b>	
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement	71 976 428,32	85 214 917,46	
<b>Provisions durables pour risques et charges (D)</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>Ecart de conversion - Passif (E)</b>			
Augmentation de créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
<b>TOTAL I ( A + B + C + D + E )</b>	<b>1 218 969 114,68</b>	<b>1 195 494 623,64</b>	
PASSIF CIRCULANT	<b>Dettes du passif circulant (F)</b>	<b>2 197 748 769,92</b>	<b>2 386 322 991,32</b>
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 522 028 839,29	1 442 257 844,49
	Clients créditeurs , avances et acomptes	375 789 474,05	620 089 043,07
	Personnel	12 271 188,09	7 634 440,82
	Organismes sociaux	15 438 765,98	13 431 819,51
	État	266 915 982,44	296 299 595,38
	Comptes d'associés		
	Autres créanciers	305 789,71	505 986,71
	Comptes de régularisation - passif	4 998 730,36	6 104 261,34
	<b>Autres provisions pour risques et charges (G)</b>	<b>2 064 815,80</b>	<b>3 315 656,12</b>
	<b>Écarts de conversion Passif ( éléments circulants ) (H)</b>		
	<b>TOTAL II ( F + G + H )</b>	<b>2 199 813 585,72</b>	<b>2 389 638 647,44</b>
TRESORERIE	<b>Trésorerie passif</b>	<b>609 763 084,50</b>	<b>534 661 283,62</b>
	Crédits d'escompte	37 964 965,32	70 917 735,66
	Crédits de trésorerie	196 950 000,00	135 471 000,00
	Banques (Soldes créditeurs)	374 848 119,18	328 272 547,96
	<b>TOTAL III</b>	<b>609 763 084,50</b>	<b>534 661 283,62</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL ( I + II + III )</b>	<b>4 028 545 784,90</b>	<b>4 119 794 554,70</b>	



## Compte de produits et charges (hors taxes)

	(En dirhams)		Exercice du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022			
	NATURE	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3= 1 + 2	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	
		Propres à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)			
EXPLOITATION	<b>I Produits d'exploitation</b>	<b>4 468 931 494,34</b>		<b>4 468 931 494,34</b>	<b>3 179 444 520,73</b>	
	Ventes de marchandises (en l'état)					
	Ventes de biens et services produits	4 425 020 133,48		4 425 020 133,48	3 202 774 941,47	
	<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4 425 020 133,48</b>		<b>4 425 020 133,48</b>	<b>3 202 774 941,47</b>	
	Variation de stocks de produits ( + ou - ) (1)	40 710 232,88		40 710 232,88	-46 996 538,32	
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même					
	Subventions d'exploitation					
	Autres produits d'exploitation					
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	3 201 127,98		3 201 127,98	23 666 117,58	
	<b>TOTAL I</b>	<b>4 468 931 494,34</b>		<b>4 468 931 494,34</b>	<b>3 179 444 520,73</b>	
	<b>II Charges d'exploitation</b>	<b>4 217 022 184,72</b>	<b>2 952 474,84</b>	<b>4 219 974 659,56</b>	<b>2 902 727 817,81</b>	
	Achats revendus (2) de marchandises					
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	3 377 928 367,90	1 370 629,29	3 379 298 997,19	2 257 480 640,90	
Autres charges externes	177 622 112,85	1 581 845,55	179 203 958,40	109 599 122,45		
Impôts et taxes	5 418 050,62		5 418 050,62	3 368 377,59		
Charges de personnel	541 119 540,62		541 119 540,62	456 528 796,64		
Autres charges d'exploitation	7 631 519,59		7 631 519,59	857 142,86		
Dotations d'exploitation	107 302 593,14		107 302 593,14	74 893 737,37		
<b>TOTAL II</b>	<b>4 217 022 184,72</b>	<b>2 952 474,84</b>	<b>4 219 974 659,56</b>	<b>2 902 727 817,81</b>		
<b>III RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>	<b>251 909 309,62</b>	<b>-2 952 474,84</b>	<b>248 956 834,78</b>	<b>276 716 702,92</b>		
FINANCIER	<b>IV Produits financiers</b>	<b>65 503 453,53</b>	<b>229,11</b>	<b>65 503 682,64</b>	<b>5 942 041,40</b>	
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés					
	Gains de change	5 456 484,91	229,11	5 456 714,02	50 590,68	
	Intérêts et autres produits financiers	59 786 761,68		59 786 761,68	5 667 780,22	
	Reprises financières : transferts de charges	260 206,94		260 206,94	223 670,50	
	<b>TOTAL IV</b>	<b>65 503 453,53</b>	<b>229,11</b>	<b>65 503 682,64</b>	<b>5 942 041,40</b>	
	<b>V Charges financières</b>	<b>38 442 952,56</b>		<b>38 442 952,56</b>	<b>38 343 522,81</b>	
	Charges d'intérêts	36 310 214,85		36 310 214,85	37 847 327,29	
	Pertes de change	1 924 728,55		1 924 728,55	235 988,58	
	Autres charges financières					
	Dotations financières	208 009,16		208 009,16	260 206,94	
<b>TOTAL V</b>	<b>38 442 952,56</b>		<b>38 442 952,56</b>	<b>38 343 522,81</b>		
<b>VI RÉSULTAT FINANCIER ( IV - V )</b>	<b>27 060 500,97</b>	<b>229,11</b>	<b>27 060 730,08</b>	<b>-32 401 481,41</b>		
<b>VII RÉSULTAT COURANT ( III + VI )</b>	<b>278 969 810,59</b>	<b>-2 952 245,73</b>	<b>276 017 564,86</b>	<b>244 315 221,51</b>		

## Compte de produits et charges (hors taxes) suite

	(En dirhams)		Exercice du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022			
	NATURE	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3= 1 + 2	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	
		Propres à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)			
NON COURANT	<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>69 850 914,97</b>		<b>69 850 914,97</b>	<b>51 566 801,29</b>	
	Produits de cessions d'immobilisations	8 523 526,90		8 523 526,90	22 742 943,63	
	Subvention d'équilibre					
	Reprises sur subventions d'investissement					
	Autres produits non courants	61 327 388,07		61 327 388,07	28 823 857,66	
	Reprises non courantes : transferts de charges					
	<b>TOTAL VIII</b>	<b>69 850 914,97</b>		<b>69 850 914,97</b>	<b>51 566 801,29</b>	
	<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>	<b>72 220 432,65</b>		<b>72 220 432,65</b>	<b>24 721 519,18</b>	
	Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	6 124 045,67		6 124 045,67	20 757 724,00	
	Subventions accordées					
	Autres charges non courantes	66 096 386,98		66 096 386,98	3 963 795,18	
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions					
	<b>TOTAL IX</b>	<b>72 220 432,65</b>		<b>72 220 432,65</b>	<b>24 721 519,18</b>	
<b>X RÉSULTAT NON COURANT ( VIII - IX )</b>	<b>-2 369 517,68</b>		<b>-2 369 517,68</b>	<b>26 845 282,11</b>		
<b>XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS ( VII+ ou - X )</b>	<b>276 600 292,91</b>	<b>-2 952 245,73</b>	<b>273 648 047,18</b>	<b>271 160 503,62</b>		
<b>XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS</b>	<b>62 915 892,00</b>		<b>62 915 892,00</b>	<b>85 900 922,00</b>		
<b>XIII RÉSULTAT NET ( XI - XII )</b>	<b>213 684 400,91</b>	<b>-2 952 245,73</b>	<b>210 732 155,18</b>	<b>185 259 581,62</b>		
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS ( I + IV + VIII )</b>	<b>4 604 285 862,84</b>	<b>229,11</b>	<b>4 604 286 091,95</b>	<b>3 236 953 363,42</b>		
<b>XV TOTAL DES CHARGES ( II + V + IX + XII )</b>	<b>4 390 601 461,93</b>	<b>2 952 474,84</b>	<b>4 393 553 936,77</b>	<b>3 051 693 781,80</b>		
<b>XVI RÉSULTAT NET ( total produits - total charges )</b>	<b>213 684 400,91</b>	<b>-2 952 245,73</b>	<b>210 732 155,18</b>	<b>185 259 581,62</b>		

## Tableau de Financement

01/01/2022 au 31/12/2022

I. SYNTHÈSES DES MASSES DU BILAN	Exercice b	Exercice précédent a	Exercice a - b	
			Emplois c	Ressources d
Financement permanent	1 218 969 114,68	1 195 494 623,64		23 474 491,04
Moins actif immobilisé	257 830 698,47	261 709 893,03		3 879 194,56
<b>= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)</b>	<b>961 138 416,21</b>	<b>933 784 730,61</b>		<b>27 353 685,60</b>
Actif circulant	3 744 107 573,03	3 654 681 735,36	89 425 837,67	
Moins Passif circulant	2 199 813 585,72	2 389 638 647,44	189 825 061,72	
<b>= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)</b>	<b>1 544 293 987,31</b>	<b>1 265 043 087,92</b>	<b>279 250 899,39</b>	
<b>TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) A - B</b>	<b>-583 155 571,10</b>	<b>-331 258 357,31</b>		<b>251 897 213,79</b>

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice		Exerce précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
<b>I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE</b>				
<b>AUTOFINANCEMENT (A)</b>		<b>91 331 554,31</b>		<b>1 639 167,36</b>
+ Capacité d'autofinancement		265 350 729,31		233 611 103,25
- Distributions de bénéfices		174 019 175,00		231 971 935,89
<b>CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)</b>		<b>14 482 513,43</b>		<b>145 755 282,11</b>
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		8 523 526,90		22 611 943,63
+ Cessions d'immobilisations financières		5 958 986,53		131 000,00
+ Récupérations sur créances immobilisées				123 012 338,48
<b>AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)</b>				<b>288 115 739,19</b>
+ Augmentations de capital, apports				288 115 739,19
+ Subvention d'investissement				
<b>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)</b>				
<b>TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>		<b>105 814 067,74</b>		<b>435 510 188,66</b>
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE</b>				
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)</b>	<b>65 221 893,00</b>		<b>77 341 423,64</b>	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	196 950,00		308 081,00	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	53 320 399,74		77 033 342,64	
+ Acquisitions d'immobilisations financières	11 704 543,26			
+ Augmentation des créances immobilisées				
<b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>				
<b>REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>	<b>13 238 489,14</b>		<b>105 309 728,06</b>	
<b>EMPLOIS EN NON VALEURS (H)</b>				
<b>TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>78 460 382,14</b>		<b>182 651 151,70</b>	
<b>III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)</b>	<b>279 250 899,39</b>			<b>49 523 182,45</b>
<b>IV. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>		<b>251 897 213,79</b>	<b>302 382 219,33</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>357 711 281,53</b>	<b>357 711 281,53</b>	<b>485 033 371,03</b>	<b>485 033 371,11</b>

## État des Soldes de Gestion (E.S.G)

01/01/2022 au 31/12/2022

	DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)		
2	- Achats revendus de marchandises		
<b>I</b>	<b>= MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT</b>		
	<b>+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)</b>	<b>4 465 730 366,36</b>	<b>3 155 778 403,15</b>
3	Ventes de biens et services produits	4 425 020 133,48	3 202 774 941,47
4	Variation stocks produits	40 710 232,88	-46 996 538,32
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	<b>- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)</b>	<b>3 558 502 955,59</b>	<b>2 367 079 763,35</b>
6	Achats consommés de matières et fournitures	3 379 298 997,19	2 257 480 640,90
7	Autres charges externes	179 203 958,40	109 599 122,45
	<b>= VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)</b>	<b>907 227 410,77</b>	<b>788 698 639,80</b>
8	+ Subventions d'exploitation		
9	- Impôts et taxes	5 418 050,62	3 368 377,59
10	- Charges de personnel	541 119 540,62	456 528 796,64
	<b>= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)  OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>	<b>360 689 819,53</b>	<b>328 801 465,57</b>
11	+ Autres produits d'exploitation		
12	- Autres charges d'exploitation	7 631 519,59	857 142,86
13	+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	3 201 127,98	23 666 117,58
14	- Dotations d'exploitation	107 302 593,14	74 893 737,37
<b>VI</b>	<b>= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ou-)</b>	<b>248 956 834,78</b>	<b>276 716 702,92</b>
<b>VII</b>	<b>+ RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>27 060 730,08</b>	<b>-32 401 481,41</b>
<b>VIII</b>	<b>= RÉSULTAT COURANT (+ou-)</b>	<b>276 017 564,86</b>	<b>244 315 221,51</b>
	<b>+ RÉSULTAT NON COURANT</b>	<b>-2 369 517,68</b>	<b>26 845 282,11</b>
<b>IX</b>			
15	- Impôts sur les résultats	62 915 892,00	85 900 922,00
<b>X</b>	<b>= RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>210 732 155,18</b>	<b>185 259 581,62</b>
	<b>- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)</b>		
<b>1</b>	<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>210 732 155,18</b>	<b>185 259 581,62</b>
	Bénéfice +	210 732 155,18	185 259 581,62
	Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	57 018 055,36	50 336 741,26
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2)		
8	- Produits des cessions d'immobilisation	8 523 526,90	22 742 943,63
9	+ Valeurs nettes d'amortiss. des immo. cédées	6 124 045,67	20 757 724,00
	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>	<b>265 350 729,31</b>	<b>233 611 103,25</b>
<b>I</b>			
10	- Distributions de bénéfices	174 019 175,00	231 971 935,89
<b>II</b>	<b>= AUTOFINANCEMENT</b>	<b>91 331 554,31</b>	<b>1 639 167,36</b>

(1) À l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passif circulants et à la trésorerie.  
(2) À l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.  
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements.

## Principales Méthodes d'Evaluation Spécifiques à l'Entreprise

01/01/2022 au 31/12/2022

### I- ACTIF IMMOBILISE

#### A- Evaluation à l'entrée

1- Immobilisations en non valeurs

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

2- Immobilisations incorporelles

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

3- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

4- Immobilisations financières

Sont portées dans ce poste de bilan, les sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements.

#### B- Création des valeurs

1- Méthodes d'amortissements

Les méthodes d'amortissement pratiquées sont les méthodes prévues par les règles fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation

2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

### II- ACTIF CIRCULANT

#### A- Evaluation à l'entrée

II. A1. Stock

La méthode d'évaluation du Stock à la fin d'exercice est la méthode du premier entrée, premier sorti (CMUP).

Ces stocks sont évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles

II. A2. Créances

Les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

La couvertures du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évaluation du montant des provisions à comptabiliser

II. A3. Titres et valeurs de placement

Les titres et valeurs de placement sont estimés à la date de clôture au cours de la valeur à la date de fin d'exercice.

#### B- Création des valeurs

1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

### III- FINANCEMENT PERMANENT

#### 1- Méthodes de réévaluation

Les capitaux propres et dettes de financement sont inscrites à leur valeur nominale.

#### 2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3- Dettes de financement permanent

Les dettes de financement sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.

4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.

5- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

### IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

1- Dettes du passif circulant

Les dettes du passif circulant sont inscrites pour leur montant nominal.

2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

### V- TRESORERIE

1- Trésorerie - Actif

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

2- Trésorerie - Passif

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## État des Changements de Méthodes

Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
<b>I CHANGEMENT AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION</b>		
		<b>01/01/2022 au 31/12/2022</b>
	<b>NÉANT</b>	<b>NÉANT</b>
<b>II CHANGEMENT AFFECTANT LES REGLES DE PRESENTATION</b>		
	<b>NÉANT</b>	<b>NÉANT</b>

## État des Dérogations

Indication des Dérogations	Justifications des Dérogations	Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
<b>INDICATION DES DEROGATIONS</b>		
<b>I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux</b>		
<b>II- Dérogations aux méthodes d'évaluation</b>	<b>NÉANT</b>	<b>NÉANT</b>
<b>III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse</b>		

## Détail des Non-Valeurs

01/01/2022 au 31/12/2022

Compte Principal	Intitulé	Montant
<b>211</b>	<b>FRAIS PRELIMINAIRES</b>	<b>272.072,00</b>
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	272.072,00
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
<b>212</b>	<b>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>	<b>86.460.654,52</b>
2121	Frais d'acquisitions des immobilisations	300.300,00
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	86.160.354,52
<b>213</b>	<b>PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS</b>	
2130	Primes de remboursements des obligations	
	<b>TOTAL</b>	<b>86.732.726,52</b>

## Tableau des Immobilisations autres que Financières

01/01/2022 au 31/12/2022

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>86 732 726,52</b>							<b>86 732 726,52</b>
* Frais préliminaires	272 072,00							272 072,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	86 460 654,52							86 460 654,52
* Primes de remboursement obligations								
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>6 900 682,96</b>	<b>196 950,00</b>						<b>7 097 632,96</b>
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 900 682,96	196 950,00						7 097 632,96
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles								
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>378 485 922,08</b>	<b>53 320 399,74</b>			<b>8 067 158,30</b>			<b>423 739 163,52</b>
* Terrains								
* Constructions	2 405 000,00							2 405 000,00
* Installat. techniques, matériel et outillage	346 010 973,82	39 569 217,27			7 931 378,31			377 648 812,78
* Matériel de transport	4 606 935,70	186 030,75			135 779,99			4 657 186,46
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	25 463 012,56	13 565 151,72						39 028 164,28
* Autres immobilisations corporelles								
* Immobilisations corporelles en cours								
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>472 119 331,56</b>	<b>53 517 349,74</b>			<b>8 067 158,30</b>			<b>517 569 523,00</b>

## Tableau des Amortissements

01/01/2022 au 31/12/2022

N A T U R E	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur les immobilisations sorties	Cumul d'amortissement en fin d'exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>34 807 565,01</b>	<b>17 346 545,30</b>		<b>52 154 110,31</b>
* Frais préliminaires	163 243,21	54 414,40		217 657,61
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	34 644 321,80	17 292 130,90		51 936 452,70
* Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>6 198 268,62</b>	<b>383 976,59</b>		<b>6 582 245,21</b>
* Immobilisation en recherche et développement				
* Brevets, marques droits et valeurs similaires	6 198 268,62	383 976,59		6 582 245,21
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>248 562 755,20</b>	<b>39 287 533,47</b>	<b>1 943 112,63</b>	<b>285 907 176,04</b>
* Terrains				
* Constructions	80 166,67	120 250,00		200 416,67
* Installations techniques; matériel et outillage	226 732 907,19	35 136 816,16	1 859 209,44	260 010 513,91
* Matériel de transport	4 286 664,73	196 273,36	83 903,19	4 399 034,90
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	17 463 016,61	3 834 193,95		21 297 210,56
* Autres immobilisations corporelles				
* Immobilisations corporelles en cours				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>289 568 588,83</b>	<b>57 018 055,36</b>	<b>1 943 112,63</b>	<b>344 643 531,56</b>

## Tableau des Plus ou Moins Values sur Cessions ou Retraits d'Immobilisations

01/01/2022 au 31/12/2022

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur net d'amortissements	Prix de cession	Plus Values	Moins values
14/11/2002	23321000	797 138,28	13 285,64	783 852,64	806 138,32	22 285,68	0,00
17/01/2022	23403000	1 457,27	1 457,27	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
04/02/2022	23403000	2 203,86	1 285,59	918,27	50 000,00	49 081,73	0,00
23/02/2022	23403000	2 878,41	2 878,41	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
24/03/2022	23403000	4 864,21	4 864,21	0,00	260 000,00	260 000,00	0,00
04/04/2022	23403000	3 634,21	3 634,21	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
19/04/2022	23403000	2 990,01	2 990,01	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
28/04/2022	23403000	3 517,71	3 517,71	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
25/05/2022	23403000	1 506,78	1 506,78	0,00	33 333,33	33 333,33	0,00
31/05/2022	23403000	1 124,79	1 124,79	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
08/08/2022	23403000	1 838,14	1 838,14	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00
12/09/2022	23321000	758 941,46	12 649,02	746 292,44	753 597,00	7 304,56	0,00
21/09/2022	23403000	3 517,09	3 517,09	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00
03/10/2022	23403000	2 664,20	2 664,20	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00
24/10/2022	23403000	3 159,90	3 159,90	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00
25/10/2022	23403000	1 457,27	1 457,27	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00
26/10/2022	23403000	1 487,27	1 487,27	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
02/11/2022	23321000	1 364 118,01	22 735,30	1 341 382,71	1 375 292,48	33 909,77	0,00
02/11/2022	23321000	1 093 669,99	18 227,83	1 075 442,16	1 100 233,98	24 791,82	0,00
02/11/2022	23321000	1 255 939,01	20 932,32	1 235 006,69	1 237 763,23	2 756,53	0,00
02/11/2022	23321000	877 312,98	14 621,88	862 691,10	871 018,57	8 327,47	0,00
29/11/2022	23403000	80 460,83	29 502,30	50 958,53	34 650,00	0,00	16 308,53
14/12/2022	23403000	3 414,85	3 414,85	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00
19/12/2022	23403000	13 603,19	13 603,19	0,00	220 000,00	220 000,00	0,00
31/12/2022	23321000	556 943,03	556 943,03	0,00	252 720,00	252 720,00	0,00
31/12/2022	23321000	263 605,30	263 605,30	0,00	121 095,00	121 095,00	0,00
31/12/2022	23321000	100 000,00	100 000,00	0,00	47 385,00	47 385,00	0,00
31/12/2022	23321000	232 101,19	232 101,19	0,00	105 300,00	105 300,00	0,00
31/12/2022	23321000	216 600,00	216 600,00	0,00	63 600,00	63 600,00	0,00
31/12/2022	23321000	195 000,00	195 000,00	0,00	56 400,00	56 400,00	0,00
31/12/2022	23321000	220 009,06	192 507,93	27 501,13	120 000,00	92 498,87	0,00
<b>Total</b>		<b>8 067 158,30</b>	<b>1 943 112,63</b>	<b>6 124 045,67</b>	<b>8 523 526,90</b>	<b>2 415 789,76</b>	<b>16 308,53</b>

## Tableau des Titres de Participation

01/01/2022 au 31/12/2022

Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
PLATINIUM POWER	0	PROMOTION	26 264 000,00	5,00	50 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00
T2G GABON	0	PROMOTION	214 300,00	80,00	171 474,64	0,00		0,00	0,00	0,00
TGCC COTE D'IVOIRE	0	CONSTRUCTION	215 000,00	100,00	8 098 622,70	0,00	01/01/2022	0,00	0,00	0,00
EMENE PREFA	0	MATERIEUX DE CONSTRUCTION	21 000 000,00	76,00	41 750 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00
TGCI	0	PROMOTION	300 000,00	100,00	300 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00
ARTE LIGNIUM	0	MENUISERIE BOIS	100 000,00	90,00	90 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00
BESIX-TGCC	0	CONSTRUCTION	1 000 000,00	45,00	450 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00
TGCC SENEGALE	0	CONSTRUCTION	168 717,50	100,00	168 717,50	0,00		0,00	0,00	0,00
OXY REVET	0	REVETEMENT	100 000,00	100,00	18 470 589,00	0,00		0,00	0,00	0,00
INFINITE	0	MENUISERIE ALU	100 000,00	80,00	80 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00
TGCC GUINEE	0	CONSTRUCTION BTP	259 680,00	100,00	259 680,00	0,00	01/01/2022	0,00	0,00	0,00
TGCC DEVELOPPEMENT	0	CONSTRUCTION	108 550,00	100,00	108 550,00	0,00	01/01/2022	0,00	0,00	0,00
TGEM	0	TRAVAUX D'ELECTROMENCANIQUE ET PLOMBERIE	100 000,00	100,00	100 000,00	0,00	01/01/2022	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>			<b>49 930 247,50</b>	<b>--</b>	<b>120 047 633,84</b>	<b>0,00</b>	<b>--</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## Tableau des Provisions

01/01/2022 au 31/12/2022

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	52 800 000,00							52 800 000,00
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>52 800 000,00</b>							<b>52 800 000,00</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	87 424 985,59	48 427 731,13						135 852 716,72
5. Autres Provisions pour risques et charge	3 315 656,12	1 856 806,65	208 009,16		3 055 449,18	260 206,94		2 064 815,80
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>90 740 641,71</b>	<b>50 284 537,78</b>	<b>208 009,16</b>		<b>3 055 449,18</b>	<b>260 206,94</b>		<b>137 917 532,52</b>
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>143 540 641,71</b>	<b>50 284 537,78</b>	<b>208 009,16</b>		<b>3 055 449,18</b>	<b>260 206,94</b>		<b>190 717 532,52</b>

## Tableau des Créances

01/01/2022 au 31/12/2022

Créances	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>17 657 073,19</b>	<b>17 657 073,19</b>					<b>17 151 220,95</b>	
- Prêts immobilisés	439 179,96	439 179,96						
- Autres créances financières	17 217 893,23	17 217 893,23					17 151 220,95	
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 256 946 692,82</b>	<b>692 506 648,44</b>	<b>2 564 440 044,38</b>		<b>86 163 404,30</b>	<b>395 171 314,21</b>	<b>578 013 802,26</b>	<b>41 065 248,56</b>
- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	245 621 379,74		245 621 379,74					
- Clients et comptes rattachés	2 511 967 760,22	692 506 648,44	1 819 461 111,78		86 163 404,30		528 231 143,60	41 065 248,56
- Personnel	48 957,05		48 957,05					
- Etat	395 171 314,21		395 171 314,21			395 171 314,21		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs	84 286 558,26		84 286 558,26				49 782 658,66	
- Compte de régularisation actif	19 850 723,34		19 850 723,34					
<b>T O T A U X</b>	<b>3 274 603 766,01</b>	<b>710 163 721,63</b>	<b>2 564 440 044,38</b>		<b>86 163 404,30</b>	<b>395 171 314,21</b>	<b>595 165 023,21</b>	<b>41 065 248,56</b>

## Tableau des Dettes

01/01/2022 au 31/12/2022

Dettes	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
<b>DE FINANCEMENT</b>	<b>71 976 428,32</b>	<b>58 306 757,71</b>	<b>13 669 670,61</b>					
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	71 976 428,32	58 306 757,71	13 669 670,61					
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>2 197 748 769,92</b>	<b>1 266 797 098,82</b>	<b>930 951 671,10</b>		<b>29 955 986,34</b>	<b>278 507 578,39</b>	<b>249 177 879,04</b>	<b>254 233 782,71</b>
- Fournisseurs et comptes rattachés	1 522 028 839,29	1 266 797 098,82	255 231 740,47		29 955 986,34		249 177 879,04	254 233 782,71
- Clients créditeurs, avances et acomptes	375 789 474,05		375 789 474,05					
- Personnel	12 271 188,09		12 271 188,09					
- Organismes sociaux	15 438 765,98		15 438 765,98			11 591 595,95		
- Etat	266 915 982,44		266 915 982,44			266 915 982,44		
- Comptes d'associés								
- Autres créanciers	305 789,71		305 789,71					
- Comptes de régularisation - Passif	4 998 730,36		4 998 730,36					
<b>T O T A U X</b>	<b>2 269 725 198,24</b>	<b>1 325 103 856,53</b>	<b>944 621 341,71</b>		<b>29 955 986,34</b>	<b>278 507 578,39</b>	<b>249 177 879,04</b>	<b>254 233 782,71</b>

## Tableau des Suretés Réelles Données ou Reçues

01/01/2022 au 31/12/2022

Tiers Débiteurs ou Tiers Crédeurs	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2)(3)	V.N.C. de la sureté donnée
<b>Sureté donnée</b>					
BMCE	99 826 028,00	Nantissement	13/09/2021 Casa	Créances	
CIH	40 000 000,00	Nantissement	02/03/2020 Casa	Fonds de Commerce	
CA	40 000 000,00	Nantissement	02/03/2020 Casa	Fonds de Commerce	
CIH	20 000 000,00	Nantissement	02/03/2020 Casa	Fonds de Commerce	
SG	11 500 000,00	Nantissement	08/10/2020 Casa	Fonds de commerce	
AWB	100 000 000,00	Nantissement	09/10/2020 Casa	Fonds de commerce	
SG	20 000 000,00	Nantissement	26/05/2021 Casa	Fonds de commerce	
BMCE	1 000 000,00	Nantissement	03/02/2020 Casa	Fonds de commerce	
SG	10 500 000,00	Nantissement	26/11/2021 Casa	FDC et matériels	
<b>Sureté reçue</b>					

## Engagements Financiers Reçus ou Donnés Hors Opérations de Crédit-Bail

01/01/2022 au 31/12/2022

Engagements Donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
<b>Engagement donné</b>		
<b>Engagement reçu</b>		
M. Mohamed BOUZOUBAA(SGMB)	31 000 000,00	31 000 000,00
M. Mohamed BOUZOUBAA(CDM)	10 000 000,00	10 000 000,00
M. Mohamed BOUZOUBAA(BMCE)	25 000 000,00	25 000 000,00
M. Mohamed BOUZOUBAA(AWB)	533 662 520,00	461 061 219,10
Garantie bancaires/AWB	944 461 486,29	715 471 713,30
Garantie bancaires/BP	210 408 003,86	222 370 780,84
Garantie bancaires/BMCE	502 685 613,71	330 048 210,76
Garantie bancaires/BMCI	129 129 518,84	170 423 102,99
Garantie bancaires/CIH	96 436 215,43	118 490 405,66
Garantie bancaires/CA	219 045 854,42	227 446 651,79
Garantie bancaires/CDM	23 260 455,11	18 293 211,00
Garantie bancaires/SGMB	318 331 453,18	200 908 278,91
Garantie bancaires/FINEA		668 230,00



**Tableau des Biens en Crédit-Bail**

01/01/2022 au 31/12/2022

RUBRIQUES	Année	DureeContrat	DureeAmt	Somme de ValeurBien	Somme de CumulRedevances	Somme de MontantRedevances	Somme de RedvancesCT	Somme de RedevancesLT	Somme de PrixResiduel
MATERIEL DE TRANSPORT	2018	48	5	11 764 818,40	11 150 681,95	2 021 873,57	0,00	0,00	118 549,03
MO		48	10	33 954 472,66	31 159 699,97	6 125 425,23	0,00	0,00	348 231,13
MATERIEL DE TRANSPORT	2019	48	5	8 844 237,37	6 137 404,31	2 315 199,60	808 194,49	0,00	90 041,56
		48	10	1 228 120,67	891 320,19	328 757,88	94 953,53	0,00	11 975,61
MO		48	10	35 859 876,04	25 316 202,78	9 708 194,52	3 808 381,52	0,00	356 101,78
MATERIEL DE TRANSPORT	2020	48	5	1 065 039,01	805 293,48	180 095,28	175 539,48	25 446,48	6 474,37
MO		48	10	16 068 011,45	5 897 913,40	3 969 558,36	3 969 558,38	2 041 203,38	95 456,14
MATERIEL DE TRANSPORT	2021	48	5	8 231 129,57	1 261 822,15	2 262 573,80	2 250 024,72	3 349 653,11	74 577,89
MO		48	10	50 805 474,10	3 123 407,41	13 267 146,65	13 302 498,80	23 520 460,22	385 311,54
		60	10	1 288 549,45	29 478,00	353 736,36	353 736,40	1 031 731,24	12 885,49
MATERIEL DE TRANSPORT	2022	48	5	13 911 709,70	0,00	2 817 038,29	4 049 988,60	9 932 927,51	133 728,80
MO		48	10	35 044 224,86	0,00	3 014 884,04	9 630 009,40	25 875 144,16	351 000,50
		60	10	4 072 878,19	0,00	1 085 036,39	1 118 098,40	3 387 357,21	40 728,78
<b>Total général</b>				<b>222 138 541,47</b>	<b>85 773 223,64</b>	<b>47 449 519,97</b>	<b>39 560 983,72</b>	<b>69 163 923,31</b>	<b>2 025 062,62</b>

## Détail des Postes du C.P.C.

01/01/2022 au 31/12/2022

	DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
	<b>611 - Achats revendus de marchandises</b>		
611	* Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises (±)		
	<b>Total</b>		
	<b>612 - Achats consommés de matières et fournitures</b>	<b>3 379 298 997,19</b>	<b>2 257 480 640,90</b>
	* Achat de matières premières	755 000 640,89	676 618 482,85
	* Variation des stocks de matières premières (+/-)	-1 246 427,59	-778 190,58
612	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	259 340 467,25	180 428 542,35
	Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)		
	* Achats non stockés de matières et de fournitures	83 293 902,02	53 885 134,56
	* Achats de travaux, études et prestations de services	2 282 910 414,62	1 347 326 671,72
	<b>Total</b>	<b>3 379 298 997,19</b>	<b>2 257 480 640,90</b>
	<b>613/614 - Autres charges externes</b>	<b>179 203 958,40</b>	<b>109 599 122,45</b>
	* Locations et charges locatives	40 328 697,72	19 152 197,89
	* Redevances de crédit-bail	47 449 519,96	37 834 519,47
	* Entretien et réparations	21 968 091,35	16 151 323,98
	* Primes d'assurances	18 425 303,48	11 804 961,32
613/614	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise		
	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	15 287 157,66	8 756 383,29
	* Redevances pour brevets, marques, droits.....	918 962,29	1 206 614,99
	* Transports	5 457 832,65	2 944 457,07
	* Déplacements, missions et réceptions	3 241 240,25	1 778 920,52
	* Reste du poste des autres charges externes	26 127 153,04	9 969 743,92
	<b>Total</b>	<b>179 203 958,40</b>	<b>109 599 122,45</b>
	<b>617 - * Charges de personnel</b>	<b>541 119 540,62</b>	<b>456 528 796,64</b>
617	* Rémunération du personnel	430 060 384,29	362 252 208,58
	* Charges sociales	102 605 373,97	86 272 637,32
	* Reste du poste des charges de personnel	8 453 782,36	8 003 950,74
	<b>Total</b>	<b>541 119 540,62</b>	<b>456 528 796,64</b>
	<b>618 - Autres charges d'exploitation</b>	<b>7 631 519,59</b>	<b>857 142,86</b>
618	* Jetons de présence	5 442 857,16	857 142,86
	* Pertes sur créances irrécouvrables	2 188 662,43	
	* Reste du poste des autres charges d'exploitation		
	<b>Total</b>	<b>7 631 519,59</b>	<b>857 142,86</b>
	<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
638	638 *Autres charges financières		
	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste des autres charges financières		
	<b>Total</b>		
	<b>CHARGES NON COURANTES</b>	<b>66 096 386,98</b>	<b>3 963 795,18</b>
	<b>658 - Autres charges non courantes</b>	<b>66 096 386,98</b>	<b>3 963 795,18</b>
658	* Pénalités sur marchés et dédits	107,96	
	* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
	* Pénalités et amendes fiscales et pénales	14 369 014,15	66 575,61
	* Créances devenues irrécouvrables	51 727 264,87	3 897 219,57
	* Reste du poste des autres charges non courantes		
	<b>Total</b>	<b>66 096 386,98</b>	<b>3 963 795,18</b>

## Détail des Postes du C.P.C. (Suite)

01/01/2022 au 31/12/2022

	DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
	<b>Ventes de marchandises</b>		
	Ventes de marchandises au Maroc		
711	Ventes de marchandises à l'étranger		
	Reste du poste des ventes de marchandises		
	<b>Total</b>		
	<b>Ventes de biens et services produits</b>	<b>4 425 020 133,48</b>	<b>3 202 774 941,47</b>
	Ventes de biens au Maroc	129 890 484,39	67 682 926,65
	Ventes de biens à l'étranger		
712	Ventes des services au Maroc	3 983 436 838,18	3 082 038 677,96
	Ventes des services à l'étranger	256 588 411,24	13 221 135,40
	Redevances pour brevets, marques, droits..		
	Reste du poste des ventes et services produits	55 104 399,67	39 832 201,46
	<b>Total</b>	<b>4 425 020 133,48</b>	<b>3 202 774 941,47</b>
	<b>Variation des stocks de produits</b>	<b>40 710 232,88</b>	<b>-46 996 538,32</b>
	Variation des stocks des biens produits (+/-)		
713	Variation des stocks des services produits (+/-)	40 710 232,88	-46 996 538,32
	Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
	<b>Total</b>	<b>40 710 232,88</b>	<b>-46 996 538,32</b>
	<b>Autres produits d'exploitation</b>		
718	Jetons de présence reçus		
	Reste du poste des produits divers		
	<b>Total</b>		
	<b>Reprises d'exploitation transferts de charges</b>	<b>3 201 127,98</b>	<b>23 666 117,58</b>
719	Reprises	3 055 449,18	16 219 132,29
	Transferts de charges	145 678,80	7 446 985,29
	<b>Total</b>	<b>3 201 127,98</b>	<b>23 666 117,58</b>
	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
	<b>Intérêts et autres produits financiers</b>	<b>59 786 761,68</b>	<b>5 667 780,22</b>
	Intérêts et produits assimilés	5 625 103,02	3 918 059,79
738	Revenus des créances rattachées à des participations		
	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers	54 161 658,66	1 749 720,43
	<b>Total</b>	<b>59 786 761,68</b>	<b>5 667 780,22</b>

## Passage du Résultat Net Comptable au Résultat Fiscal

01/01/2022 au 31/12/2022

INTITULÉS	MONTANT (+)	MONTANT (-)
<b>I. RESULTAT NET COMPTABLE</b>		
Bénéfice net	210 732 155,18	
Perte nette		
<b>II. REINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>140 357 669,63</b>	
<b>REINTEGRATIONS FISCALES COURANTES</b>	<b>8 397 831,88</b>	
EXCEDENT LEASING	1 974 600,18	
CADEAUX CLIENTS	259 338,00	
DONS	3 846 649,54	
PROVISION CLIENTS DOUTEUX 2021	2 317 244,16	
<b>REINTEGRATIONS FISCALES NON COURANTES</b>	<b>131 959 837,75</b>	
CONTRIBUTION LIBERATOIRE	13 877 176,74	
PENALITE ET AMENDE	491 945,37	
CHARGES NON COURANTES	12 813 186,45	
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURES	2 952 474,84	
INTERETS MORATOIRES CLIENTS REGLES	38 909 162,35	
IS 2022	62 915 892,00	
<b>III. DEDUCTIONS FISCALES</b>		<b>74 960 299,13</b>
<b>DEDUCTIONS FISCALES COURANTES</b>		<b>54 161 658,66</b>
DIVIDENDES RECUS		54 161 658,66
<b>DEDUCTIONS FISCALES NON COURANTES</b>		<b>20 798 640,47</b>
<b>INTERETS MORATOIRES FOURNISSEURS REGLES</b>		<b>20 798 640,47</b>
<b>Total</b>	<b>351 089 824,81</b>	<b>74 960 299,13</b>
<b>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</b>		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	276 129 525,68	
<b>Déficit brut fiscal si T2 &gt; T1 (B)</b>		
<b>V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
<b>Exercice n-1</b>		
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>		
<b>. Bénéfice net fiscal ( A - C) (OU)</b>	<b>276 129 525,68</b>	
<b>. Déficit net fiscal (B)</b>		
<b>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>		
<b>VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

## Détermination du Résultat Courant Après Impôts

01/01/2022 au 31/12/2022

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
<b>Résultat courant d'après C.P.C (+/-)</b>	<b>276 017 564,86</b>
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	8 397 831,88
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	54 161 658,66
<b>Résultat courant théoriquement imposable (=)</b>	<b>230 253 738,08</b>
Impôt théorique sur résultat courant (-)	53 533 994,10
<b>Résultat courant après impôts (=)</b>	<b>222 483 570,76</b>

## Détail de La Taxe sur La Valeur Ajoutée

01/01/2022 au 31/12/2022

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T.V.A de l'exercice	Solde fin d'exercice
	(1)	(2)	(3)	(1+2-3=4)
<b>A. T.V.A. Facturée</b>	<b>248 512 029,60</b>	<b>476 208 160,89</b>	<b>475 991 568,08</b>	<b>248 728 622,41</b>
<b>B. T.V.A. Récupérable</b>	<b>294 423 798,16</b>	<b>651 366 867,17</b>	<b>601 451 144,62</b>	<b>344 339 520,71</b>
sur charges	294 174 810,16	649 856 680,17	599 691 969,62	344 339 520,71
sur immobilisations	248 988,00	1 510 187,00	1 759 175,00	
<b>C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A = (A - B)</b>	<b>-45 911 768,56</b>	<b>-175 158 706,28</b>	<b>-125 459 576,54</b>	<b>-95 610 898,30</b>

## Passif éventuel

01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF EVENTUEL
Conformément à la législation fiscale en vigueur, les déclarations fiscales au titre de la période allant de 2019 à 2022 ne sont pas prescrites et peuvent faire l'objet d'un contrôle fiscal et à d'éventuels redressements en matière d'Impôt sur les sociétés (I.S), d'Impôt sur le Revenu (I.R) et de Taxe sur la Valeur ajoutée (T.V.A).

## État de Répartition du Capital Social

01/01/2022 au 31/12/2022

Principaux associés		Ident. Fiscal	N° C.N.I.	N° C.E.	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nomin. de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
Nom, prénom	Associés					Ex. N - 1	Ex. N		Souscrit	Appelé	Libéré
Mme BOUZOUBAA Fatima			BE563380		22 Rue Sompy, Oasis, Casablanca	10	10	10	100,00	100,00	100,00
Mme NAZIH CHERKAOUI Meryem			BE601881		LOT FLORIDA RUE N°2 CALIFORNIE -CASABLANCA	10	10	10	100,00	100,00	100,00
Mlle BOUZOUBAA Abla			BK612045		LOT FLORIDA RUE N°2 CALIFORNIE -CASABLANCA	10	10	10	100,00	100,00	100,00
Mr Mohamed Saad berrada			A144946		Route de Mekka, Californie-Casablanca	10	10	10	100,00	100,00	100,00
Mr Mohamed Réda Jaafar senoussi			BE743530		Rés Ghandi, Hay Essalam-Casablanca	10	10	10	100,00	100,00	100,00
	MC III Concrete	151290			5th Floor Barkly, Le Caudan Waterfront, Port Louis-Maurice	10	10	10	100,00	100,00	100,00
MOHAMMED BOUZOUBAA			B136114		LOT FLORIDA RUE N°2 CALIFORNIE -CASABLANCA	2 339 996	23 399 950	10	233 999 500,00	233 999 500,00	233 999 500,00
	MC II Concrete	C80030			B2 industry street Qormi, QRM 3000-Malte	476 664	3 208 060	10	32 080 600,00	32 080 600,00	32 080 600,00
Divers			111111			5 031 780	5 031 780	10	50 317 800,00	50 317 800,00	50 317 800,00
<b>Total</b>						<b>2 816 666</b>	<b>31 639 850</b>	<b>--</b>	<b>316 398 500,00</b>	<b>316 398 500,00</b>	<b>316 398 500,00</b>

(1) Quand le nombre des associés est inférieur à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital.

Dans les autres cas, il ya lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

## Tableau d'Affectation des Résultats Intervenu au cours de L'Exercice

01/01/2022 au 31/12/2022

A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER		MONTANT	B AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
Décision du	24/06/2022		Réserve légale	3 473 190,00
Report à nouveau		98 340 455,24	Autres réserves	
Résultats nets en instance d'affectation			Tantièmes	
Résultat net de l'exercice		185 259 581,62	Dividendes	174 019 175,00
Prélèvements sur les réserves			Autres affectations	
Autres prélèvements			Report à nouveau	106 107 671,86
<b>TOTAL A</b>		<b>283 600 036,86</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>283 600 036,86</b>

## Résultats et autres Eléments Caractéristiques de l'Entreprise au cours des Trois Derniers Exercices

01/01/2022 au 31/12/2022

Nature des Indications	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
<b>SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE</b>			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non-valeurs	779 604 614,45	1 058 354 544,67	1 112 414 070,15
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	2 111 559 715,19	3 202 774 941,47	4 425 020 133,48
2. Résultat avant impôts	68 929 154,19	271 160 503,62	273 648 047,18
3. Impôts sur les résultats	26 499 958,00	85 900 922,00	62 915 892,00
4. Bénéfices distribués (y compris les tantièmes) de l'exercice précédent		231 971 935,89	174 019 175,00
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	316 447 255,07	126 904 515,37	138 144 921,99
<b>RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)</b>			
Résultat net par action ou part sociale de l'exercice	15,06	5,86	6,66
Bénéfices distribués par action ou part sociale de l'exercice précédent		82,36	5,50
<b>PERSONNEL</b>			
Montant des salaires bruts de l'exercice	295 644 557,58	362 252 208,58	430 060 384,29
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5 031	6 898	7 440

## Tableau des Opérations en Devises Comptabilisées pendant l'Exercice

01/01/2022 au 31/12/2022

Nature	Entrée Contre Valeur en Dirhams	Sortie Contre Valeur en Dirhams
<b>- Financement permanent</b>		
<b>- Immobilisations brutes</b>		<b>20028414,56</b>
<b>- Retractions sur immobilisations</b>	<b>1784258,58</b>	
<b>- Remboursement des dettes de financement</b>		
<b>Produits</b>	<b>256588411</b>	
TRAVAUX	<b>228184786</b>	
ASSISTANCE	<b>28403625</b>	
<b>Charges</b>		
FOURNITURE		<b>131997533,12</b>
<b>TOTAL DES ENTREES</b>	<b>258372669,58</b>	
<b>TOTAL DES SORTIES</b>		<b>152025947,68</b>
<b>BALANCE DEVICES</b>		
<b>TOTAL ( EGALITE )</b>		

## Datations Et Evenements Postérieurs

01/01/2022 au 31/12/2022

Date de clôture(1)
Date d'établissement des états de synthèse (2)
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse
<b>EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLE A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE COMMUNICATION DES ETATS DE SYNTHESE</b>
INDICATION DES EVENEMENTS
<b>Evenements favorables</b>
<b>Evenements dé-favorables</b>

## État Détaillé des Stocks

01/01/2022 au 31/12/2022

STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stock en valeur (+ ou -) 7 = 6 - 3
	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	
	1	2	3	4	5	6	
<b>I. Stocks Approvisionnement</b>							
<b>1- Biens et produits destinés à la revente en l'état</b>							
* Biens immeubles							
* Biens meubles							
<b>2- Biens et Matières Premières destinés aux activités de production et de transformation</b>	<b>80.071.823,48</b>		<b>80.071.823,48</b>	<b>78.825.397,89</b>		<b>78.825.397,89</b>	<b>-1.246.425,59</b>
3- Matières premières	79.011.089,38		79.011.089,38	78.788.936,79		78.788.936,79	-222.152,59
4- Matières consommables	1.060.734,10		1.060.734,10	36.461,10		36.461,10	-1.024.273,00
5 - Pièces détachées							
6- Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport							
- Emballage							
7 * récupérables							
8 * vendus							
9 * perdus							
<b>10- Total stocks approvisionnement</b>	<b>80.071.823,48</b>		<b>80.071.823,48</b>	<b>78.825.397,89</b>		<b>78.825.397,89</b>	<b>-1.246.425,59</b>
<b>II. Stock en cours Production de biens et service</b>	<b>542.733.764,30</b>		<b>542.733.764,30</b>	<b>501.837.772,75</b>		<b>501.837.772,75</b>	<b>-40.895.991,55</b>
11- Produits en cours							
12- Études en cours				3.357.483,33		3.357.483,33	3.357.483,33
13- Travaux en cours	542.733.764,30		542.733.764,30	498.480.289,42		498.480.289,42	-44.253.474,88
14- Services en cours							
<b>15- Total Stocks des en cours</b>	<b>542.733.764,30</b>		<b>542.733.764,30</b>	<b>501.837.772,75</b>		<b>501.837.772,75</b>	<b>-40.895.991,55</b>
<b>III. Stock Produits finis</b>							
16- Produits finis							
17- Biens finis							
<b>18- Total Stocks Produits et Biens finis</b>							
<b>IV. Stock Produits résiduels</b>							
19- Déchets							
20- Rebuts							
21- Matières de récupération							
<b>22- Total Stocks Produits résiduels</b>							
<b>23- TOTAL GENERAL (ligne 10+15+18+22)</b>	<b>622.805.587,78</b>		<b>622.805.587,78</b>	<b>580.663.170,64</b>		<b>580.663.170,64</b>	<b>-42.142.417,14</b>

# RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Aux Actionnaires de la société  
**Travaux Généraux de Construction de Casablanca S.A**  
 4, Rue de L'Imam Mouslim,  
 Oasis, Casablanca 20100.

## Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022

### Audit des états de synthèse

#### Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société TRAVAUX GENEREAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.146.992.686,36 dont un bénéfice net de MAD 210.732.155,18.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TRAVAUX GENEREAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risques identifiés	Nos réponses
<p><b>Stocks de travaux en cours :</b>                      Au 31 décembre 2022, le solde des stocks de travaux en cours s'élève à KMAD 542.734.                      Ces stocks sont, conformément à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge.                      La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles.                      Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.</p>	<p>Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la direction pour l'évaluation des stock travaux au 31 décembre ;</li> <li>- Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ;</li> <li>- Tests, par sondages, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction.</li> </ul>
<p><b>Dépréciation des créances-clients :</b>                      Au 31 décembre 2022, les créances clients dégagent une valeur nette de KMAD 2.376.115.                      Comme rappelé à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, la couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évaluation du montant des provisions à comptabiliser                      Les créances clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ;</li> <li>- La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ;</li> <li>- La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ;</li> <li>- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues.</li> </ul>

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 17 avril 2023

### Les Commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR  
Associé



Mohamed BOUMESMAR  
Associé



# COMPTES CONSOLIDÉS

## Bilan Actif

(En kdh)	31/12/2022	31/12/2021
Ecart d'acquisition	19 670	23 084
Immobilisations en non-valeur	0	0
Immobilisations incorporelles	629	875
Immobilisations corporelles	445 663	422 388
Immobilisations financières	9 892	10 925
Titres mis en équivalence	0	0
Impôt différés Actif	0	0
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>475 854</b>	<b>457 272</b>
Stocks	913 008	793 725
Clients et comptes rattachés	2 800 876	2 655 842
Autres débiteurs	858 194	758 696
Autres comptes d'actifs et de régularisation	24 477	28 843
Titres de placement	13 500	63 000
<b>ACTIF D'EXPLOITATION</b>	<b>4 610 055</b>	<b>4 300 106</b>
Trésorerie	168 155	303 589
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>168 155</b>	<b>303 589</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>5 254 064</b>	<b>5 060 967</b>

## Bilan Passif

(En kdh)	31/12/2022	31/12/2021
Capital social	316 399	316 399
Primes liées au capital	481 717	481 717
Réserves consolidées	262 023	199 390
Résultat consolidé	245 322	236 004
<b>Capitaux Propres Part Groupe</b>	<b>1 305 461</b>	<b>1 233 510</b>
Réserves minoritaires	-1 718	6 906
Résultat minoritaires	4 645	2 536
<b>Parts minoritaires</b>	<b>2 927</b>	<b>9 442</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 308 388</b>	<b>1 242 951</b>
Provisions pour risques et charges durables	511	16 741
Dettes et emprunts	216 840	223 344
<b>DETTES ET EMPRUNTS</b>	<b>217 350</b>	<b>240 085</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	1 806 443	1 558 309
Autres créanciers	1 238 696	1 457 957
Autres dettes du passif circulant	24 156	11 518
Impôt différés	26 860	20 236
<b>PASSIF CIRCULANT</b>	<b>3 096 155</b>	<b>3 048 019</b>
Trésorerie	632 170	529 911
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>632 170</b>	<b>529 911</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 254 064</b>	<b>5 060 967</b>

## Compte de Produits et Charges (hors taxes)

(En kdh)	31/12/2022	31/12/2021
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>5 177 633</b>	<b>3 625 503</b>
Autres produits	83 046	102 110
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 260 679</b>	<b>3 727 613</b>
Coût des biens et services vendus	3 765 849	2 558 463
Autres charges externes	232 873	125 263
Charges de personnel	683 068	556 329
Autres charges d'exploitation	7 015	2 243
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>4 688 804</b>	<b>3 242 299</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT</b>	<b>571 875</b>	<b>485 314</b>
DOTATION D'EXPLOITATION	166 552	121 148
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>405 323</b>	<b>364 166</b>
Produit financiers	11 890	7 585
CHARGES FINANCIERS	48 700	44 379
Autres charges et produit non courants	-16 360	21 391
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>352 153</b>	<b>348 763</b>
QP RÉSULTAT SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	0	0
Impôt sur les résultats	-95 676	-105 651
Impôt différés	-6 509	-4 572
<b>Résultat Net</b>	<b>249 968</b>	<b>238 540</b>
<b>Dont part du groupe</b>	<b>245 322</b>	<b>236 004</b>
Dont part minoritaire	4 645	2 536
<b>Résultat par action</b>	<b>7,8</b>	<b>7,5</b>

**Tableau de Variation des Capitaux Propres Consolidés**

01/01/2022 au 31/12/2022

( en milliers de Dirhams )	Capital	Primes	Réserves groupe	Résultat	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres - part revenant aux intérêts non contrôlés	Total Capitaux propres
<b>au 31/12/2021</b>	<b>316 399</b>	<b>481 717</b>	<b>199 390</b>	<b>236 004</b>	<b>1 233 510</b>	<b>9 442</b>	<b>1 242 951</b>
Résultat de l'exercice	0	0	0	245 322	245 322	4 645	249 968
Autres éléments du résultat global					0		0
<b>Résultat global</b>			<b>199 390</b>	<b>481 326</b>	<b>1 478 832</b>	<b>14 087</b>	<b>1 492 919</b>
Distribution			-174 019	0	-174 019	-1 851	-175 871
Affectation du résultat de l'exercice			236 004	-236 004	0	0	0
Entrée périmètre			0	0	0	0	0
Changement de méthode comptable					0	0	0
Augmentation de capital	0	0	-11	0	-11	0	-11
Autres variations (1)	0	0	800	0	800	-9 270	-8 470
Ecart de conversion	0	0	-141	0	-141	-38	-179
<b>au 31/12/2022</b>	<b>316 399</b>	<b>481 717</b>	<b>262 023</b>	<b>245 322</b>	<b>1 305 461</b>	<b>2 927</b>	<b>1 308 388</b>

## Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé

FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES ( en milliers de Dirhams )	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net des sociétés intégrées	249 968	238 540
Dotations Nettes aux Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	108 980	98 140
Dotations Nettes aux provisions durables pour risques et charges	-17 322	888
Variation des impôts différés	6 279	4 870
VNC des éléments d'actifs cédés	10 302	28 337
Prix de cession des immobilisations	-11 431	-31 270
<b>Bénéfice opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>346 775</b>	<b>339 505</b>
Variation des créances de l'actif circulant	-240 137	-797 254
Variation des stocks nets	-119 216	-229 720
Variation des dettes du passif circulant	47 872	1 066 649
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>-311 481</b>	<b>39 675</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>	<b>35 295</b>	<b>379 179</b>
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-247	-320
Acquisition d'immobilisations corporelles	-74 548	-116 588
Acquisition d'immobilisations financières	0	0
Cession d'immobilisations financières	1 034	122 495
Prix de cession des immobilisations	11 431	31 270
Incidence des variations de périmètre	-9 538	0
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSE-MENT</b>	<b>-71 868</b>	<b>36 857</b>
Augmentation de capital	0	0
Souscription/Remboursement d'emprunts	-134 481	141 980
Dividendes versés	-178 332	-231 927
Augmentation des dettes de financement	63 124	2 996
Variation des concours bancaires	38 581	-114 737
<b>FLUX DE TRESORERIE NET UTILISES DANS LES ACTIVITES DE FI-NANCEMENT</b>	<b>-211 108</b>	<b>-201 687</b>
<b>VARIATION NETTE DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRE-SORERIE</b>	<b>-247 680</b>	<b>214 349</b>
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>36 927</b>	<b>-177 377</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>-210 662</b>	<b>36 927</b>
<b>INCIDENCE DES VARIATIONS DES MONNAIES ETRANGERES</b>	<b>92</b>	<b>-45</b>

## Note 1. Description de l'Activité

Acteur global dans les travaux industriels publics et du bâtiment, la société TGCC (Travaux Généraux de Construction de Casablanca) construit depuis plus de 30 ans des ouvrages dans plusieurs secteurs: résidentiel, hôtelier, commercial, culturel, sportif, industriel ou encore administratif.

La société a pour activité :

- ▶ La conception et la réalisation de tous travaux de bâtiment et de génie civil ainsi que de toute activité annexe ;
- ▶ L'exécution soit directement soit indirectement de tous travaux relevant du domaine de la construction et de l'aménagement mobilier ;
- ▶ L'acquisition, la vente de biens immeubles ainsi que de toute opération entrant dans le cadre de la promotion immobilière ;
- ▶ La prise de participation par voie de droit dans des sociétés existantes ou en formation ayant un objet similaire ou connexe ;
- ▶ Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

## Note 2. Évènements Significatifs Intervenues au cours de l'exercice 2022

L'exercice 2021 a été marqué par l'introduction de TGCC SA à la bourse de Casablanca.

L'exercice 2022 a été marquée par l'acquisition de la totalité des parts sociales de TGCC CI et la création de trois nouvelles filiales détenues à 100% : TGCC GUINÉE, TGCC DEVELOPPEMENT et TGEN.

La reprise de l'activité enregistrée en 2021, s'est poursuivie en 2022, se traduisant par :

- ▶ La réalisation d'un chiffre d'affaires consolidé hors taxes de KMAD 5 177 633 contre KMAD 3 625 502 pour l'exercice précédent, soit une augmentation d'environ 43 % ;
- ▶ Le résultat consolidé du groupe a connu une augmentation de KMAD 9 318 pour passer de 236 004 KMAD en 2021 à 245 322 KMAD en 2022.

## Note 3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

### 3.1. Référentiel comptable

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2022 des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc présentés au niveau de la Méthodologie Relative aux Comptes Consolidés établis par le par le conseil National de la Comptabilité en se référant à l'avis N°5.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont décrites ci-après :

### 3.2. Modalités de consolidation

#### 3.2.1 Filiales & Participations

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- ▶ soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre entreprise;
- ▶ soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance d'une autre entreprise ; l'entreprise consolidante est présumée avoir effectué cette désignation lorsqu'elle a disposé, au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à quarante pourcent des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détenait directement ou indirectement, une fraction supérieure à la sienne ;
- ▶ soit du droit d'exercer une influence dominante sur une entreprise en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que l'entreprise dominante est actionnaire ou associée de cette entreprise.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20% des droits de vote.

#### 3.2.2 Exclusions du périmètre de consolidation

Les participations dont l'importance rapportée aux comptes consolidés n'est pas significative, ne sont pas consolidées et sont comptabilisées selon la méthode du coût historique. C'est le cas en l'occurrence de la sociétés, PLATINUIM POWER.

#### 3.2.3 Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées.

S'ils sont négatifs, ils sont inscrits au passif du bilan sous la rubrique « Provision sur écarts d'acquisition » et repris en résultat sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

#### 3.2.4 Retraitements de consolidation

Les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés, dans leur totalité entre les sociétés consolidées par intégration globale, et dans la limite du pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement entre une société consolidée par intégration globale et une société consolidée par intégration proportionnelle.

Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats internes provenant d'opérations réalisées avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage de participation détenu par le Groupe dans le capital de ces entreprises.

#### 3.2.5 Date de clôture

Le Groupe TGCC ainsi que ses filiales et participations clôturent au 31 décembre.

### 3.3. Méthodes et règles d'évaluation

#### (a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans.

#### (b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées.

L'amortissement économique correspond à l'amortissement linéaire. Pour les filiales utilisant le mode dégressif, la différence d'amortissement résultant de l'application de cette méthode par rapport à celle du linéaire est retraitée en consolidation.

Les principales catégories d'immobilisations sont amorties selon les durées de vie suivantes :

Nature des immobilisations	Durée de vie	Taux de l'amortissement
Construction	20 ans	5%
Mobilier de bureau	10 ans	10%
Matériel de bureau	10 ans	10%
Matériel informatique	5 ans	20%
Matériel et outillage	10 ans	10%
Agencement et installation	10 ans	10%
Matériel de transport	5 ans	20%

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire, sur la durée de vie estimée du bien.

Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives. Les plus-values de cession intragroupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

#### (c) Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

**(d) Stocks**

Les stocks sont enregistrés à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux, et à leur coût de production pour les biens produits par l'entreprise.

Ils se composent principalement de matières et fournitures consommables, généralement évaluées au CMUP et de produits en cours et finis évalués au coût de production.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

Les stocks de travaux en cours sont évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge.

La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles.

**(e) Créances et dettes**

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Les créances ainsi que les dettes libellées en monnaies étrangères sont enregistrées au courant de l'exercice sur la base du cours de change à la date de transaction.

A la clôture de l'exercice, elles sont réévaluées dans les comptes sociaux sur la base du cours de change à cette date, les pertes de change latentes donnent lieu à constatation d'une provision. Les gains latents de change sont constatés en écart de conversion passif.

Les écarts de conversion actifs et passifs sont constatés au compte de produits et charges dans les comptes consolidés.

Une provision pour dépréciation des créances est constatée dès l'apparition d'un risque de non recouvrement.

La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évaluation du montant des provisions à comptabiliser.

**(f) Retraitement des impôts**

Le Groupe TGCC comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan.

Les taux d'impôt et les règles fiscales retenus pour l'évaluation des impôts différés sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur à la clôture de l'exercice et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera.

Les actifs nets d'impôts relatifs aux différences temporaires et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs suffisants pour absorber ces actifs d'impôts.

**Note 4. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2022**

Le Groupe compte au 31 décembre 2022, onze sociétés ayant fait l'objet d'une intégration globale et une société une intégration partielle.

La liste de ces sociétés est donnée ci-après:

Société	31-déc-22			31-déc-21		
	% Intérêt	% Con-trôle	Méthode de consolidation	% Intérêt	% Con-trôle	Méthode de consolidation
TGCC	100	100	Mère	100	100	Mère
TGCI	100	100	Globale	100	100	Globale
T2G GABON	80	80	Globale	80	80	Globale
EMENE PREFA	76	76	Globale	76	76	Globale
TGCC CÔTE D'IVOIRE	100	100	Globale	75	75	Globale
ARTE LIGNUM	90	90	Globale	90	90	Globale
TGCC SÉNÉGAL	100	100	Globale	100	100	Globale
BESIX-TGCC	45	45	Proportionnelle	45	45	Proportionnelle
OXY REVET	100	100	Globale	100	100	Globale
INFINITE	80	80	Globale	80	80	Globale
PLATINUM POWER	5	5	Non Consolidée	5	5	Non Consolidée
TGEM	100	100	Globale			
TGCC GUINEE	100	100	Globale			
TGCC DEVELOPPEMENT	100	100	Globale			

Le périmètre de l'exercice 2022 a connu l'entrée de TGEM, TGCC GUINÉE et TGCC DEVELOPPEMENT et la prise de participation à 100% dans TGCC CI.

Les cas d'exclusion du périmètre sont indiqués dans le paragraphe 3.2 « Modalités de Consolidation » de la Note 3.

**Note 5. Comparabilité des comptes**

L'exercice 2022 n'a pas connu de changement de méthodes comptables ou de méthodes de consolidation susceptibles d'altérer la comparabilité des comptes par rapport à l'exercice précédent.

## Note 6. Informations sectorielles

Le premier niveau d'information sectorielle retenu par le Groupe TGCC est le secteur d'activité. Le second est le secteur géographique.

### 6.1. Premier niveau d'information sectorielle : Secteurs d'activités

- Activité 1 : Travaux publics et du bâtiment
- Activité 2 : Fabrication de matériaux de construction
- Activité 3 : Sous-Traitance des lots SO

### 6.2. Deuxième niveau d'information sectorielle : Secteurs géographiques

- Secteur géographique 1 : Maroc
- Secteur géographique 2 : Côte d'Ivoire
- Secteur géographique 3 : Gabon
- Secteur géographique 4 : Sénégal

Les produits des activités ordinaires du Groupe TGCC se décomposent de la manière suivante :

En millier de dirhams	Chiffre d'affaires			
	31-déc-22		31-déc-21	
	Montant	%	Montant	%
Travaux publics et du bâtiment	5 057 885	97,69%	3 581 051	98,77%
Fabrication de matériaux de construction	11 494	0,22%	5 788	0,16%
Sous-Traitance des lots SO	108 254	2,09%	38 665	1,07%
<b>Total</b>	<b>5 177 633</b>	<b>100%</b>	<b>3 625 503</b>	<b>100%</b>

Les produits par zone géographique du Groupe TGCC se décomposent de la manière suivante :

En millier de dirhams	Chiffre d'affaires			
	31-déc-22		31-déc-21	
	Montant	%	Montant	%
Maroc	4 859 490	93,86%	3 367 134	92,87%
Côte d'Ivoire	273 235	5,28%	236 889	6,53%
Sénégal	44 907	0,87%	21 425	0,59%
Gabon	0	0,00%	54	0,00%
<b>Total</b>	<b>5 177 633</b>	<b>100%</b>	<b>3 625 503</b>	<b>100,00%</b>

## Note 7. Achats & Autres Charges d'Exploitation

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
<b>Marchandises et matières consommées</b>	<b>3 765 849</b>	<b>2 558 463</b>	<b>1 207 386</b>
Achat de matières premières	1 198 158	890 458	307 700
Variation des stocks de matières premières	-56 760	-28 822	-27 938
Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	286 438	190 495	95 943
Achats non stockés de matières et de fournitures	100 822	72 401	28 421
Achats de travaux, études et prestations de services	2 235 821	1 433 931	801 890
Reste du poste	1 371	0	1370,629
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>232 873</b>	<b>125 263</b>	<b>107 610</b>
Locations et charges locatives	66 847	34 758	32 089
Entretien et réparations	27 277	19 229	8 048
Primes d'assurances	20 449	13 753	6 696
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	39 606	14 541	25 065
Redevances pour brevets, marques, droits.....	1 237	629	607,6512
Transports	20 993	12 338	8 655
Déplacements, missions et réceptions	12 434	6 752	5 682
Reste du poste des autres charges externes	44 031	23 263	20 768
<b>Achats &amp; Autres charges d'exploitation</b>	<b>3 998 722</b>	<b>2 683 726</b>	<b>1 314 996</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>7 015</b>	<b>2 243</b>	<b>4 771</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>7 015</b>	<b>2 243</b>	<b>4 771</b>
<b>Achats et autres charges d'exploitation</b>	<b>4 005 737</b>	<b>2 685 969</b>	<b>1 319 767</b>

\*y compris Impôts et Taxes

## Note 8. Charges du personnel

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Rémunération du personnel	551 402	446 186	105 216
Charges sociales	122 894	101 158	21 736
Charges sociales diverses	8 772	8 985	-213
<b>Charges du personnel</b>	<b>683 068</b>	<b>556 329</b>	<b>126 739</b>

## Note 9. Dotations d'Exploitation

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	493	861	-367
Dotations aux amortissements immobilisations corporelles	105 508	95 307	10 201
Dotations aux provisions : actif circulant et Risques & charges	59 361	21 567	37 794
<b>Dotations d'exploitation aux provisions pour Risques &amp; charges</b>	<b>2 453</b>	<b>65</b>	<b>2 388</b>
<b>Dotations d'exploitation pour dépréciation de l'actif circulant étatique</b>	<b>56 908</b>	<b>21 502</b>	<b>35 406</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1 190	3 414	-2224
<b>Dotations d'exploitation</b>	<b>166 552</b>	<b>121 148</b>	<b>83 196</b>

## Note 10. Résultat Financier

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
<b>Produits Financiers</b>	<b>11 890</b>	<b>7 585</b>	<b>4 305</b>
Gains de change	5 793	201	5 592
Autres produits financiers	6 051	7 080	-1 029
Reprises financières	46	303	-257
<b>Charges Financières</b>	<b>48 700</b>	<b>44 379</b>	<b>4 321</b>
Charges d'intérêts	45 077	44 231	846
Pertes de change	3 624	136	3 488
DAP pour dépréciation des immobilisations financières	0	13	-13
<b>Résultat financier</b>	<b>-36 811</b>	<b>-36 795</b>	<b>17</b>

## Note 11. Résultat Non Courant

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
<b>Produits non courants</b>	<b>73 049</b>	<b>60 222</b>	<b>12 827</b>
Produits des cessions d'immobilisations	11 431	31 270	-19 838
Autres produits non courants	61 618	28 953	32 666
<b>Charges non courantes</b>	<b>89 409</b>	<b>38 831</b>	<b>50 579</b>
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	9 139	28 797	-19 658
Autres charges non courantes	80 271	10 034	70 237
<b>Résultat non courant</b>	<b>-16 360</b>	<b>21 391</b>	<b>-37 751</b>

## Note 12. Impôts

### 12.1. Charge d'impôt reconnue en compte de résultat

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Charge d'impôt Courant	95 676	105 651
Charge/produit d'Impôts différés	6 509	4 572
<b>Total</b>	<b>102 185</b>	<b>110 223</b>

### 12.2. Impôts différés comptabilisés au bilan

Les impôts différés au bilan se décomposent comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Charge d'impôt Courant	0	0
Charge/produit d'Impôts différés	26 860	20 236
<b>Total</b>	<b>26 860</b>	<b>20 236</b>

## Note 13. Résultat par action

Le calcul du résultat par action est obtenu à partir des données suivantes :

	31/12/2022	31/12/2021
Nombre total d'actions	31 639 850	31 639 850
<b>Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action</b>	<b>31 639 850</b>	<b>31 639 850</b>
Résultat net part Groupe en KMAD	245 322	236 004
<b>Résultat par action</b>	<b>7,75</b>	<b>7,5</b>

## Note 14. Immobilisations Incorporelles

### 14.1. Immobilisations incorporelles nettes d'amortissements

Libellé	Au 31/12/2022			Au 31/12/2021		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>7 716</b>	<b>-7 087</b>	<b>629</b>	<b>7 469</b>	<b>6 594</b>	<b>875</b>
Brevets, marques, droits & valeurs simi-laires	7 716	-7 087	629	7 469	6 594	875
Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0

### 14.2. Variation des immobilisations incorporelles (valeurs brutes)

Libellé	Solde au 31/12/2021	Augmentation	Diminution	Transfert	Solde au 31/12/2022
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>7 469</b>	<b>247</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 716</b>
Brevets, marques, droits & valeurs similaires	7 469	247	0	0	7 716
Fonds commercial	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0

## Note 15. Immobilisations corporelles

### 15.1. Immobilisations corporelles nettes d'amortissements

Libellé	Au 31/12/2022			Au 31/12/2021		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>1 087 749</b>	<b>642 086</b>	<b>445 663</b>	<b>965 191</b>	<b>542 802</b>	<b>422 388</b>
<b>Immo. corp. en pleine propriété</b>	<b>538 354</b>	<b>345 840</b>	<b>192 513</b>	<b>478 919</b>	<b>295 779</b>	<b>183 140</b>
Terrains	1 690	0	1 690	1 690	0	1 690
Constructions	11 118	3 999	7 119	12 852	4 042	8 810
Install. techniques, matériels et outillages	449 621	296 521	153 100	412 982	256 517	156 465
Autres immobilisations corporelles	75 573	45 321	30 253	51 043	35 220	15 823
Immobilisations corporelles en cours	352	-	352	352	0	352
<b>Immo. corp. en crédit bail</b>	<b>549 395</b>	<b>296 246</b>	<b>253 150</b>	<b>486 271</b>	<b>247 023</b>	<b>239 248</b>
Terrains Crédit bail	21 239	0	21 239	21 239	0	21 239
Constructions crédit bail	24 738	12 384	12 353	24 738	11 147	13 590
Install. techniques, mat. et outillages	374 092	129 483	244 609	328 528	129 483	199 044
Autres immobilisations corporelles	129 327	154 378	-25 051	111 768	106 393	5 375

## 15.2. Variation des immobilisations corporelles (valeurs brutes)

Libellé	Solde au 31/12/2021	Augmentation	Diminution	Entrée du péri-mètre	"Variations des cours de change"	Reclassements et mises au rebut	Mouvmt de cpte à cpte	Solde au 31/12/2022
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>965 191</b>	<b>137 196</b>	<b>16 531</b>	<b>0</b>	<b>32</b>	<b>1 862</b>	<b>0</b>	<b>1 087 749</b>
<b>Immo. corp. en pleine propriété</b>	<b>478 919</b>	<b>74 073</b>	<b>16 531</b>	<b>0</b>	<b>32</b>	<b>1 862</b>	<b>0</b>	<b>538 353</b>
Terrains	1 690			0	0	0	0	1 690
Constructions	12 852	1 114		0	0	-2 848,79	0	11 118
Install. techniques, matériels et outillages	412 982	53 268	16 396	0	20,75	-254,85	0	449 621
Autres immobilisations corporelles	51 043	19 690	136	0	10,807	4 965,25	0	75 573
Immobilisations corporelles en cours	352	0		0	0	0	0	352
<b>Immo. corp. crédit bail</b>	<b>486 271</b>	<b>63 124</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>549 395</b>
Terrains Crédit bail	21 239		0	0	0	0	0	21 239
Constructions crédit bail	24 738		0	0	0	0	0	24 738
Install. techniques, mat. et outillages	328 528	45 565	0	0	0	0	0	374 092
Autres immobilisations corporelles	111 768	17 559	0	0	0	0	0	129 327

## Note 16. Immobilisations financières

Libellé	Au 31/12/2022			Au 31/12/2021		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
<b>Immobilisations financières</b>	<b>62 692</b>	<b>52 800</b>	<b>9 892</b>	<b>63 725</b>	<b>52 800</b>	<b>10 925</b>
Prêts immobilisés	476	0	476	324	0	324
Autres créances financières	12 216	2 800	9 416	13 401	2 800	10 601
Titres de participation	50 000	50 000	0	50 000	50 000	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0	0

## Note 17. Stocks

Libellé	Solde au 31/12/2022			Solde Au 31/12/2021		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
<b>Stocks bruts</b>	<b>913 008</b>	<b>0</b>	<b>913 008</b>	<b>793 725</b>	<b>0</b>	<b>793 725</b>
Matières et fournitures consom-mables	185 557	0	185 557	128 729	0	128 729
Produits en cours	726 475	0	726 475	664 004	0	664 004
Produits finis	977	0	977	992	0	992

## Note 18. Créances de l'actif circulant

Libellé	Au 31/12/2022			Au 31/12/2021		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
<b>Créances d'exploitation brutes</b>	<b>3 831 135</b>	<b>147 691</b>	<b>3 683 445</b>	<b>3 533 370</b>	<b>90 162</b>	<b>3 443 208</b>
Fournisseurs débiteurs	335 682		335 682	342 699	0	342 699
Clients et comptes rattachés	2 947 398	146 521	2 800 876	2 746 004	90 162	2 655 842
Personnel : autres	715		715	672	0	672
Etat	490 588		490 588	371 220	0	371 220
Autres débiteurs	32 378	1 170	31 209	44 005	0	44 005
Comptes de régularisation actif	24 374		24 374	28 770	0	28 770

## Note 19. Emprunts et dettes financières

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
<b>Total dettes financières</b>	<b>216 840</b>	<b>223 344</b>
Emprunts obligataires	0	0
Dettes liées aux contrats de crédit-bail	136 650	128 401
Compte Courant Associé Bloqué	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	80 189	94 943

## Note 20. Dettes du passif circulant

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
<b>Dettes du passif circulant</b>	<b>3 096 172</b>	<b>3 048 019</b>	<b>48 153</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	1 806 443	1 558 309	248 134
Clients Crédeurs avances et acomptes	806 204	1 039 983	-233 779
Personnel crédeur	17 741	10 483	7 258
Organismes sociaux	18 683	16 405	2 278
Etat	406 810	394 421	12 389
Comptes d'associés - crédeurs	613	2 604	-1 991
Autres créanciers	15 505	14 297	1 208
Comptes de régularisation Passif	22 310	8 319	13 991
Autres provisions pour risques et charges	1 863	3 198	-1 335

## Note 21. Évènements postérieurs à la clôture

Néant





Aux Actionnaires de la société

**Travaux Généraux de Construction de Casablanca S.A (TGCC)**

4, Rue De L'Imam Mouslim,  
Oasis, Casablanca 20100.

## Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société TGCC et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.308.388 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 249.968.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risques identifiés	Nos réponses
<p><b>Stocks de travaux en cours :</b></p> <p>Les stocks de travaux en cours sont, conformément à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge.</p> <p>La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles.</p> <p>Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.</p>	<p>Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes :</p> <p>Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la direction pour l'évaluation des stock travaux au 31 décembre ;</p> <p>Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ;</p> <p>Tests, par sondages, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction.</p>
<p><b>Dépréciation des créances-clients :</b></p> <p>Comme rappelé à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, les créances clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <p>L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ;</p> <p>La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ;</p> <p>La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ;</p> <p>L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues.</p>

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 17 avril 2023

#### Les Commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss Sijouï - Casablanca  
Tél : 05 22 54 48 08 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR  
Associé



Mohamed BOUMESMAR  
Associé



Aux Actionnaires de la société

**Travaux Généraux de Construction de Casablanca S.A**

4, Rue de L'Imam Mouslim,  
Oasis, Casablanca 20100.

**Rapport Spécial des commissaires aux comptes  
Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022**

A Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et son décret d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles de conventions dont nous avons été avisées par le président du conseil d'administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

**1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE**

Il est à rappeler que les conventions listées ci-après ont été préalablement autorisées par votre conseil d'administration

**1.1. Conventions conclues avec la société TGEM SARLAU**

**Entité concernée :** La société TGEM SARLAU est une filiale de TGCC S.A à hauteur de 100% de TGCC.

**1.1.1. Convention de sous-traitance (convention écrite) :**

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGEM SARLAU réalise des travaux d'électromécanique et plomberie dans différents projets de la société TGCC SA.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGEM SARLAU à la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2022	-
Montant facturé par TGEM durant l'exercice	17 115 945,73
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	-42 103 287,86
Reclassement « Fournisseurs, retenue de garantie »	886 803,4
Reclassement « Avances fournisseurs »	28 787 342,13
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>4 686 803,4</b>

**Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant

**1.1.2. Convention de vente de matières premières (convention non écrite) :**

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de matières premières à la société TGEM SARLAU.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société TGEM SARLAU.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2022	-
Montant facturé par TGCC à la société TGEM durant l'exercice	5 642 908,16
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>5 642 908,16</b>

**Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant

**1.2. Convention d'avance de trésorerie conclue avec TGCC DEVELOPPEMENT :**

**Entité concernée :** TGCC DEVELOPPEMENT est une filiale détenue à 100% par la société TGCC SA.

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC DEVELOPPEMENT. Ces avances de trésorerie sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6.5%.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2022	-
Montant versé par TGCC à TGCC DEVELOPPEMENT durant l'exercice	1 114 900 ,00
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>1 114 900 ,00</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

**1.3. Convention d'avance de trésorerie conclue avec TGCC GUINEE :**

**Entité concernée :** TGCC GUINEE dont M. Mohammed BOUZOUBAA est Administrateur général. TGCC GUINEE est une filiale à 100 % de TGCC SA.

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC GUINEE. Ces avances de trésorerie sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6.5%

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2022	0
Montant versé par TGCC à TGCC GUINEE durant l'exercice	1 114 900 ,00
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>1 114 900 ,00</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

**1.4. Convention de mise à disposition et refacturation de charges diverses (non écrite) :**

**Entité concernée :** BESIX-TGCC SAS filiale de TGCC SA à hauteur de 45%.

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société BESIX-TGCC SAS met à la disposition de la société TGCC du matériel et refacture des charges diverses.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de bons de commandes ayant donné lieu à des facturations.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2022	-
Montant facturé par BESIX-TGCC SAS à TGCC durant l'exercice	1 707 573,52
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>1 707 573,52</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

**2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

**2.1. Conventions conclues avec CREA IMMO SARL**

**Entité concernée :** La société CREA IMMO SARL est détenue à hauteur de 63% par la société TGCC

**2.1.1. Convention de travaux immobiliers du projet OCEAN BAY-2 GHR2 :**

**Nature et objet de la convention :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société CREA IMMO SARL dans le cadre du projet OCEAN BAY-2 GHR2.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CREA IMMO SARL par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a facturé à la société CREA IMMO SARL des opérations dont les flux financiers sont détaillés comme suit :

Rubriques	Montant en MAD TTC			
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenus de garanties
Solde initial au 01/01/2022	14.741.908,59	-	5.141.249,39	2.242.711,12
Montant facturé par TGCC à CREA IMMO durant l'exercice	9 652 914,82	-	-	457 288,88
Reclassement compte « Clients, effets à recevoir »	-7 000 000,00	7 000 000,00	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-16 836 356,27	-7 000 000,00	-	-
Reclassement compte « Clients, facture à établir »	5 141 249,39	-	-5 141 249,39	-
Reclassement inter client	275 871,14	-	-	-
Encours au 31/12/2022	5 975 587,67	-	-	2 700 000,00
<b>Encours global au 31/12/2022</b>				<b>8 675 587,67</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

### 2.1.2. Conventions de travaux immobiliers des projets OCEAN BAY et OCEAN BAY

**Nature et objet des conventions :** Deux conventions en vertu desquelles la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société CREA IMMO SARL dans le cadre des projets OCEAN BAY et OCEAN BAY-2.

**Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CREA IMMO SARL par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a facturé à la société CREA IMMO SARL des opérations dont les flux financiers sont les suivants :

Projets	Solde initial au 01/01/2022	Montants facturés en MAD	Reclassement inter client en MAD	Encours au 31/12/2022
OCEAN BAY	-	-	-	-
OCEAN BAY-2	1 023 494,48	-	- 275 871,14	747 623,34

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

### 2.2. Convention de travaux immobiliers conclue avec la société AGADIR SANTE :

**Entités concernées :** la société AGADIR SANTE est filiale à 100% d'AKDITAL IMMO détenue à 35 % par BFO Foncière dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC, détient le mandat d'administrateur.

**Nature et objet de la convention :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société AGADIR SANTE dans le cadre du projet CENTRE HOSPITALIER PRIVE AGADIR.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société AGADIR SANTE par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montant en MAD TTC				
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2022	14.257.629,28	-	23.834.945,99	2 991 069,72	-3 028 360,56
Montant facturé par TGCC à AGADIR SANTE durant l'exercice	24 589 158,07	-	4 548 107,30	1 723 466,07	3 042 845,79
Reclassement-compte "clients, facture à établir"	23 834 945,99	-	-23 834 945,99	-	-
Reclassement compte "clients, effets à recevoir"	-46 261 172,60	46 261 172,60	-	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	- 16 420 560,74	-46 261 172,60	-	-	-
Encours au 31/12/2022	-	-	4 548 107,30	4 714 535,79	14 485,23
<b>Encours global au 31/12/2022</b>					<b>9.277.128,32</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

### 2.3. Convention de travaux immobiliers conclue avec la société KAZAK :

**Personnes concernées :** TGCC SA et la société KAZAK, filiale à 100% d'AKDITAL IMMO détenue à 35 % par BFO Foncière dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC, détient le mandat d'administrateur.

**Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société KAZAK dans le cadre du projet CENTRE POLYCLINIQUE MEDICALE TANGER.

**Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société KAZAK par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montant en MAD				
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients, retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2022	- 8.249.444,19	12.000.000,00	30.295.074,87	2.002.684,15	-4.156.862,39
Montant facturé par TGCC à KAZAK durant l'exercice	54 565 157,70	-	7 244 407,54	3 471 917,28	4 156 862,39
Reclassement du compte « Clients, effets à recevoir »	- 54 735 074,98	54 735 074,98	-	-	-
Reclassement-3427 "client, factures à rétablir"	30 295 074,87	-	-30 295 074,87	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-17 453 060,38	-66 735 074,98	-	-	-
Encours au 31/12/2022	4 422 653,02	-	7 244 407,54	5 474 601,43	-
<b>Encours global au 31/12/2022</b>	<b>17 141 661,99</b>				

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

### 2.4. Conventions conclues avec la société YAS DEVELOPPEMENT :

**Entité concernée :** La société YAS DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé directement et indirectement à hauteur de 43,90%.

#### 2.4.1. Convention de refacturation (convention non écrite) :

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société YAS DEVELOPPEMENT.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2022	293 129,36
Montant facturé par TGCC à YAS DEVELOPPEMENT durant l'exercice	308 333,99
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>601 463,35</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

#### 2.4.2. Convention de travaux immobiliers :

**Nature et objet de la convention :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet DOMAINES DE BOUSKOURA 6.

**Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)				
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2022	-	-	9 670 651,84	-	-
Montant facturé par TGCC à YAS DEVELOPPEMENT durant l'exercice	9 899 431,89	-	-	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-	-	1 968 882,97	-	-
Reclassement du compte «Clients, factures à établir »	9 670 651,84	-	-9 670 651,84	-	-
Reclassement clients (compte à compte)	- 8 321 488,05	-	-	-	-
Encours au 31/12/2022	11 248 595,68	-	1 968 882,97	-	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>13 217 478,65</b>				

**Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

**2.4.3. Convention de travaux immobiliers :**

**Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet VETIVER T3.

**Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Au titre de cette convention, la société TGCC SA a facturé à la société YAS DEVELOPPEMENT des opérations dont es flux financiers sont les suivants :

Rubrique	Montant en MAD	
	Clients collectifs Montants en MAD(TTC)	Clients, factures à établir
Solde initial au 01/01/2022	-	3 698 711,59
Montant facturé par TGCC à YAS DEVELOPPEMENT durant l'exercice	47 873 415,91	3 780 065,49
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	- 5 000 000,00	
Reclassement compte "clients facture à établir	3 698 711,59	- 3 698 711,59
Reclassement du compte « compte à compte »	-1 381 743,75	
Encours au 31/12/2022	45 190 383,75	3 780 065,49
<b>Total général</b>	<b>48 970 449,24</b>	

**Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

**2.4.4. Convention de travaux immobiliers :**

**Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet ARDEN EXTENSION BOUSKOURA.

**Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)			
	Clients, comptes collectifs	Clients, avances et acomptes	Clients, effets à recevoir	Clients, facture à établir
Solde initial au 01/01/2022	-	-	-	6 481 787,12
Montant facturé par TGCC à YAS DEVELOPPEMENT- durant l'exercice	17 865 337,07	-	-	1 472 076,70
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-	-	-6 481 787,12	-
Reclassement du compte « Clients, factures à établir »	6 481 787,12	-	-	-6 481 787,12
Reclassement du compte « Clients, effets à recevoir »	-6 481 787,12	-	6 481 787,12	-
Encours au 31/12/2022	17 865 337,07	-	-	1 472 076,70
<b>Encours au 31/12/2022</b>				<b>19 337 413,77</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

## 2.5. Conventions conclues avec la société CARLTON IMMOBILIER :

**Entité concernée :** La société CARLTON IMMOBILIER dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé indirectement à hauteur de 42%.

### 2.5.1 Convention de refacturation (convention non écrite) :

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société CARLTON IMMOBILIER.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CARLTON IMMOBILIER par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2022	293 129,36
Montant facturé par TGCC à CARLTON IMMOBILIER durant l'exercice	308 333,99
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>601 463.35</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

### 2.5.2 Convention de travaux de construction :

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de CARLTON IMMOBILIER dans le cadre du projet DOMAINE AZUR T3.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CARLTON IMMOBILIER par la société TGCC SA.



**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubriques	Montant en MAD TTC		
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients, factures à établir
Solde initial au 01/01/2022	45.633.430,60	-	5.723.756,56
Montant facturé par TGCC à CARLTON IMMOBILIER durant l'exercice	18 696 902,08	-	383 090,00
Reclassement inter client (compte à compte)	7 937 733,55	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-	-6 414 289,04	-
Reclassement compte « Clients, effets à recevoir »	- 6 414 289,04	6 414 289,04	-
Reclassement « Clients, factures à rétablir »	5.723.756,56	-	-5.723.756,56
Encours au 31/12/2022	71 577 533,76	-	383 090,00
<b>Encours global au 31/12/2022</b>	<b>71 960 623,76</b>		

**Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

**2.6. Convention de refacturation conclue avec la société CASA ANFA DEVELOPPEMENT (convention non écrite) :**

**Entité concernée :** La société CASA ANFA DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé directement et indirectement à hauteur de 44,38%.

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société CASA ANFA DEVELOPPEMENT.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CASA ANFA DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2022	293 129,36
Montant facturé par TGCC à CASA ANFA DEVELOPPEMENT durant l'exercice	308 333,99
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>601 463.35</b>

**Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

**2.7. Convention de travaux immobiliers conclue avec la société ASFI INVEST :**

**Entités concernées :** La société ASFI INVEST, filiale à 100% d'AKDITAL IMMO détenue à 35 % par BFO Foncière dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC, détient le mandat d'administrateur.

**Nature et objet de la convention :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société ASFI INVEST dans le cadre du projet CLINIQUE SAFI.

**Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société ASFI INVEST par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Au titre de cette convention, la société TGCC SA a facturé à la société ASFI INVEST des opérations dont es flux financiers sont les suivants :

Rubriques	Montant en MAD TTC				
	Clients, comptes collectifs Montants en MAD(TTC)	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Client retenues de garantie	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2022	-				
Montant facturé par TGCC à ASFI INVEST durant	38.385.625,73		1.955.021,03	2.378.340,61	4.562.424,02
Avance de démarrage					
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	- 25.506.318,32	-12.540.785,76			
Reclassement compte "clients, avances et acomptes"	4.560.000,00				-4.560.000,00
Reclassement du compte « Clients, effets à recevoir »	- 17.439.307,41	17.439.307,41			
Encours au 31/12/2022		4.898.521,65	1.955.021,03	2.378.340,61	2.424,02
<b>Total général</b>			<b>9 234 307,31</b>		

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

#### 2.8. Convention de travaux immobiliers conclu avec la société SALE INVEST :

**Entités concernées :** La société SALE INVEST, filiale à 100% d'AKDITAL IMMO détenue à 35 % par BFO Foncière dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC détient le mandat d'administrateur PDG.

**Nature et objet de la convention :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société SALE INVEST dans le cadre du projet CLINIQUE SALE.

**Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société SALE INVEST par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montant en MAD en TTC				
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au	-	-	-	-	-
Avance de démarrage	-	-	-	-	-
Montant facturé par TGCC à SALE INVEST durant l'exercice	64 512 193,56	-	-	3 821 812,43	7 643 624,83
Reclassement du compte « Clients, effets à recevoir »	-62 885 063,37	62 885 063,37	-	-	-
Reclassement compte "clients, avances et acomptes"	8 181 500,00	-	-	-	-8 181 500,00
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-4 236 399,82	- 51 825 374,53	-	-	-
Encours au 31/12/2022	5 572 230,37	11 059 688,84	-	3 821 812,43	-537 875,17
<b>Encours global au 31/12/2022</b>					<b>19 915 856,47</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

#### 2.9. Convention de travaux immobiliers conclue avec la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT :

**Entité concernée :** La société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé indirectement à hauteur de 33%.

**Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet TEMARA CITY CENTER (TCC TEMARA) 2 tranches.

**Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)				
	Clients	Clients, effet à recevoir	Clients, facture à établir	Clients, retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2022	-	-	1 852 200,00	-	-
Montant facturé par TGCC à CASA TEMARA DEVELOPPEMENT durant l'exercice	75 787 478.17	-	-	-	4 799 616,17
Avance de démarrage	-	-	-	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-15 000 000.00	-43 350 544.54	-	-	-
Reclassement du compte « Clients, effets à recevoir »	-43 350 544.54	43 350 544.54	-	-	-
Reclassement compte "clients, avances et acomptes"	7 000 000.00	-	-	-	-7 000 000.00
Reclassement-3427 "client, factures à rétablir"	1 852 200.00	-	-1 852 200,00	-	-
Encours au 31/12/2022	26 289 133.63	-	-	-	-2 200 383.83
<b>Encours global au 31/12/2022</b>	<b>24 088 749.80</b>				

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant

#### 2.10. Convention de travaux immobiliers conclue avec la société NEC IMMO :

**Personnes concernées :** TGCC SA et la société NEC IMMO dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 24%.

**Nature et objet de la convention :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société NEC IMMO dans le cadre du projet CLINIQUE BOUSKOURA.

**Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société NEC IMMO par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Clients	Clients, effet à recevoir	Clients, facture à établir	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2022	-	-	29 455 573,2	-
Montant facturé par TGCC à NEC IMMO durant l'exercice	80 902 572.12	-	8 588 434.31	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-42 370 119,00	-89 018 536.56	-	-
Montant des impayés du client durant l'exercice	59 345 691,04	-	-	-
Reclassement du compte «Clients, effets à recevoir »	-89 018 536.56	89 018 536.56	-	-
Reclassement-3427 "client, factures à rétablir"	29 455 573,2	-	- 29 455 573,20	-
Encours au 31/12/2022	38 315 180,8	-	8 588 434.31	-
<b>Encours global au 31/12/2022</b>	<b>46.903.615,11</b>			

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

#### 2.11. Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société PLATINUM POWER (convention non écrite) :

**Entité concernée :** La société PLATINUM POWER SA, filiale de TGCC SA à hauteur de 5%.

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de PLATINUM POWER SA. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées par un taux d'intérêt.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2022	2 800 000,00
Montant versé par TGCC à PLATINUM POWER durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>2 800 000,00</b>

**Toutes autres indications essentielles de la convention :** Il convient de signaler que le montant des ces avances de trésorerie a été provisionné en totalité.

## 2.12. Conventions conclues avec la société TGCC SENEGAL :

**Entité concernée :** TGCC SENEGAL, filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.

### 2.12.1. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC SENEGAL. Ces avances de trésorerie sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6.5%

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2022	2 002 188,78
Montant versé par TGCC à TGCC SENEGAL durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>2 002 188,78</b>

**Toutes autres indications essentielles de la convention :** La société TGCC SA a constaté en produit dudit exercice des intérêts sur avances de trésorerie octroyées à TGCC SENEGAL pour un montant de 126 216.46 MAD.

### 2.12.2. Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations :

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à la disposition de la société TGCC SENEGAL du matériel et de personnel.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du matériel et du personnel ayant donné lieu à des facturations.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2022	6 924 896,06
Montant facturé par TGCC à TGCC SENEGAL durant l'exercice	6 021 348,47
Montant des intérêts facturés par TGCC à TGCC SENEGAL durant l'exercice	126 216,46
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>13 072 460,99</b>

**Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

## 2.13. Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société ACE INVEST (convention non écrite) :

**Entité concernée :** ACE INVEST SARL, filiale de TGCC SA à hauteur de 50%.

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de la société ACE INVEST SARL. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées par un taux d'intérêt.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2022	3 050 000,00
Montant versé par TGCC à ACE INVEST SARL durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>3 050 000,00</b>

## 2.14. Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société MDIP HOTEL (convention non écrite) :

**Entités concernées :** La société MIDP HOTEL SARL, filiale à hauteur de 100% de la société B. INVEST HOLDING Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 99%.

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des avances de trésorerie au profit de la société MIDP HOTEL Sarl.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances versées à la société MIDP HOTEL Sarl par la société TGCC SA. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées par un taux d'intérêt.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2022	150 000,00
Montant versé par TGCC à MDIP HOTEL durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>150 000,00</b>

#### 2.15. Conventions conclues avec la société BINA INVEST :

**Entité concernée :** La société BINA INVEST Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 67%.

##### 2.15.1. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des avances de trésorerie au profit de la société BINA INVEST Sarl.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances versées à la société BINA INVEST Sarl par la société TGCC SA. Ces avances de trésorerie sont rémunérées au taux de BAM au moment du décompte majoré de 2,5%.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2022	60 000,00
Montant versé par TGCC à BINA INVEST durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>60 000,00</b>

##### 2.15.2. Convention de location d'un immeuble R+5 (convention écrite) :

**Nature et objet de la convention :** Convention conclue avec la société BINA INVEST Sarl portant sur la location d'un immeuble R+5.

**Modalités essentielles :** Convention conclue le 1<sup>er</sup> octobre 2015 pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction en vertu de laquelle la société BINA INVEST Sarl fait bail et donne à loyer à la société TGCC SA un immeuble R+5 sis au 4, Rue Al Imam Mouslim, Oasis, Casablanca. Le bail est consenti moyennant un loyer mensuel de 650 000 MAD TTC. Le paiement devra s'effectuer mensuellement.

Le loyer de chaque mois devra être versé avant son dixième jour de commencement.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2022	-
Montant facturé par la société BINA INVEST Sarl à la société TGCC S.A. durant l'exercice	7 800 000,00
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	- 6 000 000,00
Reclassement avances « Fournisseurs »	- 1 800 000,00
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>-</b>

**Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

#### 2.16. Conventions conclues avec la société T2G :

**Entité concernée :** La société T2G, filiale de TGCC SA à hauteur de 80% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC, est administrateur général.

##### 2.16.1. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

**Nature et objet de la convention :**

- ✓ Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de T2G.
- ✓ Ces avances de trésorerie sont rémunérées au taux de 5%.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2022	4 157 222,97
Montant versé par TGCC à T2G durant l'exercice	(*) 1 238 764,30
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>5 395 987,27</b>

(\*) Il s'agit d'un versement par la société TGCC CI à la société T2G pour le compte de TGCC.

**Toutes autres indications essentielles de la convention :** TGCC a constaté en produit de l'exercice des intérêts sur avances de trésorerie pour un montant de 71 889,43 MAD.

#### 2.16.2. Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations (convention écrite) :

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à la disposition de la société T2G du matériel et du personnel.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du matériel et du personnel ayant donné lieu à des facturations.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2022	2 376 071,78
Montant facturé par TGCC à T2G durant l'exercice	372 747,07
Montant des intérêts facturés par TGCC à T2G durant l'exercice	71 889,43
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>2 820 708,28</b>

**Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

#### 2.17. Conventions conclues avec la société TGCC CI :

**Entité concernée :** La société TGCC CI SA, filiale de TGCC SA à hauteur de 100% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC, est Directeur Général.

##### 2.17.1. Convention d'avance de trésorerie :

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de la société TGCC COTE D'IVOIRE.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2022	7 353 903,47
Montant versé par TGCC à TGCC COTE D'IVOIRE durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(*) 5 680 658,57
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>1 673 244,90</b>

(\*) Dont un versement de 1 238 764,30 Dirhams par TGCC CI à T2G pour le compte de TGCC

**Toutes autres indications essentielles de la convention :** TGCC a constaté en produit de l'exercice des intérêts sur avances de trésorerie pour un montant de 264 051,29 MAD.

#### 2.17.2. Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations (convention écrite) :

**Personnes concernées :** TGCC SA et TGCC CI SA filiale de TGCC SA à hauteur de 75% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est Directeur Général.

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à la disposition de la société TGCC CI du matériel et de personnel.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du matériel et du personnel ayant donné lieu à des facturations.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2022	26 420 083,49
Montant facturé par TGCC à TGCC COTE D'IVOIRE durant l'exercice	22 313 872,52
Montant intérêts facturés par TGCC à TGCC COTE D'IVOIRE durant l'exercice	264 051,29
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	26 420 083,49
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>22 577 923,81</b>

**Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

**2.18. Convention de travaux de construction conclue avec la société BESIX-TGCC :**

**Entité concernée :** La société BESIX-TGCC, filiale de TGCC SA à hauteur de 45%.

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société BESIX-TGCC dans le cadre du projet TOUR BMCE.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société BESIX-TGCC par la société TGCC SA dans le cadre du projet TOUR BMCE.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)	
	Clients	Clients, factures à établir
Solde initial au 01/01/2022	2.051.434,44	6.645.162,18
Montant facturé par TGCC à BESIX-TGCC durant l'exercice	66 945 225,39	2 740 881,00
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-75 641 822,01	-
Reclassement 3427 "Clients, factures à établir"	6.645.162,18	- 6.645.162,18
Encours au 31/12/2022	-	2 740 881,00
<b>Encours global au 31/12/2022</b>		<b>2 740 881,00</b>

**Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

**2.19. Conventions conclues avec la société GARAN SA :**

**Entité concernée :** La société GARAN SA dans laquelle Mr Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est Directeur Général.

**2.19.1. Convention de travaux de construction :**

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société GARAN SA dans le cadre du projet GARAN RCE6.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société GARAN SA par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Au titre de cette convention, la société TGCC SA a réalisé des travaux de construction au profit de la société GARAN SA et dont les flux financiers sont détaillés comme suit :

**Montants en MAD**

Rubrique	Clients	Clients, factures à établir	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2022	37 490 527,54		- 818 698,08
Montant Travaux facturé par TGCC à GARAN durant l'exercice		1 185 232,88	799 704,32
Montant intérêt facturé par TGCC à GARAN durant l'exercice	2 037 042,96		
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice			
Encours au 31/12/2022	39 527 570,50	1 185 232,88	- 18 993,76
<b>Encours au 31/12/2022</b>			<b>40 693 809,62</b>

**Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

**2.19.2. Conventions de travaux de construction :**

**Nature et objet des conventions :** Deux conventions en vertu desquelles la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société GARAN SA dans le cadre des projets GARAN RCE5 ILOT2 et GARAN RCE5 ILOT1.

**Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société GARAN SA par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a réalisé des travaux de construction au profit de la société GARAN SA et dont les flux financiers sont détaillés comme suit :

Projets	Solde initial au 01/01/2022	Montants facturés en MAD	Montants encaissés en MAD	Encours au 31/12/2022
GARAN RCE5 ILOT2	1 169 371,20	-	-	1 169 371,20
GARAN RCE5 ILOT1	1 632 951,82	-	-	1 632 951,82

**Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

**2.20. Convention de sous-traitance conclue avec la société ARTE LIGNUM :**

**Entité concernée :** La société ARTE LIGNUM SARL, filiale de TGCC SA à hauteur de 80%.

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société ARTE LIGNUM SARL procède à des travaux de menuiserie des différents projets à la charge de la société TGCC SA.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société ARTE LIGNUM SARL à la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2022	5 406 980,12
Montant facturé par ARTE LIGNUM durant l'exercice 2022	18 081 302,52
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	-18 389 757,09
Reclassement des retenues de garanties durant l'exercice	1 101 761,85
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>6 200 287,40</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant

#### 2.21. Convention de travaux de construction conclue avec la société BINA Développement (convention écrite) :

**Entité concernée :** La société BINA Développement Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est gérant et associé à hauteur de 50%.

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction de la MOSQUEE MENZAH DEROUA au profit de la société BINA Développement Sarl.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société BINA Développement Sarl par la société TGCC SA dans le cadre de la construction de la MOSQUEE MENZAH DEROUA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2022	14 819 572,83
Montant facturé par TGCC à BINA Développement Sarl durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>14 819 572,83</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

#### 2.22. Convention de travaux de construction conclue avec la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION :

**Entités concernées :** La société DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA, filiale à hauteur de 24% de la société B. INVEST HOLDING Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 99%.

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA dans le cadre du projet HOTEL M-AVENUE.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA par la société TGCC SA dans le cadre du projet HOTEL M-AVENUE.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)				
	Clients	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2022	52.063.116,62	-	6.368.248,83	-221.476,10	-191.891,75
Montant facturé par TGCC à DOWTOWN HOTEL	8 747 063,13	-	19 455 449,74	-	403 745,65
Montant encaissé par TGCC durant	58 704 632,98	- 21 379 190,53	-	-	-
Reclassement compte « clients effets à recevoir »	- 21 379 190,53	21 379 190,53	-	-	-
Reclassement compte « clients, factures à établir »	6 368 248,83	-	- 6 368 248,83	-	-
Reclassement compte « clients, avances et acomptes »	-	-	-	-	-
Encours au 31/12/2022	104 503 871,03	-	19 455 449,74	-221.476,10	211 853,90
<b>Encours global au 31/12/2022</b>	<b>123 949 698,78</b>				

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.



**2.23. Conventions conclues avec la société OXY REVET :**

**Entité concernée :** La société OXY REVET SARLAU, filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.

**2.23.1. Convention de sous-traitance :**

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société OXY REVET SARLAU procède à des travaux de revêtement des différents projets à la charge de la société TGCC SA.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société OXY REVET SARLAU.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2022	14.444.246,61
Montant facturé par OXY REVET durant l'exercice	131 178 394,09
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	-121 630 930,96
Reclassement des retenues de garanties et finition	-12 128,18
Reclassement aux comptes avances fournisseurs	-860 076,15
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>23 143 761,77</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant

**2.23.2. Convention de vente de matières premières (convention non écrite) :**

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de matières premières à la société OXY REVET SARLAU.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société OXY REVET SARLAU à la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2022	2 492 083,41
Montant facturé par TGCC à la société OXY REVET durant l'exercice	2 131 837,02
Reclassement inter client (compte à compte)	-108 679,94
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(*)-1 349 798,06
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>3 165 442,43</b>

(\*) Le montant de 1 349 798,06 MAD concerne des paiements par compensation des créances et dettes réciproque.

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant

**2.24. Convention de travaux de construction conclue avec la société LINAB :**

**Entité concernée :** La société LINAB Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 90%.

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société LINAB Sarl dans le cadre du projet PRESTIGE TAMARIS.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société LINAB Sarl par la société TGCC SA dans le cadre du projet PRESTIGE TAMARIS.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2022	10 124 871,57
Montant facturé par TGCC à LINAB durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	- 1 500 000,00
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>8 624 871,57</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

**2.25. Convention de travaux de construction conclue avec la société BH DEVELOPPEMENT :**

**Entité concernée :** La société BH DEVELOPPEMENT Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 58%.

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société BH DEVELOPPEMENT Sarl.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société BH DEVELOPPEMENT Sarl par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)	
	Clients	Clients effet à recevoir
Solde initial au 01/01/2022	71 452 859,87	-
Montant facturé par TGCC à BH DEVELOPPEMENT durant l'exercice	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	2 354,41	- 27 800 000,00
Reclassement « Effets à recevoir »	- 27 800 000,00	27 800 000,00
Encours au 31/12/2022	43 655 214,28	-
<b>Total général</b>		<b>43 655 214,28</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

**2.26. Convention de travaux de construction conclue avec la société KENZ TAMARIS :**

**Entités concernées :** La société KENZ TAMARIS SARL est une filiale à hauteur de 25% de la société BINA INVEST Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 67%.

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société KENZ TAMARIS Sarl.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société KENZ TAMARIS Sarl par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Au titre de cette convention, la société TGCC SA a réalisé des travaux de construction au profit de la société KENZ TAMARIS Sarl et dont les flux financiers sont détaillés comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2022	11 756 093,9
Montant facturé par TGCC à KENZ TAMARIS SARL durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	- 3 998 030,50
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>7 758 063,40</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

**2.27. Conventions conclues avec la société EMENE PREFEA :**

**Entité concernée :** La société EMENE PREFEA Sarl, Filiale de TGCC à hauteur de 100% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est cogérant.

**2.27.1. Convention de construction d'une plate-forme pour centrale à béton (convention non écrite) :**

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la construction d'une plate-forme pour centrale à béton au profit de la société EMENE PREFEA Sarl.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de contrat ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société EMENE PREFEA Sarl par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)	
	Clients	Clients, factures à établir
Solde initial au 01/01/2022	1.442.965,20	-
Montant facturé par TGCC à EMENE PREFEA durant l'exercice	2 618 478,81	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(*) -1 442 965,20	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>2 618 478,81</b>	<b>-</b>

(\*) Ce montant de 1 442 965,20 MAD concerne des paiements par compensation des créances et dettes réciproque.

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

**2.27.2. Convention d'achat de matières premières (convention écrite) :**

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des achats de matières premières auprès de la société EMENE PREFEA Sarl.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes de matières premières ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société EMENE PREFEA Sarl à la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Fournisseurs collectifs
Solde initial au 01/01/2022	129 498 501,86
Montant facturé par EMENE PREFA durant l'exercice	319 999 511,81
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	(*) -309 148 630,46
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>140 349 383,21</b>

(\*) Dont un montant de 1 442 965,20 MAD concerne des paiements par compensation des créances et dettes réciproque.

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant

**2.28. Convention de location conclue avec M. Mohammed BOUZOUBAA (écrite) :**

**Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA et propriétaire du bien objet de location.

**Nature et objet de la convention :** Convention conclue entre la société TGCC et M. BOUZOUBAA Mohammed, portant sur la location d'un terrain nu, sis à la commune Chellalate Douar Oulad Sidi Azzouz objet du titre foncier n° 29052/26.

**Modalités essentielles :** Le montant mensuel de la location est de 40 000 dirhams par mois et sa durée est de trois ans renouvelable. La date de début du contrat est le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

**Prestations fournies :** La société TGCC SA a loué un terrain nu auprès de M. BOUZOUBAA dans le cadre de cette convention pour un montant total de 480 000 MAD comptabilisé en charges de l'exercice.

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

**2.29. Convention de sous-traitance conclue avec la société MEDITERRANEAN CONTRACTOR :**

**Entité concernée :** La société MEDITERRANEAN CONTRACTOR Sarl (MTCO) dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est actionnaire à hauteur de 50%.

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société MEDITERRANEAN CONTRACTOR Sarl (MTCO) procède à des travaux de construction des différents projets à la charge de la société TGCC SA

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société MEDITERRANEAN CONTRACTOR Sarl (MTCO) à la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Fournisseurs collectifs
Solde initial au 01/01/2022	776 453,18
Montant facturé par MTCO durant l'exercice	0
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	0
Montant des dettes annulées durant l'exercice	572 413,46
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>204 039,72</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

**2.30. Convention de prestations de services conclue avec la société INTEGRAL INGENIEURS CONSEILS :**

**Entité concernée :** La société INTEGRAL INGENIEURS CONSEILS Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 50%.

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des achats de prestations de service (études) auprès de la société INTEGRAL INGENIEURS CONSEILS Sarl.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes de prestations ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société INTEGRAL INGENIEURS CONSEILS Sarl à la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2022	-
Montant facturé par la société INTEGRAL INGENIEURS CONSEILS Sarl durant l'exercice	78 000,00
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	- 78 000,00
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>-</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

**2.31. Conventions conclues avec la société TGCC IMMOBILIER**

**Entité concernée :** La société TGCC IMMOBILIER dans laquelle Mr Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 50%.

**2.31.1. Convention de travaux de construction :**

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre du projet ANFA 212 CASABLANCA.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montant en MAD TTC			
	Clients	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2022	75.223.093,21	-	17.630.611,83	-
Montant facturé par TGCC à TGCC IMMOBILIER durant l'exercice	-	-	7 889 591,51	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-	-	-	-
Reclassement compte « Clients, effets à recevoir »	-	-	-	-
Reclassement compte « Clients, factures à établir »	17 630 611,83	-	-17 630 611,83	-
Encours au 31/12/2022	92 853 705,04	-	7 889 591,51	-
<b>Encours global au 31/12/2022</b>	<b>100 743 296,55</b>			

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

**2.31.2. Convention de travaux de construction :**

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre du projet ARDEN BOUSKOURA.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)	
	Clients, comptes collectifs	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2022	-	- 5 236,25
Montant facturé par TGCC à TGCC IMMOBILIER durant l'exercice	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	-	<b>- 5 236,25</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

**2.31.3. Conventions de travaux de construction :**

**Nature et objet des conventions :** Deux conventions en vertu desquelles la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société TGCC IMMOBILIER dans le cadre des projets VETIVER BOUSKOURA et VETIVER 2 BOUSKOURA.

**Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a réalisé des travaux de construction au profit de la société GARAN SA et dont les flux financiers sont détaillés comme suit :

Projet VETIVER BOUSKOURA

Rubrique	Montant en MAD (TTC)		
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir
Solde initial au 01/01/2022	26 965 953,76	-	3 026 755,30
Montant facturé par TGCC à TGCC IMMOBILIER durant l'exercice	12 121 809,34	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-	-43 211 528,48	-
Reclassement "clients, effets à recevoir"	-43 211 528,48	43 211 528,48	-
Reclassement "clients, factures à établir"	3 026 755,30	-	-3 026 755,30
Reclassement inter client «VETIVER 2 »	471 635,53	-	-
Reclassement inter client «VETIVER 3 »	1 381 743,75	-	-
Encours au 31/12/2022	756 369,20	-	-
<b>Encours global au 31/12/2022</b>			<b>756 369,20</b>

Projet VETIVER 2 BOUSKOURA

Rubrique	Montant en MAD (TTC)	
	Clients collectif	Clients effet à recevoir
Solde initial au 01/01/2022	471.635,53	-
Montant encaissé par TGCC durant	-	-
Reclassement inter client «VETIVER bouskoura»	- 471 635,53	-
Reclassement "clients, effets à recevoir"	-	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	-	-

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

**2.31.4. Convention de travaux de construction :**

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre du projet DOMAINE AZUR.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montant en MAD (TTC)	
	Clients	Clients effet à recevoir
Solde initial au 01/01/2022	7.888.258,68	-
Montant facturé par TGCC à TGCC IMMOBILIER durant l'exercice	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-	-
Reclassement inter client « Domaine AZUR T3 »	-7.888.258,68	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	-	-

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

**2.32. Convention de refacturation conclue avec la société B.INVEST HOLDING (convention non écrite) :**

**Entité concernée :** La société B.INVEST HOLDING dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 99%.

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges de personnel à la B.INVEST HOLDING.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société B.INVEST HOLDING par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2022	3 214 533,08
Montant facturé par TGCC à B.INVEST HOLDING durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>3 214 533,08</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

**2.33. Conventions conclues avec la société INFINITE ALUMINIUM :**

**Entité concernée :** La société INFINITE ALUMINIUM, filiale de TGCC SA à hauteur de 80%.

**2.33.1. Convention de vente de matières premières (convention non écrite) :**

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de prestations de services à la société INFINITE ALUMINIUM.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société INFINITE ALUMINIUM.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2022	312 034,70
Montant facturé par TGCC à la société INFINITE ALUMINIUM durant l'exercice	1 477 339,06
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>1 789 373,76</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

**2.33.2. Convention de sous-traitance :**

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société INFINITE ALUMINIUM procède à des travaux d'aluminium des différents projets à la charge de la société TGCC SA.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société INFINITE ALUMINIUM à la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2022	18 678 897,32
Montant facturé par INFINITE ALUMINIUM durant l'exercice	214 720 096,68
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	(*) -209 916 163,36
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>23 482 830,64</b>

(\*) dont un montant de 4 920 000 MAD concerne des paiements par compensation des créances et dettes réciproques.

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

**2.34. Convention de vente de matières premières conclue avec la société ARTELIGNUM (convention non écrite) :**

**Entité concernée :** La société ARTELIGNUM, filiale de TGCC SA à hauteur de 80%.

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de matières premières et de prestations de services à la société ARTELIGNUM.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société ARTELIGNUM.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2022	1 032 714,60
Montant facturé par TGCC à la société ARTELIGNUM durant l'exercice	1 416 761,56
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Reclassement inter client (compte à compte)	108 679,94
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>2 558 156,10</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant

**2.35. Convention de refacturation conclue avec la société ARTORIUM (convention non écrite) :**

**Entité concernée :** La société ARTORIUM dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 50%.

**Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges de personnel à la ARTORIUM.

**Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société ARTORIUM par la société TGCC SA.

**Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2022	705 086,96
Montant facturé par TGCC à ARTORIUM durant l'exercice	809 204,47
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	705 086,96
<b>Encours au 31/12/2022</b>	<b>809 204,47</b>

Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

Casablanca, le 17 avril 2023

**Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

FIDAROC GRANT THORNTON  
 Membre Réseau Grant Thornton  
 International  
 7 Bd. Driss Sijouï - Casablanca  
 Tél : 05 22 54 48 08 - Fax : 05 22 29 66 70

**Faïçal MEKOUAR**  
 Associé



**Mohamed BOUMESMAR**  
 Associé

# LES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

		AUDICIS						FIDAROC					
		Montant / Année			Pourcentage / Année			Montant / Année			Pourcentage / Année		
		2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés													
	Émetteur	350 000	354 000	300 000	60%	47%	49%	350 000	350 000	-	65%	84%	-
	Filiales	160 000	-	-	28%	-	-	135 000	65 000	-	25%	16%	-
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes													
	Émetteur	15 000	157 500	66 192	3%	21%	11%	15 000	-	-	3%	-	-
	Filiales	-	240 000	240 000	-	32%	40%	-	-	-	-	-	-
	<b>Sous-total</b>	<b>525 000</b>	<b>751 500</b>	<b>606 192</b>	<b>91%</b>	<b>99%</b>	<b>100%</b>	<b>500 000</b>	<b>415 000</b>		<b>93%</b>	<b>100%</b>	
Autres prestations rendues													
	Autres	53 554	8 179	-	9%	1%	-	35 000	-	-	7%	-	-
	<b>Sous-total</b>	<b>53 554</b>	<b>8 179</b>	<b>-</b>	<b>9%</b>	<b>1%</b>	<b>-</b>	<b>35 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>Total Général</b>	<b>578 554</b>	<b>759 679</b>	<b>606 192</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>535 000</b>	<b>415 000</b>	<b>-</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>-</b>





4, rue Al Imam Mouslim - Oasis - 20103 Casablanca - Maroc  
contact@tgcc.ma | www.tgcc.ma  
+212 522 23 88 93 | +212 522 23 88 94 | +212 522 23 88 95